This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

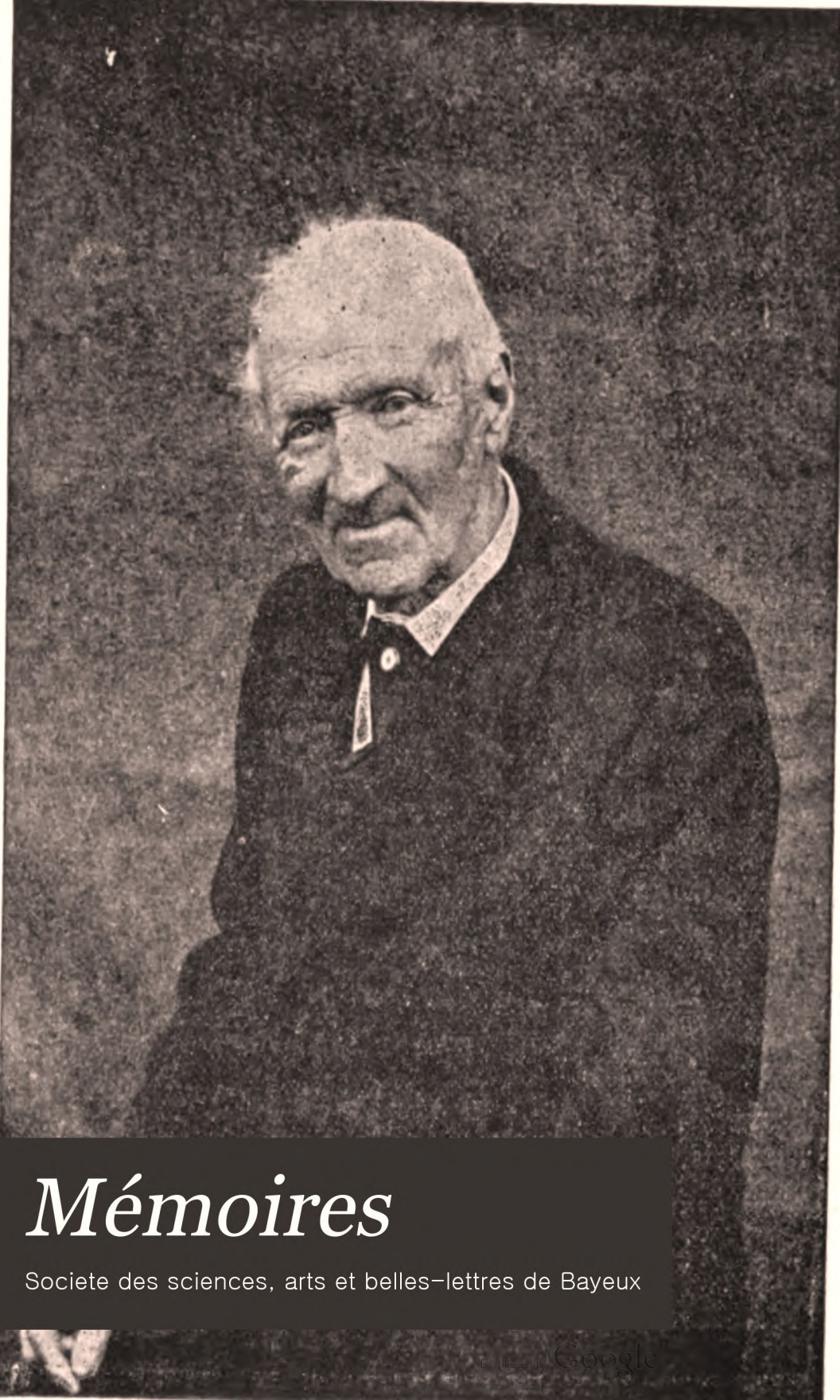

Mémoires

Societe des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

6e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17
—
1901

Digitized by Google

62
S45
v.6

AVIS

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

Digitized by Google

PEINTRES BAYEUSAINS

Messieurs,

En travaillant, ces temps derniers, à classer les livres et documents dont feu M. Doucet a enrichi notre ville, je cherchais, en mon esprit, sur quel sujet intéressant je pourrais appeler votre bienveillante attention à la séance de ce soir. J'étais, je vous l'avoue, dans un grand embarras, car quelque féconde matière que vous offre notre histoire locale, tant de ses particularités ont été, si souventes fois et si magistralement traitées, qu'il ne reste guère aux tard venus qu'à ramasser les miettes échappées à la sagacité investigatrice de leurs devanciers.

Je me retirais avec le jour, quand mes yeux fixèrent machinalement le magnifique portrait de Manuel, par Robert Lefèvre, que vous avez tous admiré. Soudain, une idée germe en ma cervelle et je me demande s'il ne serait pas possible d'ajouter quelques traits à l'étude si achevée que fit de cet artiste, votre honorable secrétaire-général, M. G. Villers, à l'une de vos séances, et aussi, dans un de ces rapports si pleins de choses, qu'il burine, chaque année, lors de la distribution des prix des écoles municipales de dessin. Le sujet de ma lecture était trouvé.

Robert Lefèvre naquit à Bayeux, paroisse Saint-Malo, le 24 septembre 1755. Son acte de baptême, extrait des registres de l'état civil de la ville de Bayeux, ci-devant paroisse Saint-Malo, pour ladite année, fol. 1 verso, est ainsi conçu :

« Aujourd'hui, 26e jour de septembre 1755, je, soussigné, dom Robert Delan, prêtre, religieux de l'Abbaye de Troarn, ai baptisé un fils, né du 24 du présent, du légitime mariage de Jacques Lefèvre, bourgeois de Bayeux, demeurant en cette paroisse, et de Suzanne-Françoise-Marguerite Decrot, lequel a été nommé Robert-Jacques-François-Faust, par ledit sieur Delan, parrain, assisté de dame Françoise Le Prévost, épouse de M. Jacques La Nièce, de Saint-Vigor-le-Grand, mareine, par permission de M. le curé de Saint-Malo, et en présence de M. le Vicaire, Me Charles Guilot, acolithe, et François Blanchet, custos, témoins qui ont signé ».

Digitized by Google

Le curé de Saint-Malo était alors un sieur Letual, comme on le voit par l'acte de naissance d'un frère puîné de Robert, nommé Jacques-Etienne, né le 26 décembre 1756, et qui eut pour parrain et marraine M. Jacque Le Guelinel, sieur de Lignerolles, conseiller du Roi, assisté de dame Jeanne Le Bouteiller, son épouse.

Vous savez, Messieurs, quels furent ses commencements et de qui il fut l'élève. Il fit ses premiers dessins sur les dossiers d'un procureur chez lequel son père l'avait placé pour apprendre la chicane. A 18 ans, il fit le voyage de Paris, à pied, pour contempler les œuvres d'art rassemblées dans la capitale. Revenu à Bayeux, il abandonna l'étude des lois pour la peinture. Des portraits et des décorations qu'il exécuta au château d'Airel, près Saint-Lô, lui fournirent le moyen de retourner à Paris suivre les leçons de Regnault. Il exposa, pour la première fois, en 1791, puis en 1795, 1796, 1798, 1799, 1801, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1817, 1819, 1822 et 1827. Nous ne savons quelle œuvre il exposa au Salon de 1791, mais « *L'Amour désarmé par Vénus* » (H. 1^m84 — L. 1^m30. Figures de grandeur naturelle, gravé par Desnoyers) venu au Louvre, on ne sait comment, n'est que de 1795. C'est le plus ancien tableau de lui que l'on connaisse.

Son pinceau reproduisit les traits des personnages importants des divers régimes sous lesquels il vécut : hommes politiques et célébrités littéraires ou artistiques, les gens de la Révolution, ceux de l'Empire et ceux de la Restauration. Ses tableaux sont au Louvre, au Luxembourg, à Versailles, à Cherbourg, à Caen et à Bayeux. Notre Cité possède de lui : à la Bibliothèque : « *Vénus tenant l'Amour dans ses bras et le regardant avec affection* », du don de M. le Couteulx de Vertron, et une *copie de son portrait*, peint par lui, et donné à la ville de Caen, le 1^er janvier 1810 ; à l'Hôtel-de-Ville : une *Bacchante*, don, presque entier, de M. le baron Gérard, et le portrait de *Manuel*, légué par M. Doucet. Des particuliers vous feraient voir le *portrait de Charles X* et celui de *Louis XVIII*, et des *Fruits* (M. Villers).

D'après les catalogues de nos Expositions locales, auraient possédé du même maître, M. Le Couteulx de Vertron : *divers portraits de famille ; portrait de Robert Lefèvre*, miniature à l'huile (sic), peint par lui-même ; *Jupiter et Hébé ; l'esquisse* qui avait servi pour le grand portrait de Louis XVIII, à la Chambre des Pairs ; M. V. Vautier : un *portrait de femme ;* M^lle Langlois : *L'Innocence et l'Amour ;* M. Doucet : *Joséphine.*

Au Luxembourg : l'*Amour aiguisant ses traits sur un roc.* A Cherbourg,

Digitized by Google

le *portrait de Louis XVI*, fondateur de l'établissement maritime de Cherbourg. A Caen : son *portrait* (1), *Les trois Grâces*, les *portraits de Denon*, de *Mme X.* en pied, de *Monsigny*, de *Grétry*, de *Fleurian*, de *Mlle Caffarelli*, de *Pie VII* (copie de celui appartenant à Denon) et de *Malherbe* en pied ; le *Chapeau de paille ; fragment* d'après la galerie Médicis de Rubens, un *Christ en Croix*, tableau d'église, donné par sa famille.

Où sont la *Dame en velours noir*, qui commença sa réputation ; les portraits de *Pierre Guérin*, de Mme *Lætitia*, de la princesse *Borghèse*, du *marquis de Lescure*, de la *comtesse d'Osmont*, de la *duchesse d'Angoulême ?* Qui nous renseignera sur la destinée de *Socrate buvant la ciguë ; Roger délivrant Angélique ; Héloïse et Abailard ; Napoléon sur son trône ; Napoléon Ier Consul ; Louis XVIII sur son trône ?*

On ne sait non plus où trouver *L'Apothéose de Saint-Louis*, son dernier ouvrage, qu'il était en train de terminer quand, en proie à une maladie incurable et vaincu par d'atroces douleurs, il chercha dans la mort un refuge contre la souffrance dans la nuit du 2 au 3 octobre 1830.

Dès 1811, on copiait sans vergogne les œuvres du Maitre, témoin la lettre suivante adressée par lui, le 21 juin de cette année, au duc de Rovigo, ministre de la police, et dont l'original, offert par M. le comte de Reiset, est à la Bibliothèque de Bayeux :

« Monseigneur,

« Permettez-moi de découvrir à votre Excellence un abus qui se fait sûrement à son insu. Je suis informé qu'un peintre a fait et vendu des copies du portrait de l'Empereur que j'ai cédé à votre Excellence. Vous connaissez trop bien, Monseigneur, la loi sur les contrefaçons pour ne pas défendre cette espèce de fraude et j'ose réclamer votre justice à cet égard, persuadé que votre Excellence se fera un plaisir de protéger mon droit de propriété contre tout artiste qui peut avoir l'indélicatesse d'y attenter, car il n'est pas plus permis de copier un tableau d'un artiste vivant que de contrefaire un livre, une gravure, une partition, et, jusqu'à ce que, par la mort de l'auteur, sa propriété soit devenue celle du public, autrement ce serait lui enlever tous les moyens de tirer parti de ses ouvrages.

« S'il se trouve des personnes qui, comme vous, Monseigneur, désirent

(1) Ce portrait, lithographié par lui, se vendait en 1818 chez Delpech.

Digitized by Google

posséder des copies du portrait de Sa Majesté, elles ne peuvent s'adresser qu'à moi et j'ose réclamer votre protection à ce sujet.

« Je suis, avec respect, etc. »

Je dois avouer que cette lettre qui constata que l'on faisait, du vivant du Maître, des copies du portrait de Bonaparte, me causa, quand je la lus, une singulière impression. Je me pris à craindre que des faussaires n'eussent, avec le même sans-gêne, reproduit et versé dans le commerce d'autres œuvres de Robert Lefèvre. La chose était possible, n'en voilà-t-il pas assez pour rendre perplexes tous les possesseurs des tableaux signés Lefèvre et leur enlever le sommeil. Certes, il en est de vrais, mais combien y en a-t-il de faux ?

Bayeux aurait pu avoir de son enfant une œuvre d'une authenticité indiscutable, une toile brossée pour elle. C'était en 1820, Robert Lefèvre, qui, après avoir peint le portrait de Louis XVIII pour la Chambre des Pairs, avait été nommé premier peintre du roi et Chevalier de la Légion d'honneur, Robert Lefèvre, dis-je, écrivit au maire de la ville de Bayeux, le 20 septembre :

« Le Premier Peintre de la Chambre et du Cabinet du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur.

« Monsieur le Maire,

« Dans ma jeunesse, ayant passé quelques années dans la ville de Caen pour mes études, et m'étant fait par la suite un nom dans la peinture, cette ville a bien voulu me considérer comme un de ses concitoyens, et me demander comme tel, en l'an 1809, le portrait en pied du chef du gouvernement d'alors. La ville de Saint-Lo, m'ayant aussi fait l'honneur de me regarder comme un compatriote, m'a demandé à posséder de ma main le portrait en pied de Louis 18, il décore maintenant la grande salle de la Préfecture. Je viens d'exécuter encore pour la ville de Caen le portrait en pied du poète Malherbe, dont le nom se place avec éclat dans les fastes de la Normandie, et ce m'est un titre bien glorieux en accolant mon faible nom à un nom si fameux, d'aller ainsi, à son aide, me montrer à la postérité. Mais au milieu de ces marques de bienveillance que j'ai reçues de mon pays, j'éprouve le vif regret de n'avoir rien fait pour Bayeux, ma ville natale, dont je semble être ignoré jusqu'à ce jour. J'avoue qu'il manque à ma satisfaction d'avoir été chargé par elle de quelque ouvrage qui puisse l'intéresser.

Digitized by Google

« Me serait-il permis, M. le Maire, de vous exprimer mon vœu à ce sujet et de vous prier d'en donner connaissance, dans une de vos assemblées, à mes concitoyens ?

« J'aurais l'honneur de leur proposer par votre digne organe l'exécution, soit d'un portrait en pied de Louis 18, soit celui de Mgr le duc de Berri. Ce bon prince a laissé des souvenirs bien chers à la ville de Bayeux, il doit lui être bien doux de les perpétuer en plaçant sous ses yeux l'image vivante de Son Altesse Royale.

« Une souscription à cet effet pourrait être ouverte parmi les habitants, pour l'exécution de cet ouvrage jusqu'à concurrence de 3 ou 4,000 francs et pour garantir d'une ressemblance exacte, je ne citerai qu'une phrase de la lettre officielle que M. le comte de Pradel, directeur-général du ministère de la Maison du roi m'a fait l'honneur de m'adresser : « Personne n'a fait ni ne fera plus ressemblante l'image de notre infortuné prince. » J'ajouterai que le roi et les princes ont daigné s'exprimer de la même manière lorsque j'ai eu l'honneur de mettre ce portrait sous les yeux de S. M. et de leurs A. R. Au surplus, MM. les députés de votre ville pourraient encore mieux vous éclairer, M. le Maire, s'ils voulaient se donner la peine de venir dans mon atelier juger la chose par eux-mêmes, et, sur leur rapport, vous me trouveriez disposé à faire ce qui vous serait le plus agréable, mais ce serait un regret très vif que j'éprouverais si ma ville natale ne possédait rien de moi, lorsque beaucoup d'autres villes du royaume m'ont mis en œuvre sans que je les en aie requis.

« Plein de confiance dans vos vues bienveillantes, j'attendrai, M. le Maire, votre décision sur les deux choses que j'ai l'honneur de vous soumettre ou sur tout autre sujet que je pourrais traiter, s'il y avait lieu, comme tableau d'église, et dans l'exécution desquels le désir de me faire connaître et de me rendre recommandable à mes Concitoyens, l'emporterait sur tout autre motif d'intérêt. C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur, etc.

« R. Lefèvre, Quai d'Orsay, n° 3. »

L'artiste n'était pas riche, il lui fallait vivre, il ne pouvait donc offrir gratuitement un tableau. Il demandait une somme, bien minime, comparativement aux piles d'or qui couvrent aujourd'hui les toiles des peintres en vogue, somme que la fin de sa lettre indique même qu'il eût été disposé à réduire, et il la demandait à une souscription publique, afin que chacun de ses concitoyens pût apporter, qui son or, qui son obole.

Le 26 du même mois, Lefèvre recevait la réponse suivante :

Digitized by Google

« J'ai communiqué au Conseil Municipal les propositions que vous lui faites par votre lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser le 20 de ce mois. Le premier mouvement du Conseil a été de les accepter : la ville possède bien un buste de S. M., mais elle désirerait beaucoup avoir le portrait du prince infortuné dont elle ne perdra jamais la mémoire.

« Ce tableau aurait fait d'autant plus de plaisir aux habitants, qu'il aurait été de la main de leur compatriote, de vous enfin, Monsieur, dont les succès les ont toujours intéressés fortement, mais le prix de cet ouvrage est au-dessus des moyens actuels de la ville, obligée de reconstruire ses hospices et ses casernes.

« La proposition d'une souscription ne pourrait davantage réussir, n'ayant aucun commerce dans la ville.

« Ces considérations, Monsieur, m'empêchent d'accepter vos offres, en vous témoignant tous mes regrets et le désir bien sincère que j'aurais eu de recevoir, au nom de la ville, un ouvrage qui l'aurait intéressée.

« J'ai, etc. »

Je pense que vous trouverez avec moi, Messieurs, que si ces dernières lignes contiennent l'expression d'un désir, elles sont bien froides et qu'il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas été exaucé.

Maintenant deux réflexions nues :

1° Cette lettre ne fut pas portée à la connaissance du public.

2° Elle ne fut pas non plus, quoiqu'en dise la réponse du maire, communiquée au Conseil Municipal.

Les preuves ?

1° Nul contemporain n'en parla.

2° J'ai compulsé les registres des délibérations de l'époque : nulle réunion n'eut lieu entre le 18 et le 28 septembre. Avant et après ils sont muets sur la matière.

La conclusion s'impose, et si pénible qu'elle soit, il faut la déduire : C'est par la faute d'un seul que la proposition de Lefèvre fut vaine.

Sous Manuel, est une miniature de Rupalley. C'est encore là un nom précieux pour Bayeux.

Mais il n'y a pas qu'un artiste de ce nom : les Rupalley sont en quelque sorte légion ; et comme on les confond souvent les uns avec les autres, je vous demanderai, si toutes ces longueurs ne vous fatiguent pas, de vous donner quelques détails biographiques sur cette intéressante famille.

Joachim Rupalley, le premier de la dynastie, naquit à Bayeux en 1718.

Digitized by Google

Son père, ami des arts, ayant reconnu dans son fils le goût de la peinture, ne laissa point échapper l'occasion de cultiver ses dispositions naissantes. Après avoir reçu les premiers éléments de son art dans sa ville natale, il fut envoyé à l'Académie de Rouen, où il resta quelque temps comme élève. Revenu à Bayeux, où il se fixa, il se lia d'amitié avec M. de Rochechouart. Son goût pour le luxe et le monde, ainsi que son cœur noble et généreux, privèrent ses descendants de la fortune que son talent leur faisait présager. Il se distingua par ses portraits et ses tableaux de piété. Coutances et ses environs possèdent une certaine quantité de ses images, dont les têtes sont admirées des connaisseurs.

On connaît de lui : 1° le portrait de M. de Rochechouart, peint avant 1764, année où Tardieu le grava, appartenant à la ville.

2° Son portrait peint par lui-même en 1765, propriété de M. de Toustain et acheté par lui de M^me^ Lemaitre, née Manzell.

3° Les portraits de M. de Luynes, appartenant à M. Villers ; et de M. et M^me^ Deslongparcs, autrefois à M. Jahiet.

4° Un portrait de femme et un portrait d'homme, propriété de MM. de Molandé et Beaufils.

5° Vénus et Satyre, d'après Le Guide.

6° Le portrait de Marc-Antoine-Jacques Fréard, sieur du Castel, né à Bayeux, chanoine et archidiacre des Veys, donné à la Ville par M. Onfroy, fils.

7° Valentin Fréard du Castel, né à Bayeux en 1700, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Berry.

8° Portraits de M. et M^me^ Deslongparcs, appartenant à M. Jahiet.

9° Les portraits de Mg^r^ de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen ; du cardinal de la Trémouille, évêque de Bayeux, de NN. SS. de Luynes et de Rochechouart, dans les galeries de l'Evêché de Bayeux.

10° Au Musée de Saint-Lo, le portrait de M. de Bricqueville, seigneur de la Luzerne, et deux trumeaux d'après Lancret.

11° La Résurrection, d'après Andray (Jean), moine jacobin, qui était autrefois au maître-autel de Saint-Exupère.

12° Une Annonciation, dans l'église Saint-Patrice.

13° Un dessin à la plume de saint Jacques de Compostelle, au Musée d'Alençon.

Apprentif, compagnon, maître, parfait maître et élu ainsi qu'officier de la loge maçonnique de *Saint-Jean* dite de *Saint-Charles-des-Cœurs-Unis*, par excellence de l'Orient de Bayeux, du sceau de laquelle une

Digitized by Google

empreinte existe dans la collection Doucet. Joachim de Rupalley, peintre et officier porte-enseigne de la Compagnie Bourgeoise de Bayeux, âgé de 54 ans, fut, en août 1773, agrégé à la sublime loge Ecossaise de l'Orient de Lessay, résidence actuelle, du Très-Souverain Conseil d'Orient et d'Ecosse, connu sous le titre distinctif de Loge Ecossaise, militaire et inspectrice de Saint-Jean de la Vertu, et revêtu du grade éminent et par excellence d'Ecossais anglais. Ce fut fait en vertu des pouvoirs concédés, en 1760, par la grande loge de France et sous les auspices de deffunt S. A. S. Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, prince du Sang, alors grand-maître de l'art royal en France.

La pièce est signée : Le Boucher de Lenoncourt, secrétaire du C.·. d'Or.·. et puissant maître du Collège Ecossais ; Letestu ; Lemonnyer, grand orateur ; Le Feubre de Marpalu ; Ferrand ; Regnouf ; L. B. de Littinière ; Ch. Dusaucey ; Vallée-Précourt ; Grenier ; Delon ; Vautier-Desperelles ; Regnault de la Conterie ; Dupray ; Grenier ; Lepicard de Longchamp ; Regnault de Premarait ; Le Boucher de Beauvivre ; Le Cervoisier.

Il mourut le 7 octobre 1780.

Il avait épousé Louise Dessaux, de Chiffrevast, qui mourut à Bayeux, vers 1836. Il en eut deux enfants : une fille, qui épousa un nommé Martin dit Lalourette, et un fils nommé Gabriel.

Gabriel-Narcisse Rupalley, né à Bayeux, en 1745, héritier en partie du talent de son père, excella comme lui dans le portrait à l'huile et la miniature. Il fut aussi élève de l'Académie Royale de Peinture de Rouen : il y occupa ensuite une chaire de professeur. Revenu à Bayeux en 1797, il engagea l'administration à former un musée pour faire revivre le goût des arts ; mais ses démarches ayant été vaines, il en conçut un tel chagrin qu'il en mourut.

Son portrait, peint par lui-même, où il est représenté en habit de velours rouge, et tenant un porte-crayon à la main, fut vendu par M^me^ Lemaître, sa fille, à M. de Toustain. Il est aujourd'hui la propriété de M. le baron du Charmel.

Gabriel fut reçu apprenti maçon en juin 1769, à l'Orient de Bayeux, dont le vénérable était alors un marquis de Bricqueville. Il fut ensuite agrégé à l'Orient des Andelys en août 1779, suivant acte signé : L'Abbé de Saint-Martin, Vénérable ; de la Barre ; Le baron du Saussey ; Le chevalier de Seveyrac ; Beuselin de Verneuil ; Le chevalier de Pacaroue ; Seffrie et Bouloche.

En 1780, le souverain Chapitre de Rose Croix, assemblé en l'atelier de

Digitized by Google

la Céleste Amitié, régulièrement constituée sous les auspices du duc de Chartres, le reçut Souverain Prince Rose Croix.

Gabriel mourut le 17 ventôse an 7 ; il était né paroisse Saint-Jean et avait 54 ans. Il avait épousé Suzanne Beaudouin, morte à Bayeux, le 18 février 1837. Il eut d'elle, deux filles et un fils.

L'aînée, Angélique-Marie-Gabrielle, épousa M. Edmond Le Maitre, juge à Coutances, et est morte au Vernay, le 7 janvier 1870, à l'âge de 81 ans. Elle a peint des miniatures.

L'autre, nommée Suzanne, fut d'abord modiste à Bayeux, puis se maria à Paris.

Le fils, Gabriel-Brutus-Fructidor Rupalley (son acte de décès ne porte pas le premier prénom), né à Bayeux en 1795, donna des preuves de talent, surtout pour la miniature. Il fut professeur de dessin dans sa ville natale, où il mourut le 1er octobre 1827, à l'âge de 32 ans. Il était célibataire et habitait rue de la Cave.

On connaît de lui différentes miniatures qui sont toutes chez des amateurs.

Nous ignorons la descendance de Suzanne.

Quant à Angélique-Marie-Gabrielle, elle eut de son mariage avec M. Le Maitre un fils et une fille. Cette dernière épousa un M. Duchesne, avocat à Coutances, et vit encore. Son mari est mort. Le fils épousa une anglaise, Miss Mary Anna Manzell, aujourd'hui résidente à Jersey.

Suzanne Baudouin, qui survécut à son fils, possédait de très-belles miniatures. Mme Lemaitre, née Rupalley, les partagea avec sa sœur, à la mort de sa mère.

Un dernier mot. M. Doucet, vous vous le rappelez, vous avait, dans une lecture sur des vitraux par lui découverts dans la rue des Cuisiniers, décrit l'un d'eux en ces termes, n° 2, armoiries : d'azur, chargé de 5 étoiles d'argent, 2 et 3, et d'une clef du même en pointe. Légende : *Doctoris insignia bar Danjou*, qu'il traduisait : armes du docteur Danjou, déclarant n'avoir pu jusqu'alors découvrir à quelle famille les armes appartenaient et ajoutant qu'il vous ferait plus tard part de ses recherches. Sa lumière s'est éteinte sans qu'il ait rien découvert.

J'ai cherché, pour ma part, et je viens vous soumettre ce que je crois avoir trouvé :

Il y a, dans la Cathédrale, au-dessus de la porte de l'orgue, une inscription en grandes lettres gothiques :

Credite mira Dei serpens fuit hic lapis exstans
Sic transformatum Bartholus attulit huc ;

Digitized by Google

il y a aussi dans le mur au-dessus une entaille de figure ronde où était le serpent pétrifié dont parle ce critique. Il paraît, dit Béziers, manuscrits, 2e partie, par les registres du Chapitre, qu'au mois de juillet 1491, Bartholde d'Anjou (1), chanoine, apporta à l'église la pierre en question, enlevée avant la confection du manuscrit de Potier, 1598.

Etant données la proximité de la rue des Cuisiniers et la qualité de ce Bartholde angevin qui, probablement, était docteur en droit canon, ne pourrait-on pas avoir la certitude morale que les armes en question sont celles de ce chanoine et lire ainsi la légende en question :

Armes ou marque du docteur Barthold d'Anjou ?

Je le pense, que vous en semble ?

Mon humble opinion n'est, au surplus, que celle d'un critique, et tant qu'ils disputent, comme dit Horace, le procès reste pendant.

E. ANQUETIL.

(1) En 1482, le compte de Paul Amyl, prêtre, chanoine et fabriquier de la Cathédrale, porte, au titre de la *recepte des draps de soye*, la mention suivante : Pour la reception de M. Bertole Danjou à la prebende d'Audrieu, douze livres.

Digitized by Google

LA TOUR DU PATRIARCHE

I

Voici à quelle occasion ces lignes ont été écrites :

Par une soirée du mois d'août 1856, je me promenais dans nos rues, trouvant dans les charmes de la conversation un délassement aux fatigues de la journée.

La journée, en effet, avait été laborieuse et chargée. Attelé depuis longtemps déjà à une tâche ardue que j'avais entreprise, — la direction du classement des archives municipales, — j'avais reçu la visite de l'Inspecteur général chargé du contrôle de ce service et j'avais dû me tenir à sa disposition pour lui fournir les renseignements nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Puis, comme dédommagement de mes peines, il m'avait été donné de faire les honneurs de notre ville au fonctionnaire doublé d'un savant, auquel notre littérature doit entr'autres et le *Panier de Cerises* et les *Origines du Langage Français*.

Dans notre conversation, la Cathédrale, l'édifice roi de notre ville, avait naturellement occupé la première place et naturellement aussi, la question de la restauration de la tour centrale, alors toute palpitante d'actualité, avait eu le privilège d'attirer spécialement l'attention de mon érudit et aimable interlocuteur. Toutes les phases, toutes les péripéties de la lutte patriotique, véritablement gigantesque, qu'il nous avait fallu entreprendre et soutenir pour arriver à arracher au Pouvoir sa restauration, furent racontées par moi avec animation et écoutées par lui avec un intérêt constamment soutenu. En un mot, il était déjà près d'onze heures et nous étions encore au chevet du monument, l'un parlant, l'autre écoutant, et tous les deux admirant.

Cet instant, dont le souvenir est encore présent à mon esprit, avait quelque chose de majestueux et de solennel. La nuit était magnifique et le calme qu'elle répand s'étendait tout à l'entour de nous ; l'activité et le mouvement semblaient avoir cessé partout ; un silence complet planait sur la ville, troublé seulement par les cris rauques d'une cresserelle croassant par intervalles et par le bruit monotone de la chute d'eau du

Digitized by Google

moulin de l'Hôpital, s'écoulant successivement, image rapide de la vie. La lune pendant ce temps versait sur l'Église des torrents de lumière, et à côté d'elle se dressait, grande et imposante comme une des pyramides d'Egypte, la silhouette du gigantesque échafaudage que la puissance de l'industrie moderne, sous la direction de l'illustre ingénieur Flachat, avait élevé pour le salut du Monument auquel se rattachent tant de souvenirs touchants, union de la science et de la piété. « Que votre « Cathédrale est belle ! me dit M. Francis Wey, quelle pureté de lignes « dans son abside ! quelle harmonie dans ses proportions ! quelle perte « pour l'art eût été la destruction de sa tour !

« Maintenant qu'on la restaure, que mettra-t-on à la place du dôme « de Moussard ? Pourquoi ne rétablirait-on pas le couronnement primitif, « c'est-à-dire celui datant de la construction ?

« Mais, lui répondis-je, nous n'avons pas de plan de ce couronnement « tel qu'il fut élevé par le patriarche d'Harcourt, nous ne possédons de « cette œuvre architecturale que la représentation bien incorrecte qui « se trouve sur le tableau que vous avez vu ce matin dans la Salle « Capitulaire.

« C'est vrai, me répondit M. Francis Wey, je reconnais que ce document « est complètement insuffisant, mais ne perdez pas de vue qu'au Moyen- « Âge, les Maitres ès-œuvres, ne construisaient jamais sans consigner « dans des comptes, les moindres détails de leurs travaux. C'est avec un « compte de ce genre que Lassus est parvenu à reconstituer dans sa « splendeur primitive, la Sainte Chapelle de Paris.

« Si vous arrivez, ajouta-t-il, à trouver pour votre Cathédrale, un « document de cette nature, soyez certain que vous pourriez vous faire « une idée exacte de ce qu'était votre tour dans son état primitif ».

Ces paroles, sorties d'une bouche compétente, restèrent gravées dans mon esprit, et plus tard, je cherchai à mettre en application les conseils de l'auteur de la *Description des monuments de Rome*.

Je ne trouvai pas les comptes de la tour du Patriarche de Jérusalem, mais, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Guérin, dont la bibliothèque renfermait bien des richesses, je pus consulter les comptes du fabricier pendant l'épiscopat de Louis de Harcourt et l'étude de ces comptes me fournit des renseignements curieux sur la manière dont avait été construite, au xv^e^ siècle, la tour centrale de la Basilique d'Odon ; si je ne mis point à jour ces documents en les fournissant à M. de Dion, qui lui, avait le projet de faire un couronnement en style flamboyant, c'est que je ne

Digitized by Google

voulus point chercher à entraver le courant d'idées qui voulait un dôme, en souvenir du dôme de Moussard, si malheureusement détruit.

Aujourd'hui que l'œuvre est tout à fait accomplie et que le temps m'a créé des loisirs, j'ai cru devoir utiliser les documents recueillis sur les conseils de M. Francis Wey. Ils sont de nature à jeter la lumière sur l'histoire du Monument qui est l'orgueil de notre cité, et ils révèlent des faits jusqu'ici inconnus sur l'époque précise de la première construction de la tour, sur les moyens employés pour mener l'œuvre à bonne fin, enfin sur l'existence de l'horloge qui, avec ses personnages mécaniques, était en quelque sorte le pendant de la fameuse horloge de Dijon, dite de Jacquemart et de sa femme, et de l'horloge astronomique de Strasbourg.

« Quand on entre pour la première fois dans la Cathédrale de Bayeux, « dit l'abbé Bourassé, on éprouve un saisissement secret et solennel, inspiré « par les proportions graves et par l'ordonnance majestueuse de l'édifice. « Placé au-dessus des degrés qui conduisent dans la grande nef, on promène « son regard dans toutes les parties du Monument avec cette ardente « curiosité, ce charme inexprimable et cette muette admiration qui « s'emparent de toutes les facultés de l'âme en présence d'une œuvre « inspirée. La pensée suit le regard, s'anime au spectacle de l'expression « du génie architectural déployé dans les grandes nefs, le vaste chœur, et « demeure absorbée dans la contemplation des magnificences de l'abside. « Les transformations de l'art religieux ont laissé dans cette enceinte des « traces plus nobles que dans aucun autre édifice peut-être. Le style « romano-byzantin prend une expression qu'on lui croirait étrangère ; la « phrase traditionnelle est toute parée des grâces du style ogival sous la « gravité de ses formes latines ; l'architecture gothique, appuyée sur ses « deux sœurs aînées, conserve leur majestueuse sévérité, animée des « charmes de la jeunesse, d'une vie surabondante, embellie de ses orne- « ments les plus pompeux et les plus élégants.

« L'extérieur de la Cathédrale de Bayeux est très imposant, la « façade principale accompagnée de deux flèches pyramidales, la tour de « l'horloge élevée sur le centre du transept, les deux clochetons aigus « placés aux deux côtés de l'abside, communiquent au Monument une « physionomie pleine de grandeur et de distinction.

« Vue à distance, l'Église Notre-Dame offre une perspective enchan- « teresse. La masse générale se dessine, accompagnée de mille accessoires « pittoresques, dans un panorama riche et varié. A mesure que l'obser- « vateur change sa position, le spectacle se modifie et semble devenir

Digitized by Google

« nouveau. Le Monument paraît tout autre aux différents points de « l'horizon »,

Cette diversité qui inspirait cette appréciation à l'auteur du beau livre institulé *Les Cathédrales de France*, diversité heureuse qu'admirait aussi notre illustre concitoyen, M. de Caumont, provient, comme vous le savez, Messieurs, des différents styles architectoniques de notre Cathédrale, styles appartenant aux différents siècles qui l'ont vue construire et reconstruire.

En effet, si, à l'évêque Hugues revient l'honneur d'avoir entrepris la reconstruction de cet édifice détruit par le grand incendie de 1046, reconstruction dont il ne reste guère que la partie inférieure des deux tours du portail, ce fut Odon, le frère du conquérant, qui continua et acheva l'œuvre qu'il eut la gloire d'inaugurer en présence du vainqueur de l'Angleterre et de la reine Mathilde.

Jusqu'où s'étendait cette construction ?

On ne saurait le préciser, car le chœur, merveille du XIII^e^ siècle, élevé par Robert des Ablèges, compagnon de Saint-Louis à la Croisade, n'appartient ni à la construction du vice-roi d'Angleterre, ni à celle commencée après lui par Philippe de Harcourt, en 1159.

Toutefois, en se reportant aux savantes études de Viollet le Duc, sur le plan des Cathédrales, il faut admettre que Notre-Dame de Bayeux, comme les abbayes de Saint-Etienne et de Jumièges, avait un transept et un chœur, accompagnements de la nef et qu'elle possédait aussi une troisième tour.

La démolition, en 1855, des quatre piliers du transept a changé cette supposition en certitude et quatre beaux chapiteaux romans, ornés de sujets largement sculptés, conservés dans le musée lapidaire de la Cathédrale, sont de nature à donner une idée de ce qu'était l'ornementation de la Cathédrale d'Odon, qui, suivant nous, n'est pas celle de la partie romane de la nef, dont les chapiteaux nous paraissent trop artistement fouillés pour ne pas appartenir à la construction de Philippe de Harcourt, dont nous avons déjà parlé.

Pour quel motif et à quelle époque ces piliers romans disparurent-ils, enveloppés dans les piliers gothiques que nous avons vus de nos jours soutenir la tour surmontée du dôme élevé par Moussard ?

Il est très probable que la cause de cette disparition fut le désir de rattacher l'architecture des piliers du transept à l'architecture ogivale du chœur. Quant à l'époque, nous croyons pouvoir la déterminer facilement.

L'arcature ogivale, qui couronne à l'extrémité de l'édifice la partie

Digitized by Google

supérieure du corps carré de la tour actuelle, dénote une époque antérieure à celle de la construction de la tour octogonale qui la surmonte.

Cette partie existait donc avant la tour du Patriarche.

Dans des notes insérées en 1847, dans une publication intitulée : « *Le Calvados Pittoresque* », M. l'abbé Thomine, qui avait fait une étude sérieuse de la Cathédrale de Bayeux, émettait cette opinion :

« Nous sommes portés à croire, disait-il, que la construction du croisillon sud fut comprise dans la réédification de la tour sur le chœur, faite en 1425, 1426 et 1427, par l'évêque Nicolas Habart et le Chapitre. »

Nos recherches nous ont confirmé la justesse de la supposition de M. l'abbé Thomine, effectivement, ce fut en 1421, que Nicolas Habart monta sur le siège épiscopal de Bayeux. Né à Granville, il était Anglais d'origine et avait eu le malheur, suivant M. Louis Dubois, de siéger au nombre des juges de Jeanne d'Arc, comme l'infâme Cauchon, son collègue de Lisieux. Condamna-t-il au bûcher la chaste et vaillante héroïne de Domrémy ? (1)

C'est un point historique que nous n'avons pu éclaircir ; ce que nous savons, c'est que cet évêque fit de grandes libéralités à l'église dont il était le chef.

(1) MM. O'Reilly, Quicherat, Fabre, Léo Taxil et Paul Fesch, qui ont étudié le procès de la Pucelle d'Orléans, et publié sur ce point historique d'importants et renommés travaux, ne font aucune mention de l'évêque Habart.

Les Membres du Clergé de Bayeux qui furent mêlés au procès de l'héroïne de Domrémy, sont :

1° Jean d'Estivet, dit *Benedicite*, nommé chanoine de Bayeux, le 1er janvier 1421, *jure regali*, par Henri V d'Angleterre, ami intime de Cauchon, et promoteur ou Procureur-Général du procès. Etre grossier et brutal, fait pour les besognes viles. Il s'acharna à la perte de Jeanne. Ame de boue, il mourut dans un bourbier où il était tombé ;

2° Guillaume Desjardins, docteur en médecine, chanoine de Rouen et chancelier de l'Eglise de Bayeux, un des juges ;

3° Zanon de Castiglione, alors (1431) évêque de Lisieux, qui intervint au procès par voie de consultation et se prononça pour la culpabilité. Sa principale raison fut que Jeanne était fille de trop basse condition pour être inspirée de Dieu. Cauchon ayant reçu l'évêché de Lisieux, en 1432, Zanon passa à celui de Bayeux, vacant par la mort d'Habart, et c'est pour n'avoir pas pris garde aux dates que certains historiens, ont attribué, à l'évêque de 1431, ce qui n'était vrai que pour celui venu en 1432.

— Jean Lévêque, religieux augustin, du couvent de Bayeux, professeur de théologie, plus tard évêque de Démétriade, fut aussi un des juges de la Pucelle. Comme bien d'autres, il mit à la réhabiliter le même zèle qu'il avait mis à la condamner.

E. A.

Digitized by Google

Entre autres, il fit construire la pyramide de la tour du portail, du côté du midi, fit élever le bâtiment de la Bibliothèque actuelle du Chapitre et répara les orgues. Fût-ce en expiation du jugement inique qui pesait sur sa conscience, fût-ce par affection pour son église ? Nous nous contenterons de constater les faits.

C'est le 19 février 1425, que nous voyons surgir, pour la première fois, dans le compte du fabricier de la Cathédrale, cette question de la réédification de la tour de dessus le chœur.

Le fabricier, dont nous ignorons le nom, paraît avoir eu la charge du travail ; car, pour le dédommager, une délibération lui alloue une augmentation de dix livres pour la peine qu'il prend à la reconstruction de cette tour.

Le travail paraît sérieusement engagé ; car, le 13 septembre 1426, cent livres sont prélevées dans le trésor pour subvenir à la dépense.

Le 30 juin 1427, l'évêque Habart et les chanoines se cotisèrent pour fournir à la fabrique, sur la mense épiscopale et sur leurs prébendes, des fonds qu'ils s'engagèrent à verser au fur et à mesure des besoins du travail.

Ici, un temps d'arrêt assez long nous paraît avoir paralysé l'exécution des travaux.

Le 29 septembre 1431, l'évêque, ami des Anglais, le bienfaiteur de la Cathédrale, était descendu dans la tombe, et le juge de Jeanne d'Arc avait comparu, à son tour, devant le Juge éternel.

Le 26 mai 1432, Zanon de Castiglione, Italien d'origine, montait sur le siège d'Exupère. Esprit souple et délié comme tous les Italiens, flairant le succès là où il devait se manifester, ce Prélat, d'abord favorable aux Anglais, rallié plus tard au parti national et étroitement associé à la fortune de Charles VII, au milieu des luttes sanglantes dont son diocèse fut le théâtre, eut d'autres soucis que celui de la tour.

S'il lui fût donné de voir la victoire de Formigny et d'entrer à cheval dans la ville de Caen, aux côtés du prince qu'il avait fidèlement servi, il ne put, absorbé par les occupations de sa vie politique, s'associer d'une manière active à l'œuvre entreprise par son Chapitre.

Cependant, malgré la guerre qui désolait la contrée, le Chapitre n'abandonnait pas son projet. Le 15 octobre 1439, il nommait des délégués qui devaient se rendre dans une forêt que le Vicomte de Bayeux faisait vendre, afin de se procurer les échafaudages nécessaires.

Le 15 mai 1446, même délibération pour faire acheter du bois à Lille-

Digitized by Google

bonne et décider que ces arbres seraient apportés et mis en dépôt à Bernières-sur-Mer.

Cependant, le travail marchait. Le 10 septembre 1460, le Chapitre nomma encore des députés pour faire accélérer la construction. Cette décision fut suivie d'effet; car, dix ans plus tard, le 1er juin 1470, le Chapitre décida qu'une messe solennelle du Saint-Esprit serait chantée à l'occasion de la pose de la première pierre de la tour. Pour faire face aux dépenses, 280 livres furent encore tirées du trésor.

Le 24 juin 1471, il fut décidé que les ouvriers seraient payés à raison de 4 sous par jour.

Depuis 1490, un grand changement s'était produit dans l'évêché de Bayeux, Zanon de Castiglione avait disparu du siège épiscopal et les suffrages intéressés du Chapitre avaient appelé à sa place un jeune homme que sa grande fortune, la haute position de sa famille, le crédit immense dont il jouissait auprès du Roi faisaient à l'avance un bienfaiteur pour la Mère-Eglise du Diocèse.

Ce fut en 1460, que Louis de Harcourt, descendant du rang d'archevêque de Narbonne, pour devenir évêque de Bayeux, prit la direction, nominale plutôt qu'effective, du diocèse dont il devenait le premier Pasteur.

Absorbé par ses grandes charges politiques, nous ne le voyons pas, dès le commencement de son épiscopat, intervenir aucunement dans la construction de la tour.

Le Chapitre était à bout de ressources. Cependant, dans sa ténacité, il ne renonçait pas à son entreprise ; aussi, par deux délibérations prises les 15 et 20 février 1471, décida-t-il que les revenus de la chapelle de La Délivrande, perçus dans l'année, seraient employés, sans en rien distraire, à l'achèvement de la tour.

Néanmoins, cette ressource dut être insuffisante, et alors, à bout d'expédients, il décida qu'un appel officiel serait fait au petit-neveu de Philippe de Harcourt, l'un des constructeurs de la Cathédrale de Bayeux.

Cet appel ne fut pas stérile, car le document que nous avons feuilleté constate que le 26 décembre 1477, le fabricier, revenu de son voyage à l'abbaye de Lyre, où se trouvait le Patriarche de Jérusalem, rapportait au Chapitre cette heureuse nouvelle, à savoir, que Louis de Harcourt annonçait au Vénérable Chapitre de l'Insigne Eglise de Bayeux, qu'il prenait l'engagement d'achever à ses frais la *Tour carrée qui est au milieu du chœur, suivant le dessin des plus habiles architectes.*

Digitized by Google

Rempli de joie de voir ses désirs exaucés, le Chapitre déclara qu'il acceptait l'offre, et, qu'en reconnaissance, il serait chanté à toutes les messes du chœur une oraison pour la prospérité du Seigneur Evêque, et que, de plus, il lui faisait l'offre de lui donner la sépulture au milieu du chœur, *entre l'aigle et les chandeliers*.

A partir de ce jour, une phase nouvelle était ouverte pour la construction de la tour. L'œuvre, si péniblement entreprise, allait devenir florissante et glorieuse, et comme le lys qui sort d'entre les ronces, la tour ne devait pas tarder à élever dans les airs ses clochetons sveltes et artistement sculptés, surmontés de la statue dorée de l'archange Saint Michel.

Les détails, remplis d'intérêt, de cette construction, seront, Messieurs, si vous le trouvez convenable, l'objet d'une seconde communication.

II

Dans la première partie du travail que nous avons consacré à l'histoire de la construction de la tour centrale de la Cathédrale de Bayeux, nous avons établi, en nous reportant au plan généralement suivi par les architectes de l'Ecole romane, que le Monument, objet de nos recherches, avait dû posséder une troisième tour, élevée entre la nef et le chœur ; — que cette tour, dont on a retrouvé les piliers primitifs, lors des travaux effectués par M. Flachat, dut disparaître lors de la construction ogivale du chœur, peut-être même plus tard ; — que ce fut vers 1425, que l'évêque Nicolas Habart commença la tour centrale, en surmontant les piliers qui la supportent dans le transept, du massif corps carré sur lequel devait reposer la tour et dont l'arcature ogivale accuse incontestablement le XV^e^ siècle ; — que ce travail, ayant été interrompu par suite de la mort du Prélat et aussi par l'insuffisance des ressources dont le Chapitre pouvait disposer, fut repris sous l'épiscopat de Louis de Harcourt, avec une activité nouvelle : ce richissime évêque, ayant annoncé au mois de décembre 1477, à la députation du Chapitre venu le trouver dans son abbaye de Lyre, dont il cumulait les bénéfices avec les revenus du siège épiscopal de Bayeux, qu'il prenait entièrement à sa charge les frais d'édification de la tour, offrant de la faire bâtir suivant le *dessin* des plus habiles architectes.

Actuellement, il nous reste à élucider cette double question : quelle était la forme de la tour due à la libéralité de Louis de Harcourt ?

Quelle dépense entraîna sa construction ?

Digitized by Google

Comme nous venons de le dire, le corps carré de la tour centrale, construit par Nicolas Habart et le Chapitre, présente un volume exceptionnel, et sa masse charge d'un poids énorme les 4 piliers élancés qui le supportent à l'entrée du transept. Cet état de choses ne pouvait échapper à la perspicacité d'un homme doué d'un esprit aussi supérieur que l'était Louis de Harcourt.

Aussi, M. l'abbé Laffetay, le savant historien du diocèse, dans un document extrait du compte du fabricier Nichole Michel, a-t-il constaté que Louis de Harcourt, en offrant d'édifier la tour, eut grand soin de déclarer que, dans le cas où elle s'écroulerait sous le poids de cette surcharge, il n'entendait pas que la responsabilité lui en fut imputée.

Cette observation frappa le Chapitre et calma sensiblement son enthousiasme.

Dans ce manuscrit où nous avons, nous aussi, puisé les éléments de ce travail, nous avons trouvé, écrites à la date du 23 mars 1478, les lignes suivantes : « Il a été ordonné par le Chapitre, que le Patriarche présidait, que l'amortissement de ladite tour, c'est-à-dire le couronnement, sera fait le plus léger qu'il se pourra, de peur d'accident ».

Comme on le voit, le Patriarche, qui, absorbé presque entièrement par ses charges politiques, visitait rarement son diocèse, était venu lui-même traiter cette importante question avec le Chapitre de son Eglise Cathédrale. Toujours, suivant M. l'abbé Laffetay, les travaux entrepris par Louis de Harcourt, commencèrent le 1er octobre 1477, et durèrent 22 mois. Leur coût aurait été de 4,092 livres 12 sols 6 deniers, somme qu'indique aussi Hermant. Nous acceptons parfaitement ce chiffre qui, en prenant pour base le prix du blé au XVe siècle, équivaudrait pour le moins à 80,000 francs ; mais, ce laps de temps de 22 mois, indiqué pour l'exécution du travail, et la somme de 4,092 livres 12 sols 6 deniers, ne s'appliquent qu'à la partie la moins importante de la tour, c'est-à-dire à la construction en pierre, qui fut bien terminée le 1er octobre 1479, mais qui n'était que la *partie inférieure* de la tour, surmontée, dit le manuscrit, d'un *bonnet* qui couvre le dedans de la couronne.

En effet, le 12 juin 1479, nous trouvons cette mention : « Le fabricier donnera 4 livres 11 sous 4 deniers aux ouvriers qui ont achevé la tour. »

C'était une gratification.

Le registre du fabricier, que nous avons dépouillé, donne des renseignements curieux sur les prix des matériaux et de la main-d'œuvre accordée aux ouvriers employés pour la réédification de la tour :

Digitized by Google

« A Olivier Jehan pour six vingt-neuf pieds de carel 100 sols

« A Maître Thomas Mignot, pour soixante-quatorze pieds de carel, à 9 deniers par chaque 53 sous 6 deniers

« Pour 4 tonneaux de caulx, le samedi pénultième de mai 102 sous

« Pour 13 charretées de sablon, pour la semaine commençant le 26 de septembre 13 sous

« A Guillaume Le Terrier, machon, pour un jour qu'il a besogné à lever les gouttières de la tour, la semaine commençant le 21me jour de juin, à 3 sous par jour 12 sous

« A Colin du Bosc, pour lesdits quatre jours à 3 sous 12 sous

Suit une longue nomenclature de prix de ce genre.

Total du salaire des machons 22 livres 5 sous 6 deniers

Comme on l'a vu plus haut, le 12 juin 1479, la partie octogonale de la tour en pierre était terminée.

C'est sur cette partie que Moussard assit son dôme, lorsque l'incendie eût brûlé la tour en plomb et en charpente, qui couronnait celle du xve siècle.

C'est ce magnifique morceau d'architecture flamboyante, qui existe aujourd'hui encore et pour la conservation duquel, la ville de Bayeux et le diocèse, ont lutté avec tant d'ardeur et de fermeté. Le Patriarche de Jérusalem, qui paya de ses deniers cette magnifique construction, eut la satisfaction de la voir terminée ; mais, contrairement à l'opinion jusqu'ici admise, il n'eut pas la joie de voir exécuter la merveille de plomberie qui devait la terminer.

En effet, par le compte du fabricier Jehan Boutin, nous établirons que le *bonnet*, nom vulgaire que lui donnent les comptes du Chapitre, ne fut commencé qu'en mai 1483, pour être terminé en octobre 1486.

Cependant, le Patriarche eut l'heureuse fortune de voir, de son vivant, la principale partie de son œuvre, et mort, vice-roi de Normandie, il trouva sous sa couronne ducale, une royale hospitalité, comme les Pharaons d'Egypte sous leurs pyramides.

En effet, il mourut aux Etats-Généraux de Tours, le 14 décembre 1479, et sa dépouille terrestre, rapportée à Bayeux, fut inhumée sous la voûte de la tour centrale, élevée en grande partie par ses libéralités. Ce fut là que ce grand évêque, le bienfaiteur généreux de la ville, cet homme politique distingué, reposa jusqu'au jour où les troubles religieux du xvie siècle amenèrent la profanation de ses cendres.

Dans un prochain chapitre, nous aborderons la partie principale de

Digitized by Google

notre travail, qui est la tour en plomb, dont la tour de pierre n'était en quelque sorte que la base.

Nous aidant des dessins donnés par les graveurs Landry et Jahiot, ainsi que du tableau qui existait dans la Salle Capitulaire et des comptes très-nombreux du fabricier Boutier, nous essaierons de faire connaître ce qu'était cette tour en plomb doré, chose merveilleuse, dit le *manuscrit Gassion*, puis nous entrerons dans quelques détails sur l'horloge qu'elle contenait, horloge très curieuse, au sujet de laquelle le document précité donne des renseignements fort complets et fort intéressants.

III

Dans les chapitres que nous avons précédemment consacrés à la reconstruction, au xv^e^ siècle, de la partie octogonale de la tour centrale de la Cathédrale, nous avons raconté comment cette partie de l'édifice, commencée bien avant l'épiscopat de Louis de Harcourt, fut, grâce aux subsides de ce riche et généreux Prélat, terminée au mois d'août 1479, après un travail de vingt-deux mois, juste assez à temps pour pouvoir abriter la tombe de ce grand dignitaire de l'Etat, qui mourut le 14 décembre de la même année, à Tours, où il assistait à la tenue des Etats-Généraux.

Il nous reste à vous entretenir de la construction du couronnement de cette tour et à vous dépeindre, aussi approximativement que nous pourrons, l'ensemble de son architecture et sa physionomie.

Ainsi que le détaillent les comptes du fabricier Nichole, dont nous donnerons les articles principaux, comme pièces justificatives, la dépense de la maçonnerie s'élevait au chiffre total de 4,092 l. 12 s. 6 deniers, somme considérable, quand on songe qu'à cette époque le boisseau de froment valait 1 sol 9 deniers. D'un autre côté, le Patriarche, en offrant de se charger des frais de la construction, avait proposé de faire faire le travail suivant le dessin des plus habiles architectes.

Volonté et ressources, rien ne manquait donc pour faire une œuvre magistrale.

Le travail fut en rapport avec la richesse architecturale de l'édifice, dont il complétait l'ordonnance, et aussi avec le goût caractéristique du xv^e^ siècle, époque à laquelle l'architecture ogivale, sur le point de disparaître devant l'architecture grecque de la Renaissance, comme la lampe au moment de s'éteindre, projetait, en flamboyant, ses dernières magnificences.

Digitized by Google

La tour, dans le plan adopté, se divisait en deux parties distinctes: 1° la partie octogonale en maçonnerie; 2° la partie supérieure, ou couronnement, faite en charpente de chêne recouverte de plomb.

Ce couronnement, que ce fabricier appelle le *bonnet*, qui couvre le dedans de la couronne, ne fut exécuté que plus tard, et sa dépense ne fut pas comprise dans la somme ci-dessus indiquée de 4,092 livres.

Effectivement, c'est seulement en 1483 que nous voyons, le 17 mai, les charpentiers entreprendre cette œuvre. La fabrique a hâte que le travail marche vite; elle décide qu'il sera mis autant de charpentiers qu'il faudra. Comme ses revenus ne peuvent faire face à la dépense, le trésor de l'église lui prête 1,500 liv. pendant les années 1484, 85 et 86.

Les 29 mai 1484 et 9 août 1486, on décide l'acquisition du plomb nécessaire à la couverture de la tour.

Le 2 mai 1485, un commissaire est nommé pour faire achever la couverture dans le plus bref délai et y faire mettre les ornements de plomb qu'il jugera pour le mieux par conseil d'expert.

Comme le travail de plomberie exigeait un certain laps de temps pour être exécuté et qu'il fallait protéger contre les intempéries l'intérieur de la tour, on y fit établir, en 1483, une toiture provisoire, ainsi que le prouve la mention suivante :

« A Richard Hamel, couvreur en glieu, qui a vacqué jour et demi à « couvrir un aménagement fait sur le petit vis de la couronne, à deux « sous dix deniers par jour, 3 sous 9 deniers. »

Le livre des comptes du trésorier atteste qu'une quantité considérable de bois de chêne, presque tous achetés dans le pays, fut affectée au travail de la tour et il montre aussi quelles précautions on prenait pour s'assurer de la qualité des matériaux à employer.

Bois acheté pour ledict édifice de Monsieur le chanoine de Saint-Martin, 80 livres.

A 4 charpentiers qui ont visité lesdits bois, comme appert par la cédule, 10 sous.

C'est dans la cour du chanoine d'Arry que les charpentiers avaient établi leur chantier de travail, probablement en raison de la proximité de cette demeure canoniale. Où se trouvait cette habitation? Très certainement tout près de l'église :

« Baillé au maistre charpentier pour avoir fait nétoyé la cour de la « maison d'Arry où ils ont bésoigné 2 sous six deniers. »

Pendant que la Fabrique et le Chapitre s'ingéniaient, par divers moyens,

Digitized by Google

à se procurer des ressources pour assurer l'exécution d'un travail si ardemment désiré, les ouvriers ne restaient pas inactifs et les états de salaire, notés par le fabricier, indiquent qu'ils étaient nombreux et bien rétribués.

De son côté, le Chapitre ne négligeait rien pour aiguillonner leur activité et récompenser leur zèle ; aussi, travaillaient-ils à l'envi.

Le 1er mai 1486, lorsque le printemps vint amener, avec son doux soleil, un vieil et joyeux usage, le travail se trouva assez avancé pour que les plombiers, au grand contentement des Bayeusains, pussent planter le mai enguirlandé sur le sommet de la charpente, manifestation populaire pour le festoyement de laquelle le Chapitre leur octroya libéralement une gratification de 15 deniers.

Les plombiers et les charpentiers avaient le rôle exclusif dans la partie supérieure de la tour, dont les maçons avaient terminé, en 1479, la première partie.

Etait-ce pour des raisons de solidité, qu'on avait adopté ce système de couronnement, ou bien est-ce en raison des ressources qu'offrait l'emploi du plomb pour la décoration ?

Nous pensons que ces deux motifs contribuèrent à l'adoption d'un couronnement métallique enveloppant une carcasse en chêne.

En effet, dit M. Viollet-le-Duc, « la plomberie remplit un rôle impor-« tant dans l'architecture du Moyen-Age, et les plomberies, malheureu-« sement rares, qui nous restent des XIIe, XIVe et XVe siècles, sont remar-« quables par leur légèreté relative et leur exécution soignée ».

De plus, comme les feuilles de plomb étaient souvent, à cette époque, gravées de traits remplis d'une matière noire, formant des dessins de figures et d'ornements, rehaussés, la plupart du temps, par des peintures et des dorures appliquées au moyen d'un métal très énergique, on conçoit que ce genre de décoration devait resplendir sur la tour éclatante de blancheur, tout nouvellement élevée par la générosité du riche évêque préposé à l'administration du diocèse de Bayeux.

Mais, d'abord, quels furent les artistes, architectes, maçons et plombeurs qui consacrèrent leurs talents à ce travail ?

Les documents, que nous avons compulsés, sont muets à cet égard.

Dans ce siècle de foi, les maîtres ès-œuvres travaillaient pour Dieu et tenaient peu à léguer leur nom à la mémoire des hommes ; aussi, à quelques exceptions près, ignore-t-on généralement quels furent les architectes qui ont élevé ces magnifiques édifices religieux, objet de la juste, légitime admiration des générations présentes.

Digitized by Google

Cependant, le compte du fabricier a inscrit, d'une manière indirecte, le souvenir d'artisans qui durent activement travailler à la tour, peut-être même en diriger les travaux.

Nous voyons un Robine et Thomas dit Goubot, employés à découvrir, pendant 4 jours (moyennant 3 sous par jour), le bonnet en ardoises qui, dans l'origine, se trouvait recouvrir les quatre piliers du transept.

Le fabricier parle souvent du maître charpentier, mais ne cite pas son nom.

« Donné par Messieurs du Chapitre au maître-charpentier pour sa peine « et vacation quand il vint premier voir et visiter et faire son devis pour « le charpentage . 68 sous

« Pour papier pour faire le jet de la charpente 3 deniers

Enfin, le fabricier nous fait connaître le nom de l'habile artisan qui exécuta l'importante œuvre de charpente, dont toutes les pièces, ainsi que nous l'avons déjà dit, avaient été travaillées dans la cour du chanoine d'Arry, travail qui avait duré plus d'une demi-année.

Cet ouvrier, ou plutôt cet artiste, se nommait Pierre Artoys.

« A Pierre Artoys, maistre et principal charpentier en dicte œuvre, « par marchié faict avec lui, doibt gagner par chacune semaine, feste et « férie, la somme de trente-quatre sous tournois. »

Pierre Artoys avait pour collaborateurs : Colin Estienne et Langlois Estienne, Cardot Lescuyer, Estienne le jeune, Jehan Baset, Robin Baudieu, Jehan Gosse et Le Savoureux.

La somme totale que reçurent pour salaire ces charpentiers s'éleva au chiffre de 399 liv. 17 sols.

Si, dans les comptes de la dépense, nous avons eu la satisfaction de pouvoir découvrir, d'une manière positive, le nom de Pierre Artoys, le maître charpentier, la même certitude, n'existe pas en ce qui regarde l'habile artisan qui, s'il n'en conçut pas le plan, exécuta la magnifique tour octogonale en pierre qui s'élève sur le corps carré et est un véritable bijou de pierre.

Nous voyons bien figurer, à la fin des travaux, un maître maçon, les visitant comme expert, en quelque sorte, mais nous n'oserions affirmer que ce fût là le maître ès-œuvres proprement dit.

« A maistre Jacques Le Roux, maçon, lequel est venu visiter les édifices « de l'église et donné à lui pour son voyage, au dict maître Jacques Le « Roux, outre la somme de 68 sous dessus dits, un escu d'or valant « 34 sous. »

Digitized by Google

Pourquoi cette rémunération si considérable? Maistre Jacques Le Roux n'était-il point l'architecte?

Dans ce cas, nous penserions que le maître maçon exécutant aurait été Guillaume Le Terrier qui, avant l'assiette de la charpenterie, avait visité la tour avec un autre maçon et avait reçu pour cette mission XXII deniers.

Comme nous l'avons déjà dit, c'était à la plomberie que la pensée inspiratoire de la tour avait demandé la richesse proprement dite de son ornementation.

Au XV^e^ siècle, les tours des Cathédrales d'Evreux, d'Amiens avaient reçu de l'art du plombier leur décoration, il ne fut donc pas extraordinaire que la Tour du Patriarche empruntât à ce métal sa riche couronne.

Aussi, dès le début des travaux, voit-on le Chapitre porter ses principales préoccupations sur les moyens à prendre pour se procurer du plomb et des ouvriers capables pour trouver cette matière.

Les clous à plomb jouaient un grand rôle dans la main d'œuvre; aussi, voyons-nous le Chapitre en faire acheter à Roger Maunoury, féron, demeurant à Heurtevent, près Livarot, neuf milliers à 8 sous par mille et 16 sous par mille de renforcés.

On dépêcha, en outre, à Saint-Pierre-sur-Dives, un nommé Pierre Le Grand, pour se procurer aussi des clous, voyage pour lequel on lui donna cinq sous.

On se mit ensuite en quête du métal destiné à recouvrir la coupole.

Voici, à ce sujet, ce que nous apprennent les comptes:

« A Guillaume Fouques, pour 466 livres 1/2 de plomb acheté de lui, « comme appert par cédule, 12 liv. 10 sols.

« Pour 5,911 liv. de plomb acheté à Rouen, par Martin Philippe de la « Peruse, chanoine de Poligny, à 25 liv. 10 s. chacun millier et pour « avoir chargé ledit plomb et pour l'apporter à Bernières et charriage « dudit plomb, sept vingt dix-huit livres 12 sous 4 deniers.

« Audict Fouques, pour 642 liv. de plomb, 22 liv. 4 sous 4 deniers, « pour 2,060 liv. de plomb acheté à Caen, à 28 liv. chacun et pour le « charriage et vin du marché, 59 l. 7 s. 8 den.

« Pour un cent d'étain acheté à Caen par Raulline Le Grand, 14 liv.

« Item pour un autre cent d'étain acheté à Caen, le 10^e^ jour d'août, « par Perrin, père dudict Raulline, 14 liv. 3 sols.

« Audict Fouques pour 7,700 liv. de plomb acheté par lui à Rouen, « tant pour principal, que avaries, batelage et quairiage, 189 l. 12 sous « 10 deniers.

Digitized by Google

« A Thomas Leboucher, pour 1475 liv. de plomb au prix de 30 liv. le « mille, 44 liv. 5 sous.

« Pour cent douze livres et un quartier d'étain acheté à Caen par ledit « Raulline, 15 liv. 3 s. 5 den.

« Total : 529 liv. 18 s. 2 den. »

Nous trouvons encore l'appoint de plomb en quantité bien grande.

« Baillé par moi à Raulline le Grand 821 liv. de plomb qui étaient à la « plomberie.

« Baillé par Mons^r des Essartiers audict plombier 2,030 de plomb appar- « tenant à la fabrique pour jetter en table pour couvrir la tour.

« Pour poiser ledit plomb quand il fut livré audict plombier, VI sous.

« Audict plombier pour 1400 liv. de plomb par lui jetter en table à « 5 sous le cent valant 71 sous.

« Pour avoir pris lesdites 1400 liv. de plomb, 3 s. 8 d. »

A cette époque, les ouvriers qui travaillaient le plomb ne se le procuraient pas, comme ils le font de nos jours, en feuilles de la largeur et de l'épaisseur qu'ils le désirent.

Au Moyen-Age, livrés à leurs propres ressources, ils devaient le fondre, l'affiner même et fabriquer eux-mêmes les plaques métalliques qu'ils devaient employer ; c'est cette opération, désignée sous le nom de *mise en table*, que le fabricier mentionne et que M. Viollet-le-Duc explique au long dans son savant dictionnaire d'architecture.

Dans la construction de la tour dont nous nous occupons, la mise en table fut une opération préliminaire qui s'opéra, non-seulement sur les quantités de plomb que nous avons mentionnées, mais encore sur d'autres achetées à Honfleur, port de mer en rapport avec l'Angleterre, où ce métal était livré au commerce.

Pour employer cette grande quantité de plomb, on fit appel à des ouvriers étrangers. Nous voyons que le 5 février 1486, deux plombeurs, venus de Rouen pour visiter la tour, reçurent, par l'ordonnance du chanoine des Essartiers et de l'Official, la somme de x sols.

Le travail de la plomberie fut commencé dans le mois de mars par Raullin le Roux et Raullin le Grand : le salaire de ces habiles ouvriers se trouve indiqué dans le registre du fabricier.

« A Raullin le Grand, plombier, gaignant par prix faict avec lui, pour « lui et pour son varlet apprenti, 8 sous 6 deniers par cinq jours et demy « la semayne. »

Outre cet apprenti, on voit encore figurer d'autres ouvriers plombiers,

Digitized by Google

ce sont les nommés Pierre Le Grand, Jehan Blouays, Guillaume Fillastre, Raullin Gaillard.

Le salaire de tous ces ouvriers accuse une dépense totale de sept vingt-six livres 7 sous 11 deniers, somme considérable pour le temps.

La ferronnerie, qui avait fourni beaucoup de fer œuvré et dont la direction nous parait avoir été confiée à un nommé Julien Pontis, occasionna une dépense de cent livres 18 sous 4 deniers.

Avec les nombreux ouvriers affectés au travail de la charpente et de son recouvrement en plomb, le travail allait avec rapidité. Le 9 mai 1485, les charpentiers avaient fini le travail, et le 11 octobre 1486, les plombiers avaient terminé leur œuvre.

Pour les encourager, nous voyons que le Chapitre leur faisait des largesses.

Le gros du travail terminé, il fallut s'occuper de la décoration proprement dite ; car, comme le dit M. Viollet-le-Duc, les teintes mates du plomb étaient généralement relevées par des peintures et des dorures. Le Chapitre de Bayeux n'eut garde de rompre avec cet usage général et sa tour était trop élégante pour ne pas être richement décorée.

Le compte du fabricier contient, à cet égard, de précieux renseignements:

« A Pierre Hardy pour dorer les pannettes et rayons de ladite tour et « peindre le demourant du Bonnet de fleurs de Lys, de blanc et de noir, « par le prix de 24 escus d'or du prix de 34 sous pièce qui valent en « somme 40 liv. 16 sous.

« Audict peintre pour avoir doré l'entrepied et entre l'ange et ladite « pommette, 6 livres.

« A Cardin Raould pour huit flouettes à mettre sur les petits piliers de « la tour, comme appert, 72 sols. »

Comme vous voyez, Messieurs, le fabricier parle d'un ange qui surmontait la tour. Cet ange, qui était d'airain doré, était la représentation de l'archange Saint Michel. La présence, sur la tour, de ce chef de la *Gendarmerie du Ciel*, comme le nomment quelquefois nos naïves chroniques, trouvait son explication dans deux motifs: le premier, c'est que Saint Michel était un des patrons de Louis de Harcout, le principal donateur de la tour ; le second, est qu'il y avait convenance et peut-être prudence à faire planer, sur la Cathédrale, l'image du vaillant archange, pour protéger l'édifice sacré contre les *larrons* et aussi contre les atteintes de la foudre.

Digitized by Google

A cette époque, Franklin n'avait pas encore découvert le paratonnerre et nos pieux aïeux crurent avoir trouvé le moyen de protéger contre le fluide électrique la tour, objet de leur sacrifice et de leur amour.

Ecoutez le compte du fabricier :

« Le 29e jour d'août 1485, payé 4 sous à celui qui a placé l'angelot d'airain qui porte une croix où il y a de la vraye croix et des reliques. »

Vous voyez, Messieurs, que nos devanciers ne négligeaient aucune précaution dans leur foi naïve.

Ce fut dans les derniers mois de 1486, que fut terminée la Tour Centrale, dont les historiens ont attribué à tort l'ensemble de la construction à Louis de Harcourt, qui, mort en 1479, ne put faire élever que la partie octogonale en pierre, laissant à la générosité du Chapitre le soin de terminer le travail. Cette mission fut accomplie par lui dans des conditions artistiques, qui firent du travail un véritable chef-d'œuvre, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en essayant de reconstituer l'ensemble de l'œuvre.

Pour nous livrer avec vous à cette étude, nous aurons recours aux deux seuls dessins incomplets qui nous soient parvenus de cette tour, ainsi qu'aux indications contenues dans les comptes de la fabrique du Chapitre.

Les deux seuls dessins qui nous soient parvenus de la tour du xve siècle, sont ceux qui se trouvent sur le plan de Bayeux, publié en 1675, par Jollain, et dans le curieux tableau qui est placé présentement dans la Salle Capitulaire, et qui paraît avoir été fait dans le xviie siècle, peut-être sous l'épiscopat de François Servien, donne une vue à peu près complète de la Cathédrale.

L'ensemble de la tour était loin d'avoir la hauteur qu'a celle d'aujourd'hui ; la partie octogonale, qui existe encore, ne s'élevait guère qu'au niveau de la naissance des tourelles qui flanquent les angles des deux pyramides du portail et le sommet de la tour, c'est-à-dire la statue de l'archange Saint Michel ne devait pas dépasser en hauteur la moitié du fût des deux pyramides.

Dans la pensée de l'architecte, cette œuvre était une véritable couronne ducale et non une tour destinée à faire concurrence aux deux autres. Pour apprécier le mérite de la partie en pierre, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter l'appréciation suivante au beau livre, publié sur la reconstruction de la tour, par M. de Dion, cet habile collaborateur de M. Flachat.

« L'expression de bonnet, employée par le Trésorier, pour caractériser « l'œuvre du Patriarche, est, dit M. de Dion, d'une justesse remarquable

Digitized by Google

« — ramenée à ses éléments primitifs — la tour représenterait, en effet, « une couronne ducale, dont les huit pans sont découpés à jour, dans le « style ogival flamboyant, l'ornementation en est riche et variée. Les « feuilles de choux, les chardons, les expansions végétales contournés et « parfaitement fouillés y abondent ; dans les fenêtres, les fleurs de lys « alternent avec les cœurs allongés, ce dernier type a fourni le dessin de « la balustrade, aux angles de laquelle se dressent des statues. On remar- « que, en plusieurs endroits, les armes du Patriarche, elles sont, quelque- « fois associées à celles de la Normandie, dont il était vice-roi. »

Quand on se reporte au chiffre élevé de la dépense qu'avait entraîné la construction du couronnement de la tour, fait en plomb artistement travaillé, on peut affirmer que le couronnement devait être, pour le moins, aussi beau que la partie en pierre. En étudiant les vues qu'en donne le tableau de la Salle Capitulaire et le plan de Jollain, on voit qu'au-dessus de la partie octogonale en pierre, se trouvait immédiatement une coupole ou dôme recouvert de lames métalliques, probablement imbriquées, suivant l'usage du temps, et richement ornées ; cette coupole était placée entre huit flouettes ou girons aux couleurs éclatantes, qui surmontaient les huit piliers de la tour octogonale et encadraient gracieusement le dôme.

Sur ce dôme s'élevait un clocheton, probablement à huit pans aussi, dans les ornements duquel le style flamboyant avait prodigué toutes ses richesses : ce dôme, orné de peintures et dorures, était surmonté de l'archange, qui, comme au Mont Saint-Michel, dominait tout l'édifice.

Véritable bijou de l'art métallique, cette couronne, toute resplendissante de dorures et de peintures, devait, en se détachant de la blancheur de la tour octogonale, produire un merveilleux effet, apparaissant dans l'azur du ciel comme une étoile brillante. Cette œuvre, vu le prix élevé qu'elle coûta, dût être digne du talent remarquable des artistes si habiles du xv^e^ siècle. Nous pensons que c'était un travail en tous points en rapport avec la richesse architecturale de Notre-Dame de Bayeux.

Les Bayeusains en étaient fiers et quand, en 1676, un incendie néfaste détruisit cette merveille, le souvenir s'en perpétua dans les regrets mêmes de la population.

Aussi, lorsqu'en 1715, Moussard, réparant les désastres du feu, construisit, dans le goût de l'époque, son dôme si malheureusement détruit en 1855, tout le monde admira la hardiesse de sa conception, mais un

Digitized by Google

manuscrit du temps rapporte que beaucoup, qui avaient vu la tour de plomb, ne purent s'empêcher de dire en soupirant :

« Oui, c'est beau ; mais, hélas ! ce n'est pas la vieille tour que le feu « détruisit. »

Dans un dernier chapitre, Messieurs, nous raconterons comme quoi le clergé de la Cathédrale, en possession enfin d'une tour centrale, prit les mesures nécessaires pour lui donner une affectation préméditée depuis longtemps.

Cette destination était le logement d'une horloge, objet mobilier fort rare alors et d'une grande utilité, à une époque où les montres étaient inconnues, et où, pour la division des temps, on n'avait guère que l'emploi du cadran solaire, dont l'usage était fort incertain sous le ciel nébuleux de notre pays.

L'horloge, que le Chapitre voulait placer dans la tour, devait, d'après ses vues, être digne de la magnifique sonnerie de la Cathédrale, dont une des cloches pesait 28,000 livres.

Pour arriver à ce résultat, le Chapitre s'imposa encore de lourds sacrifices et ses membres, avant de réussir, éprouvèrent plus d'un mécompte.

Leur récit, qui comporte des incidents fort curieux et parfois même plaisants, tels entre autres que la déconvenue des fondeurs, restés sots comme des fondeurs de cloches, nous fournira le sujet d'une prochaine communication.

IV

Dans les premiers chapitres de ce travail, nous avons établi, contrairement à l'opinion généralement admise, que le corps octogonal de la tour centrale de la Cathédrale de Bayeux ne fut point exclusivement l'œuvre de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem ; mais que, commencée avant lui par les soins du Chapitre, elle dut seulement à la générosité de ce Prélat la plus grande partie de son exécution et fut terminée après sa mort.

D'après le registre du fabricier et d'après les indications précieuses données par les rares dessins qui existent de ce monument, aujourd'hui détruit dans son sommet, nous avons fait revivre, autant que nous l'avons pu, la physionomie magnifique de cette tour resplendissante de dorure et de peinture. Tour sur laquelle planait, comme un protecteur céleste, la statue de l'archange Saint Michel.

Digitized by Google

Aujourd'hui, poursuivant notre tâche, nous allons vous raconter quels furent les efforts et les sacrifices du Chapitre pour doter ce beau corps de l'âme qui lui était nécessaire, c'est-à-dire d'une horloge d'une importance en rapport avec la magnificence du monument destiné à la renfermer.

Les horloges, Messieurs, sont d'une grande antiquité. Suivant M. Viollet-le-Duc, il en existait dès le XI^e^ siècle dans les églises et dans les châteaux.

Guillaume Durand, qui écrivait au XIII^e^ siècle, considère l'horloge comme une des parties essentielles de l'église :

« L'horloge, dit-il, sur laquelle on lit et on compte les heures, signifie « l'empressement et le soin que les prêtres doivent avoir à dire les heures « canoniques, au temps voulu, selon cette parole : Sept fois par jour, je « te louerai, Seigneur ».

On conçoit qu'à une époque où les montres étaient inconnues, les horloges fussent très utiles pour la division du temps. Sous le ciel brumeux de notre Normandie, les cadrans solaires ne pouvaient être que d'une bien médiocre utilité. Les horloges étaient donc d'une application très appréciée, mais fort rares souvent.

Ces machines étaient d'une complication fort remarquable, ajoute M. Viollet-le-Duc.

Vers la moitié du XIV^e^ siècle, il y avait à l'abbaye de Cluny, une horloge donnée par l'abbé Pierre de Chastelut. Le mécanisme de cette machine présentait un calendrier perpétuel, qui marquait l'année, le mois, la semaine, le jour, l'heure et les minutes, et un calendrier ecclésiastique qui désignait les fêtes et les offices de chaque jour. Cette horloge indiquait encore les phases de la lune, les mouvements du soleil. Puis, quantité de petites figurines mobiles représentant le mystère de la Résurrection, la Mort, saint Hugues et saint Odillon, abbés de Cluny ; la sainte Vierge, la Passion, etc., les heures étaient annoncées par un coq qui battait des ailes et chantait à deux reprises, en même temps un ange ouvrait une porte et saluait la sainte Vierge, le Saint-Esprit descendait sur sa tête sous la forme d'une colombe, le Père Eternel la bénissait ; un carillon harmonique de petites clochettes jouait un air, des animaux fantastiques agitaient leurs ailes, faisaient mouvoir leurs yeux ; l'heure sonnait et toutes les figurines rentraient dans l'intérieur de l'horloge.

Ces horloges compliquées, continue le même auteur Viollet-le-Duc, étaient fort en vogue pendant les XIV^e^, XV^e^ siècles, et à l'extérieur, les

Digitized by Google

sonneries des horloges étaient presque toujours accompagnées de Jacquemarts, qui frappaient sur les timbres avec des marteaux. Ces machines horaires à mécanisme, qui étaient l'honneur des cathédrales de Lyon, de Strasbourg, de Reims et de Beauvais, firent envie au Chapitre de Bayeux, et il se demanda pourquoi une des plus belles cathédrales du Royaume, une des plus riches, une des plus illustres, n'en posséderait pas une également.

Le Chapitre de Bayeux, en résolvant favorablement cette question, ne négligea aucune mesure pour se procurer une horloge d'une importance en harmonie avec la tour qui devait la renfermer. Aussi, le compte de notre fabricier note-t-il soigneusement toutes les acquisitions de métal destiné à la fonte des cloches de cette horloge.

Donnons, pour un instant, la parole au rigoureux comptable :

« A Antoine Le Neveu, bourgeois de Paris, pour 5,000 livres de métal à 13 livres 10 sous le cent, valent 675 livres.

« Baillé à M. des Essartiers (le chanoine), pour une cloche achetée, poisant 417 livres, à 12 livres 10 sous le cent valait 52 livres 2 sous 6 deniers.

« Item, baillé par moi fabricier, de ma vaisselle, le poys de 50 livres à 3 sous la livre.

« Item, est à noter que la cloche de prime sans feste a été cassée pour employer audict orloge, parceque au record du fondeur, n'avait assez matière pour faire ledict horloge du poids de 5,000 livres, à quoi nous était requis d'avoir mil ou 1200 livres de métal, outre le poids dudict horloge, ce que on ne peut présentement recouvrer à Caen, Saint-Lo ni Bayeux. Autrement, le moule eust été perdu, ainsi que le disait le dict fondeur, et pour cette cause fut besoin de prendre ladite cloche qui pesoit 2557 livres.

« A Perrin le Seuret, garde de poys le Roy, pour avoir pesé le métal venu de Paris, 12 sous 6 deniers.

« A Fabien Dubosq, charretier, pour avoir amené ledict métal de l'hostel Thomas Barbey, au lieu où se faisait la fonte, 5 sous 6 deniers.

« Audict Seuret pour avoir poisé ladite cloche de prime sans feste, poysant 2557 livres, duquel poys a été employé à la fonte de la cloche, 1250 livres, Baillé 5 sous. »

Comme vous voyez, Messieurs, il résulte de ces indications que le poids de l'horloge, c'est-à-dire du timbre, avait été fixé au chiffre de 5,000 livres.

Digitized by Google

Pour fondre cette pièce capitale, le Chapitre s'adressa à un homme non pas du pays, mais à un étranger, dont la situation devait être une garantie pour la parfaite exécution du travail.

Voici, en effet, ce que nous apprend le fabricier :

« A Odo, de la grande rue de Paris, fondeur de cloches, sur la somme de 56 livres qu'il devait avoir pour fondre la cloche, du poids de 5,000 livres, fachon de moule et pour dépens, dix livres dix sous ».

Vous remarquerez, Messieurs, qu'en gens prudents, les chanoines ne donnèrent qu'un à-compte, ils n'eurent pas à se repentir de cette précaution.

Le fabricier continue de donner des renseignements curieux sur les préparatifs de la fonte et sur cette dépense :

« A Maistre Jacques de la Haye, serviteur de M. de Grévilly (le chanoine), pour 500 liv. 1/2 de charbon pour fondre la cloche, 11 écus d'or valant 18 livres 14 sous.

« Pour une somme de charbon pour cuire le moule 7 sous 6 deniers.

« Item pour trois autres sommes de charbon, pour cuire ledict moule, 18 sous 6 deniers.

« Pour deux charretées de bois pour ladite fonte xxv sous.

« Pour deux aultres charretées de bois xx sous.

« Pour 30 tomberées de terre à faire le moule xxx sous.

« Pour 16 autres tomberées de terre à parachever ledit moule et faire la cheminée du fourneau 16 sous.

« Pour un aiz baillée au fondeur xviii sous.

« Pour trois fûts de pipes et un tonneau pour faire la fournaise xx sous.

« Pour trois seilles à porter l'eau pour détremper la terre 2 sous 9 deniers.

« Pour trois cents de clous à gantes 3 sous.

« Pour un cent de clous à clisson et un quarteron de renforceys xi deniers. »

Nous passons ici, Messieurs, le détail trop long de toutes les dépenses énumérées dans le compte et qui donnent des détails très curieux sur la fabrication des cloches. Nous devons cependant vous dire que pour se procurer du métal, on fut chercher dans la forteresse de Neuilly, appartenant aux évêques de Bayeux, une pièce de canon (serpentine) et 4 rouleaux de plomb, donnés par l'évêque. Nous voyons aussi que pour tâcher de ne point fondre la cloche, dite prime sans feste, les chanoines et le fondeur avaient été inutilement à Mondaye, à Caen et à Saint-Lo, auprès du maître de la monnaie, voir si l'on ne pourrait point se procurer du métal.

Digitized by Google

Ce fut le samedi 4 septembre 1483, que fut fondue la cloche, objet de tant de vœux et de tant de soins.

Pour engager les travailleurs et les fondeurs à bien faire, le Chapitre ne leur ménagea aucuns encouragements.

Voici en effet ce que nous dit le trésorier :

« Pour 5 quartes de vin, baillées aux fondeurs le jour de la fonte 5 sous.

« Pour 6 quennes de terre pour porter à boyre à ceux qui servirent à la fonte 2 sous 6 deniers.

« En pain pour les gens qui servirent à souffler 16 sous 6 deniers.

« Pour six vingt seize pots de cidre, à 5 deniers le pot, valent 56 sous 8 deniers ».

Nous voyons dans le compte qu'un grand nombre de soufflets avaient été mis à réquisition, aussi trouvons-nous la mention suivante :

« A trente hommes qui servirent continuellement à souffler le jour que fut faite la fonte, à 2 sous 3 deniers chacun 67 sous 6 deniers ».

Le métal fut enfin mis au moule et une anxiété bien naturelle remplissait tous les esprits, car grande était la somme des sacrifices que s'était imposés le Chapitre.

Suivant le compte du trésorier, une valeur de 801 livres 19 sous 3 deniers, se trouvait renfermée dans le moule que recouvrait encore le voile de l'incertitude.

Le mardi suivant, on sut à quoi s'en tenir sur la qualité de la fameuse cloche.

Effectivement, nous voyons que l'on donna 30 sous aux fondeurs et aux charpentiers qui, avec dix poulies, la hissèrent hors de son berceau.

Quel fut le résultat de la constatation ?

On ne peut s'en faire une idée bien exacte, cependant il advint que les anses étaient manquées et que pour statuer sur la réception, on envoya chercher le maître de la Monnaie de Saint-Lo et le fondeur de Coulomb, afin d'avoir leur opinion touchant les anses de la cloche qui étaient faillies, dit le fabricier.

Nous voyons même que le soir de l'arrivée à Bayeux de ces deux fondeurs étrangers, le Chapitre leur paya généreusement un souper qui coûta 10 sous.

On donna alors un congé poli au fondeur de Paris, ainsi que le dit l'article suivant du compte :

« Item par l'ordonnance de mes dicts seigneurs au fondeur de Paris,

Digitized by Google

quand on lui a donné congié par ce qu'il s'est soumis fondre les tinterelles, 10 livres. »

L'opération étant manquée, il fallut donc la recommencer.

Le fabricier est cette fois beaucoup plus sobre de renseignements sur la 2e opération, nous voyons seulement qu'on achète :

« 16 sommes de bois pour besoigner au moule de la cloche de l'horloge, pour la seconde fois, par ce qu'elle *était faillie* 20 sous.

« Qu'on baille 26 sous pour acheter 400 œufs pour faire *la chape du 2e moule de l'horloge ;* qu'on accorde 4 sous à celui qui a gravé les armes de l'église pour mettre à la cloche.

Pour assurer le succès de la nouvelle opération, le Chapitre prit encore des précautions d'un autre ordre.

Au moment de la fonte, il chanta solennellement une messe du Saint-Esprit pour attirer les bénédictions du Ciel sur l'œuvre, messe qui fut généreusement payée à Messire Blaise Liégard, la somme de 2 sous. Il fit exposer aussi les Reliques auprès du fourneau.

« Pour le déjeuner, dîner et souper des 9 personnes qui gardèrent les reliques et au fondeur de cloche, il fut accordé 50 sous. »

Il paraît que cette fois-ci le succès couronna l'entreprise, car le Chapitre récompensa généreusement ceux qui amenèrent la nouvelle-née dans l'église, ainsi que les charpentiers qui la montèrent. Ils reçurent comme gratification 40 sous.

Le timbre ne devait pas composer à lui seul la sonnerie de l'horloge et nous voyons qu'Antoine le Neveu, marchand de métal (déjà cité au sujet de la première cloche), reçut sur le prix du métal des tinterelles 50 écus d'or à 34 sous pièce, valant 85 livres.

Que le maistre de la Monnaie de Saint-Lo reçut 437 liv. 5 sous pour fourniture de 4,300 livres de métal pour l'apport duquel deux charretiers de la même ville reçurent 5 sous destinés à payer leur dîner et l'avoine de leurs chevaux.

Le montage de ces cloches dans la tour fut payé à Cardin Raoul et à Mongieu, par marchié fait, avec 70 sous.

Les horloges étaient trop rares à cette époque pour qu'il y eût, dans le pays, des ouvriers préposés à leur construction.

Ce fut un *horlogier* de Paris, Johan Vinc, qui fut chargé par le Chapitre de doter la Cathédrale de la machine destinée à donner la mesure du temps. Le prix en fut arrêté à la somme de 300 livres tournois.

Plusieurs fois, pendant qu'on exécutait le travail, le Chapitre im-

Digitized by Google

patient envoya à Paris pour s'enquérir de l'état où se trouvait l'œuvre.

« A Maître Robert le Maire, qui a esté à Paris et a apporté nouvelles « certaines des mouvements par le commandement de Messieurs les « Commissaires, 17 sous. »

Enfin, la précieuse machine arriva.

Pour enfermer le mécanisme, on contruisit une chambre qui coûta 10 sous 9 deniers, puis la sonnerie fut placée et ce dut être au grand ébahissement de la foule, car lorsque l'heure sonna, on vit deux hommes d'armes frapper de leur masse, en indiquant ainsi les divisions du temps, la fameuse cloche, objet de tant de désirs, de tant de déceptions et de tant d'efforts, à la fin couronnés de succès.

Pour témoigner à l'horloger sa juste satisfaction, le Chapitre fit généreusement les choses.

Voici en effet ce que dit le fabricier :

« Baillé au maître des mouvements quand fut assis le 1^er^ homme « d'armes, pour un pot de vin à boyre en haut, 18 deniers. »

Sous la main habile du maître dès mouvements, l'harmonie avait aussi payé son tribut et les tinterelles jetèrent dans les airs leurs notes mélodieuses. Il paraît très-certain qu'eu égard à son caractère d'urgente nécessité, cette horloge trouva grâce plus tard dans le sac de la Cathédrale et que les protestants l'épargnèrent.

En effet, elle existait encore en 1572, lorsque M. de Bras publia son précieux livre institulé : *Les Recherches et Antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie.*

Voici en effet ce que dit le vénérable historien :

« Il y a à Bayeux une belle église Cathédrale, la plus magnifique de la « province après celle de Rouen, et consiste au sieur Evesque douze « dignitez et cinquante prébendes auxquelles sont annexés des fiefs nobles « et juridictions de grand revenu et en l'Eglise ou Temple dudict lieu, « sont deux tours pyramides des plus hautes qu'on puisse voir, comme « aussi la tour du mitan est bastie d'un singulier ouvrage d'architecture, « d'arcs boutans à claires voies et ouvertures de toutes parts sur moyens « pilastres, tout au haut de laquelle est posée la plus grosse horloge de « ce royaume, au circuit de laquelle sont quatre clochettes ou chante- « relles, lesquelles de bonne harmonie et accord, devant que l'heure « sonne, font entendre le commencement de cette entienne : *Regina cœli « lætare*, et à la demie : *Alleluia !* ».

Cette cloche, ou pour mieux dire ce timbre, que M. de Bras qualifie

Digitized by Google

de plus grosse horloge du royaume, n'était plus, au moment où il écrivait, celle dont nous nous sommes occupé.

C'était alors une cloche monstrueuse de 28.000 livres que l'on entendait, dit le manuscrit Potier, à deux lieues à la ronde ; elle était si grosse que pour l'entrer dans la Tour on fut obligé de la faire passer par une des fenêtres.

En 1568, elle faillit par les anses et son règne fut fini.

Il est probable qu'alors le timbre primitif recouvra son usage.

Quant à l'horloge elle vécut, citée par tous les géographes du temps, avec la tour qui lui servait de demeure, jusqu'au jour fatal du 13 février 1676, alors qu'un incendie terrible fit disparaître, sous son souffle brûlant, cette tour objet de tant d'efforts et sujet de l'admiration constante de nos pères.

Mais, comme le phénix, cette tour devait renaître de ses cendres, et elle s'éleva de nouveau dans les airs sous la main magistrale de Moussard, transformation à laquelle nous vous demanderons la permission de consacrer un autre chapitre.

V

Si les citoyens doivent leur naissance à la Patrie, la Patrie doit aussi du retour aux citoyens qui ont travaillé à l'illustrer par leurs talents. Cette obligation réciproque m'a donné lieu de crayonner le portrait de deux patriotes, qui se sont acquis beaucoup de considération parmi leurs concitoyens. Puisse ce devoir rendu à l'amitié, en exciter d'autres à marcher sur leurs traces !

Jacques Moussard, architecte du Roy, naquit à Bayeux, en la paroisse de Saint-Martin, de Louis Moussard, bourgeois de cette ville, et d'Anne Acard. Il apporta, en naissant, tout ce qui lui fallait pour acquérir la connaissance des Beaux-Arts, une grande mémoire, une conception vive, un goût délicat ; aussi, donna-t-il, de bonne heure, des preuves de ces heureuses dispositions, et ses progrès, dans les différents genres qu'il embrassa, furent plutôt regardés comme des productions de l'assurement que comme l'effet d'une application suivie.

Après avoir appris par lui-même les principes du dessin et de la peinture, il eut le bonheur d'être reçu au nombre des élèves de M. Jouvenet. Il ne tarda pas à se distinguer parmi les émules qui travaillaient sous ce grand maître, et celui auquel il s'attacha plus étroitement, fut M. Restout,

Digitized by Google

dont il se gagna l'amitié, que cet illustre neveu de M. Jouvenet lui a conservée jusqu'à sa mort.

On remarque dans les tableaux qu'il a laissés, toute la hardiesse et la facilité de son pinceau. Ces morceaux font regretter qu'il n'ait pas voulu se fixer à cette agréable partie des Beaux-Arts. M. Moussard se tourna ensuite du côté des Mathématiques, de la Géométrie et de l'Architecture. Son goût le détermina enfin pour l'Architecture, comme l'art le plus propre à réunir l'utile à l'agréable. Il fit bientôt connaître la fécondité de ses talents par les ouvrages auxquels il fut employé. Un de ses essais sont l église et le chœur des Religieuses de la Charité de Bayeux. Ces premiers succès lui procurèrent une commission avec les ingénieurs destinés, par ordre du Roi, aux travaux du hâvre de Grâce.

L'amour de la gloire, qu'il préféra toujours à son intérêt personnel, ayant fait jouer contre lui les ressorts de la jalousie, il aima mieux renoncer à des espérances flatteuses qu'au plaisir de contribuer au bien public. Il revint dans son pays, avec la résolution de faire servir ses talents à l'avantage de ses compatriotes.

L'Eglise Cathédrale avait essuyé un incendie terrible en 1676, par l'imprudence d'un ouvrier. La partie qui souffrit le plus grand dommage fut la tour de l'horloge, alors couverte en plomb. Elle fut presque totalement ruinée. Le digne évêque de Bayeux, Mgr de Nesmond, ne voulut pas emporter au tombeau le regret de laisser un si bel ouvrage sans être réparé. Il se joignit au Chapitre pour une partie de la dépense et choisit M. Moussard pour conduire l'entreprise. Cet habile architecte prépara ses dessins, dont le plan parut d'abord autant effrayant par sa hardiesse qu'impossible dans l'exécution. Cependant, après bien des difficultés qui ne servirent qu'à mettre dans une plus grande évidence les ressources du génie de l'auteur, l'ouvrage fut entrepris, comme il l'avait souhaité : la première pierre fut posée le 1er octobre 1713, et la tour de l'horloge, heureusement conduite à sa perfection en 1715, est encore l'objet de l'attention des connaisseurs.

M. Moussard a raconté plusieurs fois, qu'étant âgé de deux à trois ans, au temps de l'incendie de cette tour, sa mère eut la complaisance de lui faire voir ce triste spectacle. Elle ne songeait pas alors que cet enfant serait un jour le restaurateur de ce bel édifice !

Pendant qu'il était occupé à cet ouvrage, on agitait, dans le Conseil du Roi, un projet bien plus hardi, mais aussi plus utile. C'était la construction d'un pont sur le *Petit Vey*, pour établir une communication facile

Digitized by Google

du Cotentin avec les autres parties de la Normandie. Le Prince Charles de Lorraine (1), auquel le Roi faisait don de ce pont, et le duc d'Antin, directeur général des bâtiments de S. M., informés, du mérite de M. Moussard, écrivirent eux-mêmes à cet habile artiste pour l'engager à aider de ses avis et ses conseils, celui qui devait être à la tête de cet ouvrage important. Des obstacles, qu'on n'avait pas prévus, firent avorter une entreprise si utile à toute la province, et M. Moussard fut privé du plaisir de développer l'étendue de ses lumières dans cette occasion.

Peu de temps après, il fut chargé de la direction de l'église que les Religieux de Saint-Vigor, près Bayeux, firent bâtir aux habitants de cette paroisse. Cet édifice, achevé en 1821, montra, dans sa belle simplicité, que l'architecte possédait les règles de l'art et qu'il savait les exploiter à propos. L'hôtel de Castilly, à Bayeux, occupé plus tard par le marquis de Faudoas, est un des derniers ouvrages de M. Moussard. Le plan du bâtiment, les proportions et la distribution des appartements sont également des preuves de la capacité de cet habile maître.

L'amour de la patrie ne lui permit pas d'accepter les emplois avantageux qui lui furent proposés dans la capitale et dans d'autres cantons du Royaume. Il crut respirer, dans son pays natal, un plus grand air de liberté que partout ailleurs; les entreprises, qui l'occupèrent toujours à Bayeux et dans les environs, effacèrent chez lui les idées ambitieuses d'une plus brillante fortune; il aima mieux y réduire sa réputation à un cercle étroit que de choisir un autre emplacement pour y faire valoir ses talents.

Amusant dans la conversation, ennemi de toute contrainte, ami fidèle, caractère franc et sincère, il sut allier les qualités du cœur avec celles de l'esprit: enfin, après avoir substitué, dans ses dernières années, la conduite d'un vrai chrétien à quelques légèretés de jeunesse, il vit approcher d'un œil tranquille le dernier moment, et termina ses jours dans les sentiments de religion les plus expressifs. Il mourut à Bayeux le 10 août 1750 et fut inhumé en l'église de Saint-Malo.

G. VILLERS.

(1) La lettre du prince Charles est du 23 avril 1719, celle du duc d'Antin, du 4 du même mois.

Digitized by Google

LE PUITS DE LA CATHÉDRALE

Les travaux récemment entrepris pour la construction d'une sacristie et d'un calorifère, travaux qui n'ont pas été sans causer quelque émotion dans le monde artistique, et dont les vieillards disent qu'il serait peut-être sage d'attendre la fin avant de les anathématiser, ont nécessité le creusement d'une excavation assez considérable dans la chapelle du Transept nord de notre belle Cathédrale.

En faisant ce travail, la pioche des ouvriers a rencontré de nombreuses sépultures, qui ont été reportées de côté et dans lesquelles on n'a recueilli que peu d'objets intéressants. On a ensuite procédé au curage du puits dont l'appareil fort soigné avait été mis à jour.

Avec des débris de bois sculpté, des fragments de seaux en bois, de ferrures de différentes espèces, de poteries brisées, on a rencontré un boulet de pierre, un chandelier, des briques émaillées, 4 morceaux d'une table d'autel, un fort fragment de corniche en pierre, deux tronçons de colonne en marbre avec leur chapiteau, cinq statues acéphales et manchotes, enfin un tronc gigantesque.

Cette chapelle construite probablement vers la fin du XIII^e^ siècle, suivant M. de Dion, renfermait les 7 différents titres : de Saint-Pierre ès-fonts ; de Saint-Pierre dans les fêtes pontificales ; de Sainte-Trinité, puis de Saint-Jérôme en 1258 ; de Saint-Regnobert ; de Saint-Léonard ; de Saint-Michel du Marché depuis 1698 ; de Saint-Exupère desservis, par un certain nombre de chapelains. La destination de cette chapelle à l'administration du baptême y justifie l'existence d'un puits pour se procurer l'eau nécessaire à cette cérémonie. Il en était ainsi dans certaines Cathédrales, et non des moindres, notamment celles de Fribourg, Ratisbonne et Strasbourg.

D'après des renseignements contemporains, le puits de Bayeux était à margelle, avec armature en fer martelé et à poulie. Il n'était pas recouvert parce que sa margelle était de hauteur suffisante pour prévenir tout accident. Son appareil et sa soigneuse exécution ne laissent aucun doute

Digitized by Google

sur sa respectable antiquité. Il est au moins contemporain de la chapelle où il est creusé.

Avant de s'occuper du puits, dont le curage a été opéré aux frais d'un généreux particulier, on commença par extraire du sol un cube de terre suffisant pour l'installation de la bouche de chaleur et de la prise d'air du calorifère. Les ouvriers se trouvèrent en présence du sol déjà exploré par M. Flachat, lors de la reconstruction des piliers : terres rapportées, débris de dallages et de moulures brisées, moëllons, décombres mêlées de briques et d'ossements. Cette rencontre des restes des générations antérieures n'avait rien d'extraordinaire, car nos églises sont pavées des os des prêtres qu'on y déposait au pied de l'autel où ils exerçaient leur saint ministère, et des fidèles auxquels leur piété généreuse envers l'Eglise méritait cette faveur. Mais ici, on n'a pas retrouvé seulement des ossements confondus, mais des sépultures inviolées : les unes en pierre, les autres en bois, suivant leur époque.

Beaucoup d'entre ces morts sont devenus ignorés : quelques-uns seulement ont échappé à l'oubli, par leur inscription soit à l'obituaire, soit aux registres du Chapitre. Voici les noms aujourd'hui connus de ces derniers, avec la topographie sommaire de leurs sépultures : près des fonts ou du puits : 1° Jourdain de Dampierre, prêtre ; 2° Richard de Beuzeville, chanoine ; 3° Guillaume Auber, pénitencier ; 4° Guillaume Danville, grand-conteur, prêtre ; 5° Jean du Fay, prêtre ; — Devant l'autel : 6° Nicolas du Haguier, prêtre ; 7° M^e Misouart, chanoine, prêtre ; 8° Geoffroy Asseline, chanoine, prêtre ; — Aux fonts, proche l'autel Saint-Exupère : 9° M^e Jean de Fontenil, chanoine, prêtre ; — Dans la chapelle : 10° Noble et discrète personne Guillaume Le Rebours, prêtre, archidiacre de Caen, mort en 1738 ; 11° Robert Fabri, chanoine, curé de Bricqueville ; décédé en 1501 ; — Entre le chœur et les fonts : M^e Jourdain de Dampierre, chanoine de Cartigny. L'un d'eux, Guillaume Le Rebours, donna, d'après les notes de M. Lambert, l'autel actuel de cette Chapelle, sculpté par Mangin, de Bayeux, et le tableau du rétable (1), dû au pinceau d'Eustache Restout, religieux et architecte de Mondaye, tableau détruit en septembre 1792.

Quelques-uns des squelettes mis au jour se sont effondrés en poudre sous la pression atmosphérique, mais bon nombre d'ossements, pieusement recueillis, mis dans onze cercueils neufs, ont été de nouveau, après

(1) Ce tableau représentait Saint Pierre invoquant le Ciel pour la guérison des malades qui l'entourent.

Digitized by Google

une absoute solennelle donnée par le Chapitre, confiés à la terre jusqu'au jour de l'universel réveil ! — si toutefois une nouvelle fantaisie des générations à venir ne les projette encore du lieu où ils avaient acheté le repos de leurs cendres.

On n'a trouvé que peu d'objets intéressants dans ces sépultures ; une paire de souliers à bout pointu, d'une taille minuscule, indiquant une gracilité de pied remarquable chez un adulte. Ces souliers, du XIV^e^ siècle probablement, terminés en arc ogival, ne rappelaient que de loin leurs ancêtres « à la pointe relevée en queue de scorpion », anathématisés par l'évêque de Sées, Serlon, en 1108, dans l'église de Carentan.

J'ai recueilli un morceau de tissu de laine, devenu brun, broché de losanges, au milieu desquels une fleurette. Ce brochage de couleur verte et le tissu peuvent être attribués au XIV^e^.

Le puits que fermait une plaque de fer carrée — plaque mise lors de la transformation de l'ancienne chapelle, pour atténuer ses grandes dimensions, qui auraient nui à l'édification de l'autel que nous voyons aujourd'hui — une fois découvert, se révéla tel qu'il avait été construit dans l'origine, fin XIII^e^, avec un appareil des plus soignés, sans dégradation aucune, mais il ne contenait que peu d'eau. Quoiqu'il eût été curé, il y a à peu près un demi-siècle, on résolut de renouveler cette opération, d'autant plus que l'on s'étonnait de son peu de profondeur. Et là, où les premiers ouvriers n'avaient constaté la présence d'aucun corps étranger, sauf quelques vases et tessons, on fit une pêche miraculeuse et qui révélait le peu de conscience de ceux qui avaient été payés pour mettre ce puits net.

Cette fois, le travail a été mené à bonne fin, et on est descendu jusqu'à la roche dont les sondages de M. Flachat avaient révélé l'existence à 10 mètres.

Comment ces objets se trouvaient-ils ainsi réunis un peu pêle-mêle avec des chaussins dans ce puits ? et quand y avaient-ils été jetés ? deux questions des plus faciles à résoudre avec notre histoire locale et les documents conservés à la Bibliothèque Capitulaire.

D'une requête présentée en 1563, le 29 août, par le clergé de Bayeux aux Commissaires pour l'état de paix, il ressort qu'en l'an 1562, le 12 mai, les sieurs d'Agneaux et Colombières de Bricqueville, à la tête de nombreux gens armés de Bayeux, Caen et Saint-Lô, soy disant de la religion réformée, après avoir assiégé et pris le Château, entrèrent furieux, au son des tambours, dans la Cathédrale, en la présence du vicomte

Digitized by Google

Artur et de l'avocat du roi Lescalley et du Ministre. En laquelle église ils rompirent, démolirent et abatirent les autels, ymages, . . . sièges, huys, . . . ferrures, d'autant qu'ils en trouvèrent.

On respecta toutefois les quatre châsses et quelques autres reliquaires, les orgues, les chaires et la couronne pendante devant le crucifix, la table de marbre du grand autel, suivant la promesse faite par les chefs protestants à M. de Bayeux, alors Charles d'Humières qui, dès 1564, érigea en préceptoriale la prébende de Grisy et la conféra au premier principal de notre Collège, Jean Léveillé, prêtre et maître ès-arts, à charge d'enseigner gratuitement la rhétorique dans cet établissement, alors aux Augustins.

D'après les auteurs de la *France Pontificale*, les gens de Bayeux et des environs qui firent cesser l'office divin, auraient eu à leur tête Guillaume Le Noble et un nommé Gosset. Plusieurs citoyens catholiques et les ecclésiastiques voulurent s'opposer aux profanations, au pillage et au vol des vases sacrés. Grand mal leur en prit : les uns furent tués à coups de pistolet, les autres égorgés, d'autres enfin précipités du haut des murailles dans les fossés de la ville.

Jusqu'en septembre, se firent démolitions, abattements, rompements de parties des chaires . . . emport de cordes et poulyots.

Le 4 mars 1563, Colombières revint, força de nouveau la ville et la Cathédrale, et après son départ, quelques habitants saisis de clefs, abattirent entièrement et démolirent le pepiltre faisant la séparation du chœur et de la nef, — et mesme les boys . . . des orgues ; abattant aussi et rompant le reste desdites chaires. La requête nomme les coupables : Me Guillaume Le Husterel, contrôleur des tailles ; Me Nicolle Philippe, grenetier (au grenier à sel), et Jehan Lhonorey dit Jacob, maistre de la Forte Main, là où est maintenant la librairie Tostain.

A en croire les chroniques locales, cet aubergiste, ancien confrère de l'Immaculée Conception à Saint-Patrice, et sa femme Charlotte couchaient dans un lit dont le baldaquin et le tour avaient été faits avec les chapes de drap d'or et de velours cramoisi.

Voyons maintenant comment étaient placés ou plutôt superposés les objets ci-dessus désignés ; nous les examinerons ensuite par catégories et par unités ; puis de ces deux constations, nous tirerons la conséquence que c'est bien d'eux qu'il s'agit dans la requête de 1563.

Après une certaine couche de chaussins, ce sont d'abord des fragments de poterie, des débris de bois et des ferrures qui sont apparus. Il est bien possible que ces fragments de poterie aient été jetés dans le puits par les

Digitized by Google

employés de l'église qui les auraient brisés accidentellement, cependant, comme il a été trouvé, beaucoup plus bas, un vase entier, en forme de cruche, parfaitement conservé, quoiqu'il fût au-dessous des lourdes statues dont nous parlerons plus bas, j'inclinerais assez à les époquer au XIV^e^ siècle.

La plus grande partie des ferrures, rencontrées en la compagnie de ces débris, sont des armatures de seaux dont les bois ont cédé à la pourriture de l'humidité ; il y a bien quelques gonds ou autres pièces de fer, mais elles sont aussi d'un intérêt tout à fait secondaire. Un chandelier Henri II, en cuivre, à base octogone, a aussi été exhumé dans cette première partie des fouilles. Sa bobèche ou douille très caractéristique est profonde de 7 centimètres, ce qui indique qu'on y insérait des cierges, et il a 29 cent. de hauteur. Quant aux boiseries sculptées qui sont évidemment des débris des chaires ou stalles du chœur, quoi penser ? Sont-ce des morceaux des stalles actuelles, jetés là, lors de leur enlèvement du chœur, en 1856, lors des travaux de reconstruction ? Sont-ce des débris de celles rompues en 1562 et 1563, lesquelles auraient été reproduites par Jacques Lefebvre en 1589 quand on restaura le mobilier de l'église ? Etant donnée leur promiscuité compromettante avec les autres débris, j'aimerais assez à les dire contemporains.

La céramique est encore représentée dans ce fouillis par d'autres spécimens plus intéressants que les poteries de ménage ; j'entends des briques émaillées dont 3 types représentent: l'un 2 fleurs de lis ; l'autre un oiseau et un lion rampant ; le 3^e^ un arbre de Jessé. Ce sont des pavements du XIV^e^, en tout semblable à ceux de la salle du Chapitre et qui ont dû être enlevées du dallage de la Cathédrale qui en était fait, témoin les trouvailles identiques de M. Flachat, à 1^m^16 en contrebas du sol de la nef. Ces briques venaient de la fabrique du Molay dont, il y a tantôt 20 ans, je trouvai l'existence indiscutablement prouvée dès cette date, dans le manuscrit des comptes de la vicomté de Bayeux fait en 1316, sous le règne de Louis Le Hutin ou Le Brouillon. Lors, les potiers du Molay payaient au roi quarante souls 6 deniers par an pour prendre leur bois « entor du Vernay et du Tronquay ». Et comme dans ces comptes, je ne vois pas de redevances payées par les gens de Noron, j'en conclus qu'ils n'existaient pas du moins comme potiers, et que le vase intact dont je viens de parler par anticipation venait aussi du Molay, j'irais même jusqu'à attribuer à cet atelier la plus grande partie de ses congénères retirés de l'eau tout éclopés.

Digitized by Google

Passons maintenant aux reliefs d'architecture.

Il y a 3 têtes détachées des statues auxquelles elles appartenaient et qui ne sauraient s'adapter aux statues repêchées avec elles. L'une, petite, a une expression douloureuse, ses yeux regardent à droite et ses cheveux sont relevés sur l'oreille en petites torsades. Une autre reflète un air de béatitude et lève les yeux au ciel ; ses cheveux sont aussi en torsades. Une troisième paraît être une tête d'homme d'armes avec un petit casque plat, retenu par deux jugulaires, dans le genre de celui des guerriers normands.

Toutes ces têtes sont du XIV^e^ siècle.

Trois fragments de statues polychrômes, en bleu et rouge, remontent à une époque plus reculée, et proviennent évidemment de l'ancien « pelpitre » ou jubé. Ce sont : 1° deux pieds humains percés, qui semblent avoir appartenu à un crucifiement, ou plutôt, étant donné leur pose, à une ascension ; 2° un fragment d'aile ; 3° la partie supérieure mi-couchée du corps d'un homme, à la chevelure et à la barbe en fleuve ; on voit sur son bras les anneaux quadrangulaires d'une chaîne d'or ; le devant du torse est recouvert comme d'une camisole de force lacée.

Les 4 morceaux disjoints de la table d'autel sont du XIII^e^, et facilement reconnaissables par les croix de consécration qu'on y voit, creusées aux angles.

Un fragment de corniche d'une longueur de 1 m. 17, large de 40 centimètres, et haute de 38, trouvée, n'est pas sans offrir quelque intérêt à cause de la pureté de ses lignes. Il en est de même aussi d'une partie de rétable d'autel du XIII^e^, d'une hauteur de 0,47 sur une largeur de 24, représentant deux arcades géminées et trilobées inscrites dans une ogive où règne un quatre-feuilles.

Deux fragments d'un fût de colonne en marbre, du diamètre de 0,14 centimètres, et un chapiteau de même nature, lequel chapiteau est de style ionique renversé ou à rebours et se compose de 4 feuilles roulées en volute, semblent — étant donnée que la table d'autel du chœur était aussi de marbre — avoir été l'une des 6 colonnes qui supportaient les angelots placés de chaque côté de cet autel. Sa mensuration, rapportée aux règles de l'art, aurait pour résultat de restituer quelque peu la physionomie du sanctuaire de cette époque.

Certains de ces objets se trouvaient, les uns au-dessus, les autres au-dessous des statues, à l'examen desquels je vais me livrer, mais j'ai préféré les réunir pour en finir d'une seule fois.

Digitized by Google

Une énorme masse de pierre, pesant un nombre respectable de kilos, et que l'on eût beaucoup de mal à retirer du puits, constitue un torse d'homme, du col jusqu'au dessous du nombril. Il est nu et entouré seulement d'un vertueux feuillage doré. Partie de son bras droit semble appuyée sur un tronc d'arbre. J'y voudrais voir Saint Sébastien, mais comme le corps ne portant aucune trace de flèches, j'en suis réduit à le croire un Saint Christophe, dont la statue colossale se serait élevée devant la Cathédrale, comme celle du même saint placée à l'entrée de N.-D. de Paris qui fut détruite en 1784. Bon Saint Christophe, que de fervents vous deviez avoir, vous le guérisseur de la peste, l'inventeur des trésors ou le conjurateur des esprits qui les gardent !

Des 5 statues polychrômes, sans têtes, qui nous restent à étudier, la plus élégante comme draperies de vêtements, comme port de corps, est une statue de femme, de 1 m. 15, rompue à nu-corps, vêtue d'une tunique brune et d'un manteau rouge, bordés d'un galon gravé dans la pierre et peint d'une couleur noire. Le dessein du galon est un entrelacs des plus grâcieux. Que figure cette statue? Une vierge. Mais les vierges du XIV^e^ tiennent de la droite un lys et de la gauche l'enfant Jésus, suivant l'abbé Porée, dans son discours sur la statuaire en Normandie, et la trace du scellement qui se remarque à droite, fait supposer que le crampon qui y fut inséré, supportait un poids plus lourd qu'un lys; d'un autre côté, le bras gauche est abaissé et ne saurait avoir supporté un enfant. Cette statue sans dorure ne serait-elle point plutôt une Sainte Madeleine qui aurait orné la chapelle de ce nom placée devant le Jubé? Je me contente de cette réflexion, laissant à de plus habiles l'honneur d'élucider la question.

Quant à la statue, haute de 0,80, vêtue d'une dalmatique, à bille carrée et dorée, de 0,04 cent., et par-dessus d'une chlamyde ou manteau attachée par des nœuds sur les épaules, se drapant de gauche à droite, laissant le bras droit dégagé et relevée sur le gauche, à la peinture brunâtre, après avoir été rouge, et ornée d'un galon d'or où courent, entre des carrés et des losanges, des pointes de diamant et des besans ovales séparés par une ligne de trois perles, j'y vois Saint Laurent, malgré l'absence de son gril légendaire, dont on pourrait peut-être trouver des traces, et je crois que c'était la statue de l'autel de ce nom sous le jubé.

Une belle statue, c'est celle de Saint Pierre, haute de 1^m^18, revêtue d'une chape en drap d'or, attachée avec une bille quadrilobée, dorée de 6 centimètres, dans le milieu de laquelle est un losange entouré de 4 intersections de 3 circonférences dans l'arc de chacune desquelles une perle.

Digitized by Google

La chape a, en guise d'orfroy, un large galon, où courent des besans et des pointes de diamants séparés entre eux par quatre perles, deux à deux, et est bordée d'un très petit galon. De la main droite, il tient un livre rouge de 0,20 sur 0,12, à tranche dorée et orné de deux fermoirs carrés, ornés de tresse de soie; le bras gauche, recouvert d'une aube magistralement plissée, relève la chape et découvre deux clefs. Cette statue était placée dans la chapelle Saint-Pierre et soulignait aux yeux un de ses titres : celui de Saint-Pierre *in pontificalibus*.

Une autre statue, haute de 0,75, rompue par le milieu, avec une aube et une chape retenues par une bille carrée, chape de couleur difficile à reconnaître, à orfroys d'un galon brun et or composé de losanges et de besans, avec un filet d'or pour bordure, le tout peint et non sculpté serait-elle celle de Saint-Denis, évêque, un des vocables des autels du jubé ?

La plus belle des cinq, à mon humble avis, est une statue d'évêque, en chape de drap d'or, dont le large orfroy, tout doré aussi, est sculpté de personnages nimbés, les apôtres sans aucun doute, placés sous des dais ogivaux en accolade subtrilobés, et d'une hauteur de 0,20, séparées entre elles par un rang de perles. A droite, un personnage assis, tient en sa main un rouleau ; il y en a un autre après difficile à caractériser, et derrière, le bras levé un 3e, également indistinct ; à gauche, un Saint-Pierre ; un évêque avec crosse et livre ; un personnage avec une roulette ; un 4e personnage, tronqué dans sa partie inférieure. Ce défaut permet de constater qu'il manque 12 centimètres à la statue, qui dès lors devait avoir plus d'un mètre sans les pieds. Le parement de la statue ne le cédant en rien comme richesse à celle de Saint-Pierre, je crois y trouver Saint-Regnobert, un des saints qui avait chapelle à côté du prince des apôtres.

Cette statue est du XIVe. Au trésor de Gènes, se trouve une chape de cette époque, sur la bordure de laquelle sont brodées les images des apôtres, encadrées dans des niches ogivales.

Les autres statues sont aussi, sans contredit, de la même époque. Je pense, Messieurs, qu'après cet exposé, votre opinion est faite et que vous concluez avec moi que les différents objets retirés du puits des fonts, y ont été jetés en 1562-1563 par les protestants qui pillaient la Cathédrale.

Au grand chagrin des amateurs de légendes, on n'a trouvé aucune trace de la chapelle de marbre rouge où descendit l'enfant de Mathilde, la dentellière préhistorique, ni la paroi tournante par laquelle il partit

Digitized by Google

un jour de Noël se promener sur les côtes de Bretagne et d'Irlande. Les deux orifices du souterrain, mettant en communication le prieuré de Saint-Vigor avec la Salle Capitulaire, n'ont pas non plus été rencontrés ni ce souterrain lui-même. Les fouilles qui viennent d'être faites ont tué ces légendes.

Qu'il me soit permis, en terminant, de me faire momentanément l'interprète des amis des arts et des archéologues pour adresser leurs sentiments reconnaissants à celui de leurs Collègues, très-éminent, qui, appuyé sur des collaborateurs dévoués, dépense son zèle, son intelligence et ses ressources, à la décoration et surtout à la reconstitution du Monument qui fait notre principale gloire locale.

E. ANQUETIL.

Digitized by Google

La Tragédienne Georges WEIMMER

Si la tragédie est le miroir dans lequel se reflètent les grandes passions de l'âme, si les situations héroïques, créées par elles, ont immortalisé les noms de Sophocle, de Corneille, de Shakspeare, de Victor Hugo, il faut reconnaître que l'interprétation de leurs conceptions sublimes n'a pas peu contribué à en faire apprécier les beautés et à leur assurer une jeunesse éternelle.

Aussi, voilà pourquoi, à côté des noms des génies créateurs, se placent les souvenirs des acteurs qui, par la perfection de leur jeu, ont fait ressortir l'excellence des chefs-d'œuvre dramatiques.

La France a été riche de ces acteurs privilégiés, qui ont si bien compris et rendu la pensée des grands tragiques.

Lekain, Talma, Frédéric Lemaître, d'un côté; la Champmeslé, la Clairon, Adrienne Lecouvreur, Rachel, de l'autre, ont, par leur talent d'interprétation, honoré la scène française.

La Normandie, sur cette liste, a le droit de revendiquer un des noms les plus glorieux. Ce nom, illustre entre tous, appartient à la ville de Bayeux, c'est celui de Georges Weimmer, la grande tragédienne qui, pendant trente années, tint, sans conteste, le sceptre de l'art théâtral.

Lorsque, le 12 janvier 1867, Mlle Georges disparut de la scène du monde, la presse parisienne, par un concert unanime, paya à sa mémoire un hommage mérité; mais, presque tous les journaux, entre autres *La France*, *La Presse*, la *Gazette de France*, etc., dépouillèrent la ville de

Dans sa séance solennelle du 28 Juillet 1898, la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux écoutait, avec le plus grand intérêt, un important travail de son Président honoraire M. VILLERS, sur Mlle Georges Weimmer.

Notre dernier volume en annonçait la publication pour le suivant.

La mort est venue surprendre M. Villers avant cette publication, et avant, surtout, qu'il ait eu le temps de retoucher, sur des documents recueillis plus tard, le travail lu en séance.

Pour entrer dans sa pensée, on a cru devoir faire suivre ce travail de quelques-uns des documents trouvés avec son manuscrit. E. A.

Digitized by Google

Bayeux de l'honneur d'avoir donné le jour à la grande tragédienne, qu'ils faisaient naître à Amiens, assertion erronée, puisée dans le Dictionnaire de Vapereau, induit lui-même en erreur par une confusion que nous allons expliquer :

Pendant son séjour à Amiens, Georges Weimmer avait eu une seconde fille, qui parut avec succès sur les théâtres de Paris, où elle était connue sous le nom de Georges Cadette. Elle tint, avec honneur, des rôles importants à la Porte-Saint-Martin et au Théâtre-Historique. C'est cette confusion qui a induit en erreur ceux qui ont fait naître la grande tragédienne à Amiens. *(Note 1.)*

Le *Petit Journal*, par la plume attrayante de Thimothée Trimm, reconnut, à Bayeux, le droit de revendiquer la naissance de Georges Weimmer, et, s'inspirant du travail d'Eugène de Mirecourt, il assaisonna le récit de son baptême de circonstances pathétiques qui n'ont jamais existé que dans l'imagination féconde de l'auteur des *Biographies des Contemporains*.

Pour couper court à cette erreur, nous donnerons le relevé de l'acte de naissance de notre illustre compatriote :

« Le samedy vingt-quatre de février mil sept cent quatre-vingt-sept, a « été par nous, vicaire de Saint-Patrice, baptisé une fille née d'hier, du « légitime mariage de Georges Weimmer et de Marie Verteuil, demeu- « rant en cette paroisse, laquelle a été nommée Marguerite-Joséphine, « par Marguerite Munier, demeurante à Caen, assistée de Jean-Louis- « Guillaume Morin, demeurant en notre susdite paroisse, présence dudit « Georges Weimmer, père de l'enfant, de François Liégard, toillier, et « Jacques Liégard, custos de notre susdite paroisse, lesquels ont signé « avec nous et les susdits parrain et marraine.

« Signé : M. Munier, J.-L. Guillaume Morin, J. Liégard, G. Weimmer « et La Brèque, vicaire de Saint-Patrice. »

Comme on le voit, il en résulte, d'une manière indiscutable, que Marguerite Weimmer est née à Bayeux et est, par conséquent, notre concitoyenne.

Pour compléter cette rectification, nous ajouterons que ce fut dans une chambre, au premier étage, dans la cour de la maison portant le n° 6, rue Saint-Patrice, aujourd'hui occupée par M. Decaen, boucher, que la fille du musicien du Régiment de Lorraine, vit le jour pour la première fois.

Reçue à son entrée dans la vie par une des filles de l'honorable proprié-

Digitized by Google

taire de la maison, M. Moulland, arquebusier, l'enfant fut l'objet, de sa part, de soins les plus affectueux, tant que la famille Weimmer demeura à Bayeux.

Georges Weimmer, qui, après avoir quitté le service, se consacra à l'art dramatique, voulut faire de sa fille une actrice. Il la destina donc au théâtre, dans l'intention d'en faire une cantatrice.

Elle fit ses débuts sur la scène d'Amiens et remplit un rôle dans des pièces telles que : *Les Deux Petits Savoyards*, le *Jugement de Pâris*, *Paul et Virginie*, etc., et, coïncidence étrange, comme, plus tard, Rachel, son illustre rivale, se révéla en chantant dans les rues ; de même, Marguerite Georges Weimmer se produisit sur la scène en chantant aussi.

Il est probable qu'elle serait devenue quelque soprano de province, si une circonstance imprévue ne l'avait poussée dans une autre voie.

Mlle Raucourt, la célèbre actrice, en tournée de représentation, vint jouer à Amiens. Un soir, elle remarqua la petite Georges, qui, déjà modèle de beauté, de perfection du visage féminin, debout dans les coulisses, suivait tous ses mouvements, reflétait toutes ses impressions, reproduisait ses gestes et sa mimique. Pressentant, dans cette jeune fille, un brillant avenir, elle s'écria : « Quelle belle Sémiramis ! »

Le soir même, après le spectacle, retenue à souper chez Weimmer, elle s'attachait à convaincre celui-ci qu'il y avait en sa fille les germes d'une grande tragédienne, lorsque des cris, partant d'un appartement voisin, attirèrent l'attention des convives. On s'empressa d'accourir ; mais, bientôt, on reconnut que ces cris étaient ceux de la jeune Georges, occupée à déclamer des vers et à reproduire les inflexions de voix de Mlle Raucourt. On fit silence et Mlle Raucourt embrassa l'enfant et applaudit à ses premiers essais.

Elle obtint de son père qu'il l'envoyât à Paris, où sa fille trouva, en Mlle Raucourt, une protectrice puissante et un professeur heureux de guider son jeune talent.

Agée seulement de 14 ans, Mlle Georges, qui prit le prénom de son père, débuta, à la Comédie-Française, le 29 novembre 1802, dans le rôle de Clytemnestre, d'*Iphigénie en Aulide*.

Son apparition fut un événement. On se porta en foule au Théâtre-Français pour la voir, l'admirer et l'applaudir.

Il y avait, à la même époque, au même Théâtre, une femme qui régnait, sans conteste, dans la tragédie ; c'était Mlle Duchesnois, qui, à force de talent, était parvenue à faire oublier son physique peu avantageux.

Digitized by Google

Les deux actrices rivalisèrent, entre elles, de talent ; l'une défendait sa gloire passée ; l'autre voulait, non-seulement l'égaler, mais la surpasser.

Le public prit parti pour chacune des deux rivales. Geoffroy, qui tenait dans le *Journal des Débats* le sceptre de la critique, était devenu un des plus ardents défenseurs de la jeune étoile qui venait d'apparaître à l'horizon du Théâtre-Français.

Les spectateurs étaient divisés en deux camps, et il régnait, dans les esprits, une animation dont on ne pouvait trouver un exemple qu'au siècle dernier, dans l'antagonisme de deux camps formés : l'un, auteur de *Gluck*, et l'autre, auteur de *Piccinni*.

L'intervention de Chaptal, ministre de l'Intérieur, fit cesser ce scandale littéraire. Prévoyant que l'admirable talent de Mlle Duchesnois finirait par succomber devant la beauté imposante de Mlle Georges, il fit admettre les deux rivales au nombre des Sociétaires de la Comédie-Française, avec des attributions nettement définies, mesure qui imposa la paix aux deux rivales et à leurs partisans acharnés.

Mlle Georges était arrivée au comble des désirs que peut former une jeune actrice : l'admission à la Comédie-Française.

Investie du titre de Sociétaire, le vent de la fortune gonfla sa voile et nombreux et grands furent ses succès.

L'étendue octroyée à cette lecture ne nous permet pas de faire le récit des principaux actes de sa vie dramatique ; nous nous contenterons de dire aujourd'hui, qu'après une fugue en Russie, en 1808 *(Note 2)*, où elle se surpassa dans le rôle de *Mérope*, elle revint à Paris, où le tendre intérêt, que lui portait Napoléon, la fit rentrer de force au Théâtre-Français, où elle reparut le 20 septembre 1813, et où les bons conseils de Talma donnèrent à son talent toute la perfection dont il était susceptible.

Mlle Georges était dans toute sa gloire, lorsqu'un souvenir d'enfance, se révélant dans son âme, la porta à revoir le lieu de sa naissance.

Ce fut dans l'année 1820 que Mlle Georges, toute resplendissante de talent et de beauté, vint visiter la ville de Bayeux, où l'annonce de sa venue produisit une vive sensation.

Une famille importante et honorable de la ville, la famille Le Brisoys, se mit en rapport avec elle pour lui faciliter ce pèlerinage, et son chef rédigea, suivant un usage assez commun à l'époque, une courte narration de cette visite artistique. *(Note 3.)*

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver ces notes, dont nous avons extrait les renseignements suivants :

Digitized by Google

Ce fut le 4 janvier 1820, qu'arriva, à Bayeux, la reine de la Tragédie, pour faire voir à ses compatriotes sa puissance dramatique, qui, à Dresde et à Erfurt, avait soulevé l'enthousiasme d'un parterre de Rois.

Son but, avait-elle annoncé, en se servant d'une expression heureuse, flatteuse pour les Bayeusains, était, disait-elle, de « *jouer en famille* ».

L'enthousiasme fut grand dans notre ville et une chaleureuse réception lui fut ménagée.

Elle arriva dans son magnifique carrosse, traîné par deux chevaux, et descendit à l'Hôtel du Luxembourg.

« C'était, dit l'auteur du récit, une femme de 33 ans, fort belle, ayant la taille de 5 pieds 4 pouces. »

Après s'être reposée quelques instants et avoir fait sa toilette, M^lle^ Georges se rendit, à pied, pour être vue, de l'hôtel du Luxembourg à Saint-Exupère, au domicile de M. le docteur Vernet, ancien chirurgien du Régiment de Lorraine, qui avait accouché sa mère, et, en le remerciant de ses soins, elle le pria d'honorer de sa présence la représentation qu'elle comptait donner le lendemain à Bayeux.

De retour au Luxembourg, toujours escortée par sa sœur Georges *Cadette*, à laquelle donnait galamment le bras le clerc de M^e^ Le Brisoys de Baspré, avoué, qui devint, plus tard, M. Onfroy, commissaire de police, elle se rendit à l'église Saint-Patrice, voulant voir le lieu où elle avait été baptisée.

Une foule considérable remplissait l'église, et l'abbé Aubert, curé de la paroisse, cédant, comme ses ouailles, à un sentiment de curiosité, se trouvait dans l'édifice.

Sous l'impression de ses souvenirs d'enfance, le cœur de M^lle^ Georges, si accessible aux passions sublimes et héroïques, éprouva une indicible émotion en voyant la modeste cuve de pierre où elle avait reçu l'eau sainte du Baptême. On vit humblement se courber cette tête hautaine et fière, sur laquelle la main du César moderne et celle du Tsar de toutes les Russies avaient, en témoignage de leur admiration, posé, l'un le diadème d'Agrippine, l'autre, la couronne de Sémiramis. Elle s'inclina et pria.....

L'émotion passée, M^lle^ Georges, saluant respectueusement l'abbé Aubert, le pria d'accepter 300 francs pour ses pauvres et remit 10 francs au bedeau de la paroisse. Elle jeta aussi à la foule, sur le parvis en-dehors de l'église, une certaine quantité de pièces d'argent. Puis, prenant congé de l'abbé Aubert : Je voudrais bien, dit-elle, voir la chambre où je suis née ?

Digitized by Google

— Madmoiselle, dit Madame Saussaye, qui se trouvait présente, je vais vous y conduire, et voici le tablier dans lequel je vous ai reçue lorsque vous êtes venue au monde.

Mlle Georges, conduite par Mme Saussaye, se rendit à la maison n° 6 de la rue Saint-Patrice, et, pénétrant dans la cour, elle monta dans la chambre où sa mère était accouchée.

Une famille de pauvres artisans habitait cet appartement. Lorsque Mlle Georges se fut retirée, ils trouvèrent, sur le manteau de la cheminée, une somme de 50 francs.

Mlle Georges fut ensuite reconduite à son domicile par Mme Saussaye, qui, croyons-nous, habitait la maison où sont nés les frères Chartier, elle y fit la collation et promit de revenir le lendemain matin pour déjeuner avec elle.

Rentrée au Luxembourg, elle y reçut quelques visites ; puis, dans la soirée, des amateurs de musique de la ville vinrent lui donner une sérénade.

Le lendemain matin, fidèle à sa promesse, Mlle Georges vint déjeuner, avec sa sœur, chez Mme Saussaye, et, de la manière la plus aimable, elle lui fit don d'une tabatière en or.

Le soir, la grande tragédienne joua le rôle de *Mérope*, dans la salle de spectacle remplie à croûler. Cette salle, qui était l'ancienne chapelle Saint-Yves, aujourd'hui transformée par une devanture moderne, est la maison habitée par M. Montrose, boulanger, dans la rue Bienvenue.

Son apparition, sur la scène bayeusaine, avait été un succès triomphal.

Elle se proposait de donner encore deux représentations, dont une au bénéfice des pauvres, afin de faire connaître, à ses concitoyens, son talent sous toutes ses faces. Elle était secondée par les acteurs de la troupe de Caen, mais les exigences du propriétaire *rapace* de la salle, le sieur Poisson, qui réclamait une somme énorme par soirée, l'irritèrent et la décidèrent à abréger son séjour dans notre ville.

Elle se retira, dit-on, assez mécontente, laissant, cependant, quelques souvenirs aux personnes qui l'avaient bien accueillie. Ce fut ainsi que M. Pastey, greffier du Tribunal civil, reçut un exemplaire, en plâtre, du beau buste que Flatters, le grand-père du colonel mort si malheureusement en Afrique, avait fait de la grande tragédienne, représentée dans le rôle d'*Agrippine*, et que Gérard, le peintre des Rois et le roi des peintres, avait reproduite aussi avec toutes les ressources de son magnifique talent.

Mais Mlle Georges ne garda pas rancune à la ville de Bayeux. Associée

Digitized by Google

avec Harel, cet étrange personnage, ancien préfet de l'Empire, qui se fit directeur d'une troupe de comédiens ambulants, elle revint, dans nos murs, au mois de décembre 1828, et se fit applaudir dans les rôles de *Sémiramis*, *Jeanne d'Arc*, de *Radegonde* dans *Macbeth*, de *Cléopâtre* dans *Rodogune*, de *Phèdre*, rôles dans lesquels elle fit preuve d'un admirable talent.

Mais un grand mouvement s'était manifesté dans les esprits, mouvement dont la Révolution de Juillet avait puissamment favorisé le développement.

En face de la littérature classique, s'était dressée, comme rivale, la littérature romantique, pleine d'audace.

Chatterton, d'Alfred de Vigney, avait bientôt été dépassé par *Angèle*, *Marie Tudor* et la *Tour de Nesle*.

Mlle Georges, sur laquelle commençaient à peser les années, subit ce mouvement et se fit l'interprète des œuvres de la nouvelle Ecole, qui compta aussi, sous sa bannière, Mme Dorval, son amie.

Mlle Georges revint une troisième fois à Bayeux et y joua, vers 1837, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Marguerite de Bourgogne*, dans la *Tour de Nesle*. Dans la première de ces pièces, elle révéla, au plus haut degré, ses qualités dramatiques. Dans la *Tour de Nesle*, dont le rôle de *Buridan* était tenu par un acteur auquel elle portait un vif intérêt, Grailly, elle joua magistralement et fut magnifique d'horreur. La scène de la Prison, surtout, dans laquelle *Lyonnet* et *Marguerite* se reconnaissent, liés entre eux par un secret criminel, montra, que, malgré les années, la puissance dramatique n'avait pas faibli chez celle qui, un jour, dans une lutte entre Rachel et elle, avait été proclamée victorieuse.

Nous ne suivrons pas davantage l'actrice bayeusaine dans sa carrière. Nous dirons seulement qu'ils n'est point quelquefois désirable de vieillir.

Mlle Georges fut une preuve de cette vérité. Elle qui avait été adulée comme l'interprète la plus puissante des deux écoles théâtrales en présence, elle dont les belles mains avaient manié des trésors de bijoux et de pierreries ; elle dont les souverains avaient mendié le sourire, elle se vit confinée dans l'oubli, et obligée, dans sa détresse, de faire appel aux puissants du jour !... Pour soutenir sa vieillesse, une petite pension lui fut accordée comme inspectrice des écoles de déclamation, fonctions qui justifiaient le modeste traitement qu'elle recevait.

Enfin, le 12 janvier 1867, la mort vint la délivrer de son état de gêne. Elle s'éteignit doucement, à Passy, où elle avait fixé sa résidence, pour

Digitized by Google

motifs d'économie, après cinq jours de maladie. « Je veux, dit-elle avant de mourir, que l'on m'ensevelisse dans mon manteau de *Rodogune*. » C'était celui que lui avait donné l'empereur de Russie.

La mort rappela l'attention sur elle, et la presse, tout entière, salua de ses hommages suprêmes, la grande interprète de la littérature dramatique française.

Reine de la scène, elle avait droit à des funérailles grandioses.

Le tribut mortuaire ne lui fit pas défaut. Dans l'église de Passy, le monde artistique et littéraire entoura son cercueil. L'Eglise, elle-même, s'associa largement à l'éclat des obsèques de celle qui, dans la tragédie des *Macchabées*, avait rempli, avec tant d'âme, le rôle de *Salomé*.

Les cordons du poële étaient tenus par M. Camille Doucet, de l'Académie Française ; M. Thierry, administrateur de la Comédie-Française ; M. Alexandre Dumas et M. le baron Taylor, qui prononça, sur sa tombe, un éloquent discours.

Aujourd'hui, l'illustre tragédienne repose dans le *Campo-Santo* de la ville de Paris, c'est-à-dire au Père-Lachaise. *(Note 4.)*

Nous ignorons si le temps a respecté l'épitaphe gravée sur sa tombe, mais on peut trouver son éloge dans ces lignes remarquables de Théophile Gautier :

« Jamais carrière dramatique ne fut mieux remplie que celle de « M^lle^ Georges. Douée d'une beauté qui semble appartenir à une race « disparue et avoir transporté la durée du marbre dans une chose ordi- « nairement si fragile et si fugitive, que sa comparaison naturelle est une « fleur, M^lle^ Georges a rendu des services égaux aux deux écoles ; per- « sonne n'a mieux joué le drame ; les classiques et les romantiques la « réclament exclusivement. « Quelle Clytemnestre ! » s'écrient les uns. « — « Quelle Lucrèce Borgia ! » s'écrient les autres. Racine et Hugo « l'avouent pour prêtresse et lui confient les plus grands rôles. Par la « pureté scupturale de ses lignes, par cette majesté naturelle qui l'a « sacrée reine du théâtre à l'âge des ingénues, par cet imposant aspect « dont la Melpomène de Velletri donne l'idée, elle était la réalisation la « plus complète du rêve de la Muse tragique, comme par sa voix sonore « et profonde, son air impérieux, son geste naturel et fier, son regard « plein de noires menaces ou de séductions enivrantes, par quelque chose « de violent, de hardi, de familièrement hautain et simplement terrible, « elle eût paru à Shakspeare l'héroïne formée exprès pour ses vastes « drames. De longtemps, on ne verra une pareille *Agrippine*, une sem-

Digitized by Google

« blable *Clytemnestre ;* ni *Lucrèce Borgia*, ni *Marie Tudor* ne trouveront « une interpète de cette force ; le souvenir de Mlle Georges se mêlera tou- « jours à ces deux formidables rôles, où elle a vraiment collaboré avec « le poète, et ceux qui n'auront pas vu les deux pièces jouées par la « grande actrice, n'en comprendront pas aussi bien l'effet irrésistible, « immense. »

Après cette appréciation d'un maître, nous déposons respectueusement la plume, en revendiquant ce jugement flatteur pour la grande tragédienne, dont la naissance honore la ville de Bayeux.

G. VILLERS.

NOTES

NOTE 1

Georges Weimer ou Weimmer, violoniste, né en 1758, dans le Grand-Duché de Bade, était un artiste qui, dès 1783, dirigeait l'orchestre du théâtre de Clermont-Ferrand. Il avait épousé une demoiselle Marie Verteuil, qui lui donna cette même année et dans cette même ville, un fils, nommé Antoine. Ce fils tira au sort à Amiens, et en 1805, il était musicien au théâtre de Sa Majesté.

Un second enfant naquit aux époux, le 17 septembre 1785 : Joseph-*(sic)* Elisabeth-Rosalie Weimmer. Ils étaient alors à Amiens, où le père exerçait la profession de musicien.

En juin 1786, Georges Weimmer fit partie du Régiment Lorraine-Infanterie, créé en 1776, comme maître-tailleur et 1er fifre. Etait-il gagiste ou engagé volontaire ? Nous l'ignorons. Il est toutefois vraisemblable que c'est par suite de revers qu'il avait dû prendre cette place pour élever sa famille.

Le Régiment de Lorraine, commandé par le duc de Mortemart, colonel, et le chevalier de Buffon, lieutenant-colonel, était alors en garnison à Bayeux, et fit la haie lors du passage de Louis XVI en cette ville, le 22 juin 1786.

Digitized by Google

Le 24 février 1787, naissait, à Bayeux, une seconde fille, Marguerite-Joséphine, qui devait être la celèbre tragédienne, Mlle Georges.

Lorraine-Infanterie, devenu la 47e demi-brigade, quitta Bayeux, en 1791, pour aller dans les départements de l'Ouest et, de là, aux frontières.

En novembre 1794, Georges Weimmer, dont l'engagement était sans doute expiré, se retrouve à Amiens. Le 12 germinal an IV (1er avril 1796). il y est père d'une troisième fille, inscrite aux registres de l'étal civil du 3e arrondissement de cette ville. Le père, directeur du théâtre, occupa cet emploi jusqu'en 1810.

(NIQUET, *Archiviste d'Amiens.*)

NOTE 2

Mlle Georges arriva à Paris en 1801 et descendit, avec sa mère, ancienne soubrette, au théâtre d'Amiens, rue Croix-des-Petits-Champs, 39, hôtel du Pérou, puis dans une mansarde de la rue Clos-Georgeau. Elle débuta au Théâtre-Français à la fin de 1802 et vint s'installer rue des Colonnes. Elle habita ensuite rue Saint-Honoré, ancien n° 334, en 1806 et 1807; séjourna à Saint-Pétersbourg d'avril 1808 à 1812, et à Stockholm, de 1812 à 1813. Rentrée à Paris, à la fin de cette année, elle logea rue de Richelieu, n° 12. En 1815-16, elle est rue de Castiglione, n° 23, et en 1816-17, rue Duphot, 15. Elle court la province quelques années, et, de retour à Paris, elle est, en 1820-21, rue de Clichy, n° 33; en 1822-23, rue Taitbout, n° 23. Jusqu'en 1829, elle fait une nouvelle tournée en province. En 1829-30, elle logea rue de Madame, n° 25; en 1833-34, boulevard Saint-Martin, n° 14, De 1840 à 1842, elle voyage en Italie, en Autriche et en Russie. En 1842, elle est rue Bergère, n° 28; en 1854-55, rue de la Victoire, n° 36; en 1861-63, boulevard du Temple; en 1864-66, n° 7, rue de la Douane; en 1867, à Passy.

(Léopold MAR, Vice-Président
de la *Société Historique d'Auteuil et Passy.*)

« En fait d'actrices, dit Napoléon, je n'ai jamais eu que Mlle Georges. »

. . . . . .

Chez Georges, si belle à dix-sept ans, la tête, les épaules, les bras, le corps, tout était à peindre, hormis les extrémités, les pieds surtout, ces pieds que, à Amiens, deux ans auparavant, elle avachissait en des savates lorsqu'elle balayait, au matin, devant la maison de son père, chef d'orchestre et directeur du théâtre.

Digitized by Google

Napoléon venait de s'installer à Saint-Cloud, lorsque, en nivôse an x, il fit, pour la première fois, amener Mlle Georges, qu'il reçut dans un petit appartement donnant sur l'Orangerie. .....Il la demanda assez fréquemment. .....A Paris, il continua, la vit dans son appartement entresolé, mais jamais il n'alla chez elle. ...Cela dura deux ans en tout...

. . . . . .

De l'argent, il en donna à coup sûr. .....Une seule fois, le 16 août 1808, le nom de Georges apparaît pour un don de 10,000 francs.

. . . . . .

.....Le 11 mai 1808, Georges quitta subrepticement Paris, en compagnie de Dupont, le danseur de l'Opéra, ...déguisé en femme. Au mépris de son engagement avec le Théâtre-Français, au mépris surtout de ses créanciers, elle se sauve pour rejoindre, en Russie, un amant qui, dit-on, a promis de l'épouser: .....Buckendorff, frère de la comtesse de Liéven.....

Il y a là toute une intrigue ayant pour objet d'enlever le Tsar à Mme Narishkine, par une liaison avec l'actrice, liaison fugitive, d'où on le ramènera sans peine à l'impératrice régnante. Georges, qui, assurément, ne soupçonne rien de ces beaux projets, qui, en ses lettres à sa mère, s'étend sur les charmes de son « bon Buckendorff », qui signe alors « Georges Buckendorff », est présentée à l'empereur Alexandre, qui lui envoie une très belle plaque de diamants pour sa ceinture, et la fait appeler à Péterhoff, mais ne l'y redemande pas. . . . . .

Quand, après 1812, Georges eut la pensée de revenir en France, et qu'elle accourut rejoindre, à Dresde, les chefs d'emploi de la Comédie, qu'on y avait appelés pendant l'armistice, Napoléon, non-seulement la fit réintégrer comme sociétaire, mais ordonna qu'on lui comptât, comme service, ses années d'absence. Ses camarades ne le lui pardonnèrent jamais.

(NAPOLÉON ET LES FEMMES.
— *L'Amour*, par FR. MASSON.)

NOTE 3

Mademoiselle Georges .....est arrivée à Bayeux, le 4, pour y jouer, disait-elle, en famille. L'engouement a été tel, qu'après sérénade de nuit, les meneurs, faiseurs, se sont occupés de lui faire ce qu'on nomme une bonne chambrée. L'intention de Mlle Georges était de jouer trois fois, et de donner une des représentations aux pauvres. D'abord, Poisson, pro-

Digitized by Google

priétaire de la salle, a voulu égorger Mlle Georges, ou plutôt les comédiens qu'elle avait amenés de Caen avec elle, en exigeant 500 fr. pour les trois jours. Ensuite, une petite cabale s'est montée. On disait, le jour qu'elle a donné *Mérope*, le 5, qu'il n'y avait plus de billets, lorsqu'il manquait plus de 200 personnes dans la salle. Le fait est que beaucoup de personnes, qui allaient au spectacle, entendant qu'il n'y avait plus de place, ont retourné sur leurs pas. Mlle Georges a dit avoir à se plaindre du maire et a prétendu qu'il ne parlait pas mieux le français qu'il ne l'écrivait. On a dit que l'intention de Mlle Georges était de fournir 10,000 fr. à la ville de Bayeux pour aider à faire bâtir une salle de spectacle. Le fera-t-elle? Je ne le crois pas. Cette femme, assez belle, taille de 5 pieds 4 pouces, jouit de 50 à 60,000 fr. de revenus. Elle a 33 ans et en gagnera peut-être encore. C'est là que le bien vient en dormant.

Il est à remarquer que c'est Onfroy, clerc de Me Baspré, qui a accompagné Mlle Georges dans toutes ses courses, en donnant le bras à sa jeune sœur.

(LE BRISOYS-BASPRÉ.)

NOTE 4

La sépulture de Mlle Georges est située 9e division, 2e ligne du chemin du Père Eternel. Dessus s'élève une tour de parpaings en pierre avec une grille entourant un jardin. En tête, se trouve un monument sur lequel est inscrit en lettres capitales le nom de *Georges*, sans épitaphe. Son nom de Weimer et ses prénoms figurent en-dessous du panneau, en petits caractères. Tout cela est en bon état et entretenu. Le monument est surmonté d'un vase en fonte de forme évasée et orné d'un fusain.

(Le Conservateur du Cimetière de l'Est.)

Digitized by Google

LE

SOUS-SOL BAYEUSAIN

Messieurs,

Le sol que nous foulons sous nos pieds est une terre classique, s'il en fut jamais, terre sur laquelle de nombreuses générations ont marqué leur empreinte.

L'homme primitif, qui vit l'auroch et l'ours des cavernes, a laissé sur sa surface les haches et les flèches de silex qui lui aidaient à défendre sa vie contre les attaques des animaux sauvages. Plus tard, le Celte aux longs cheveux a semé, comme traces de son habitation dans cette contrée, ces haches et ces coins de bronze, dont la destination, encore mal définie, a donné naissance à tant de suppositions de la part des archéologues. Ensuite, le Romain a succédé au Gaulois qu'il a asservi ; puis, les Saxons, cantonnés par Charlemagne et les hommes du Nord qui ont violemment occupé le pays, sont venus implanter leur civilisation barbare d'abord, policée ensuite.

Mais ces dominations n'ont pas été sans déposer violemment leurs traces ; ces traces, ce sont les couches de débris, de cendres, de ruines arrosées de sang, qui se sont stratifiées d'une manière régulière sur le sol primitif de la ville de Bayeux, sol aujourd'hui enterré à une profondeur de 3 à 4 mètres, même quelquefois plus grande encore.

Aussi, arrive-t-il que, lorsqu'on creuse dans notre localité, la bêche de l'ouvrier ramène à la surface du sol des objets ou des débris appartenant aux civilisations dont les représentants reposent sous nos pieds.

Ceci posé et bien établi, vous comprendrez, Messieurs, qu'on devait s'attendre à ce que les fouilles, nécessitées par la pose des tuyaux destinés au service de distribution des eaux dans nos rues, fourniraient des renseignements sur la Cité antique ensevelie aujourd'hui dans son linceul de cendres.

Cette attente s'est réalisée dans une certaine mesure.

Digitized by Google

Pour vous en faire connaître le résultat, nous énumérerons les constatations suivant l'ordre des fouilles, c'est-à-dire en prenant les rues les unes après les autres, ainsi que l'ont fait les ouvriers terrassiers.

La première rue livrée à la pioche a été la rue Saint-Jean, appelée au Moyen-Age *Magnus Vicus*, et plus tard, rue Saint-Symphorien. Ce quartier était, comme on sait, en-dehors de l'enceinte de la Cité.

A l'époque romaine, il devait donc y avoir peu d'habitations. Les fouilles ont confirmé pour nous cette assertion. Nous n'avons, en effet, aperçu de débris de briques et de tuiles romaines que devant les maisons voisines du Grand-Hôtel et ces débris d'habitation calcinés étaient ensevelis sous des terres fortement brûlées.

Devant la Halle aux Grains, nous n'avons pas retrouvé de traces de l'aqueduc romain, dont la présence fut constatée en 1830, lors de la construction de cet édifice, et qui amenait, à Bayeux, l'eau de la fontaine Saint-Barthélemy de Mondaye. Cet aqueduc aura été coupé et détruit : la partie qui en reste, si toutefois elle reste, se trouve alors sous les maisons.

Depuis la Halle jusqu'au réservoir de Saint-Vigor, la terre extraite de la tranchée n'a révélé la trace d'aucune habitation. Il faut en conclure que dans les temps antiques l'occupation romaine ne s'était pas portée de ce côté de la cité d'Augustodurum.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne la rue Echo, dont le véritable nom, au Moyen-Age, était la rue *Ès-Coqs*.

Vous vous rappelez, Messieurs, que, lorsqu'il y a plusieurs années, M. de Pommereau, devenu acquéreur du vaste hôtel autrefois propriété de la marquise de Malherbe, fit exécuter des travaux de terrassement dans le jardin de cette habitation, il trouva les débris d'une mosaïque dont nous entretint notre dévoué collègue M. Doucet, mosaïque dont les curieux fragments font partie de la collection donnée généreusement par lui à la ville.

L'existence d'une mosaïque entraîne donc la pensée d'une habitation luxueuse et importante. Là, nous avons trouvé, à un mètre de profondeur, M. Morlent et moi, une des aires de cette habitation, composée de grandes et épaisses briques rouges soigneusement posées sur un lit de mortier rouge, composé, comme tous les mortiers romains, de sable et de tessons écrasés.

Dans toute sa longueur, la tranchée de la rue Echo a été ouverte dans une masse de débris et de terres incinérées.

Digitized by Google

De cette constatation, il résulte que cette partie de la ville était, à l'époque romaine, le centre d'une importante occupation. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'y trouvât une construction ornée d'une mosaïque, décoration fort en honneur chez les riches Romains luxueux.

Comme nous avons eu l'honneur de vous le dire, Messieurs, la rue Saint-Jean, en-deçà de la rue Echo, ne portait aucune trace d'habitation ancienne.

En face l'ancien hôtel Hébert d'Orval, aujourd'hui appartenant à M. Planquette, des maçonneries en pierre ont été mises à jour et on a rencontré une voûte.

Cette voûte, dont nous avions connaissance, et qu'on avait déjà rencontrée lors du repavage de la rue, est celle d'une cave ou casemate appartenant à un fort élevé dans cette partie de la ville.

Cette fortification, ainsi qu'une autre du même genre, située rue du Carrefour Saint-Georges, en face l'habitation de Mlle Carpentier, fut élevée par les ordres de Louis de Harcourt, évêque de Bayeux, qui, à son titre de Patriarche de Jérusalem, réunissait celui de Gouverneur de Normandie.

Après la bataille de Formigny, Dunois, étant venu assiéger Bayeux, dans lequel Mathieu Goth s'était réfugié, avait placé, dans le quartier Saint-Jean les bombardes avec lesquelles il ouvrit la brèche.

L'expérience ayant fait connaître le côté faible de la défense de Bayeux, Louis de Harcourt s'était hâté, en prévision de guerre à venir, de couvrir de deux forts les points d'où l'on avait écrasé la ville épiscopale sous les coups des monstrueux boulets de pierre, qu'on voit empilés dans la cour de la Bibliothèque. Ces deux boulevards, comme les appelle Hermant, furent construits vers l'année 1470.

Nous venons de dire que le deuxième boulevard dit de Saint-Georges, se trouvait à l'entrée de la rue de ce nom. La tranchée a percé la voûte de la casemate existant sur la rue. Aucune trace d'autres anciennes constructions n'a été vue dans les déblais de cette voie.

La partie de la rue qui porte le nom de Saint-Exupère n'a fourni que des débris de calcaire et du sable; aucun vestige de constructions romaines n'y a été vu.

La partie inférieure de la rue qui porte la dénomination de rue de Nesmond a été reconnue être tracée sur un sol formé exclusivement de vases, d'alluvions et de tuiles incinérées.

Digitized by Google

Bien que ce quartier de la ville fût situé en-dehors des fortifications : il fut, néanmoins, habité de bonne heure.

Là, sé trouvait une des entrées principales de la cité, la porte Saint-Vigor-le-Petit et l'Hostel-Dieu. Autour de cet hospice et devant la porte avaient dû, nécessairement, s'élever des constructions que l'incendie fit aussi disparaître et auxquelles appartenaient les débris de tuiles et de briques trouvés.

La rue Saint-Loup, aux abords du passage des Cordeliers, a fourni aussi quelques tuiles à crochets.

En face la place au Bois et sous cette place, on a trouvé les souterrains et casemates qui se trouvaient devant la Porte-Arborée et dataient seulement du Moyen-Age.

La rue Saint-Martin n'a fourni que peu de tuiles romaines, ainsi que la partie inférieure de la rue Saint-Malo ; mais, en arrivant au coin de la rue Général de Dais, on tombe en plein dans la cité romaine. Au point d'intersection des rues, on avait recueilli, il y a une trentaine d'années, des morceaux de pierre travaillés, d'origine romaine, qui attestaient que là avait existé, autrefois, sous la domination du peuple-Roi, un important édifice.

A cette occasion, le savant M. Lambert publia même un travail sur l'inscription d'une colonne milliaire, trouvée parmi ces débris et qui datait du règne de Constantin.

La présence de ces pierres œuvrées dans les murailles de la ville, bâties, suivant l'abbé Le Bœuf, vers le IVe ou Ve siècle, s'expliquait par la précipitation avec laquelle les habitants d'Augustodurum durent élever des fortifications pour se défendre contre les invasions des hommes du Nord, débarquant sur les rives du littoral de cette partie de la 2e Lyonnaise, et pressés par le temps, employer, comme matériaux, les débris des édifices publics.

On ne sera donc pas étonné d'apprendre que la rue Général de Dais a produit une moisson complète de débris romains. En face la maison de M. Le Tual et l'habitation devant l'ancienne église Saint-Nicolas, une abondance de tuiles à crochet a donné lieu de penser que là se trouvaient de nombreux édifices.

Situées dans la même partie de la ville, les rues Quincangrogne, de la Juridiction, de la Maîtrise, des Cuisiniers et de la Chaîne n'ont révélé qu'un sol formé par les cendres d'un feu allumé par les Barbares et aussi par le terrible incendie de 1106, qui fit de notre ville un monceau de ruines.

Digitized by Google

M. l'abbé Béziers, dans son savant *Précis Historique sur la ville de Bayeux*, a émis cette opinion qu'avant l'incendie de 1106, la ville de Bayeux s'étendait bien davantage qu'aujourd'hui du côté de Saint-Laurent, où se trouvait, au Moyen-Age, une des grandes voies de circulation, la rue de la Bretagne.

M. Pluquet n'était pas de cet avis; mais M. de Caumont pensait que l'abbé Béziers n'avait peut-être pas tort.

L'existence des Thermes de Saint-Laurent, la découverte, dans l'herbage appartenant alors à M. Conseil, d'un beau torse de statue de femme, en marbre blanc, la surface tourmentée de cet herbage justifieraient aisément l'existence, de ce côté, d'un quartier de la ville romaine.

Pour notre part, nous serions assez enclins à admettre cette opinion.

Cependant, contre notre attente, l'ouverture de la tranchée de la rue Saint-Laurent ne nous a pas fourni de renseignements sérieux.

Nous n'avons trouvé, au-delà de l'église, que deux dépôts de tuiles et briques romaines.

Peut-être et probablement en eût-il été autrement si l'on avait pratiqué des fouilles en remontant du côté de Saint-Patrice.

Nous vous avons dit, Messieurs, et cela à satiété, que les vestiges de l'occupation romaine s'étaient traduits par d'importants débris de matériaux, tuiles et briques. On a trouvé aussi, mais en très petite quantité, des débris de poteries. Ces fragments de vases, comme toujours, étaient de deux sortes: poteries rugueuses et sans caractère, poteries fines, de couleur rouge et noire, à pâte très fine, connue vulgairement sous le nom de *Poterie de Samos*. Aucun de ces débris ne portait de décors en relief, ni de nom de potier, circonstance qu'on trouve quelquefois.

La numismatique n'a payé, aussi, qu'un très minime tribut. Un moyen bronze de l'empereur Claude et deux grands bronzes des impératrices Faustine et Lucille ont été, à notre connaissance, les seules pièces authentiques qui ont été recueillies. Cette pénurie monétaire nous a étonné, car les médailles abondent sur notre sol. Il faut que la pioche de l'ouvrier n'ait pas pénétré assez profondément et qu'elle ait laissé les médailles, fort communes dans notre ville, sous les pieds des travailleurs.

Il en est de même, croyons-nous, pour les haches de pierre, objets de bronze et autres débris de civilisation qui ont précédé la nôtre sur le sol où nous habitons présentement.

En résumé, Messieurs, les fouilles exécutées dans les importants terrassements qui viennent d'avoir lieu, ont produit une médiocre mois-

Digitized by Google

son au point de vue de la curiosité et de l'enrichissement de notre Musée, mais elles ont confirmé ce fait établi par les historiens : C'est que la ville de Bayeux, dotée successivement de divers noms, a été brûlée à plusieurs époques, et qu'aujourd'hui, comme Herculanum et Pompéi, mais moins parée qu'elles dans sa tombe, la cité romaine repose dans un linceul de cendres, pendant que la ville moderne est plantée sur un amas de ruines et de débris.

G. VILLERS.

Digitized by Google

HENRY MONNIER

ET

Chaix d'Estange

Messieurs,

Un grand retentissement s'est fait, durant les deux semaines qui viennent de s'écouler, autour de la tombe de deux hommes, qui, dans le cours de leur longue carrière, avaient été entourés d'une incontestable et méritée notoriété.

La Presse, si oublieuse quelquefois pour des renommées brillantes jadis, mais depuis lors reléguées par le temps dans la pénombre de la vie, s'est montrée à l'égard de ces deux individualités, libérale et éloquente.

Etait-ce admiration pour leur brillant passé, ou plutôt était-ce la joie qu'elle éprouvait de trouver une matière assez ample pour fournir, pendant une semaine, une pâture à ces milliers de lecteurs qui, tous les jours, se ruent avec une anxieuse curiosité sur cette nourriture intellectuelle, qui s'appelle *les Journaux, ...panem et circenses.* Quoiqu'il en soit, constatons le fait et reconnaissons que la mort de Chaix d'Estange, l'illustre avocat, et la disparition du monde d'Henry Monnier, l'humoriste personnage, ont été deux faits dont l'opinion publique s'est vivement occupée.

Cette importance s'explique. On n'a pas été pendant vingt années le premier avocat de Cour d'Assises sans laisser après soi les échos de son éloquence ; on n'a pas, par le feu de sa parole, par le fouet de son geste passionné toute une génération, sans graver son souvenir dans la mémoire des hommes. On n'a pas, non plus, été, à la fois, comédien, littérateur, dessinateur, sans avoir laissé dans le sentier de la vie une trace ineffa-

Digitized by Google

çable de son passage ; enfin, on n'a pas créé un type comme celui de Joseph Prud'homme, sans s'être placé aux côtés des maîtres, qui, comme Louis Reybaud, comme Gavarni, comme Grandville, ont créé, soit avec la plume, soit avec le crayon, des types qui personnifient une époque.

Les hommages mortuaires rendus à Chaix d'Estange et à Henry Monnier sont donc, en tous points, légitimes et ce n'est pas pour essayer d'y ajouter quelque chose, que nous venons, pour un moment, vous entretenir de ces deux personnages de genres si différents. Après les appréciations qu'ont données, de ces deux célébrités, les critiques les plus appréciés, notre plume, tentant la même tâche, ferait une œuvre ridicule.

Cette communication aura un autre but. Henry Monnier et Chaix d'Estange ne furent pas étrangers à notre ville ; c'est donc au point de vue local que j'évoquerai leur souvenir.

I

La première fois que Henry Monnier vint à Bayeux, ce fut, je pense, vers 1833. A cette époque où les événements de 1830 avaient imprimé à la Société Française une grande activité, le théâtre était fort en honneur dans notre ville, fière alors de sa salle de spectacle toute attrayante de fraîcheur. L'œuvre de M. Edouard Leforestier était alors le rendez-vous fréquent de troupes dramatiques, dont la venue avait le précieux avantage, si rare aujourd'hui, de remplir la cassette des directeurs.

Henry Monnier n'eut garde, dans ses tournées artistiques, de ne pas faire escale dans la ville qui, autrefois, avait vu sur la scène Fleury et Molé.

Avec une troupe nomade, Monnier nous donna *la Famille improvisée*, et nous initia à ce type, à la fois crédule et vaniteux, de Joseph Prud'homme, cette charge si spirituelle de la bourgeoisie enrichie. Les applaudissements du parterre bayeusain ne firent pas défaut au comédien amateur.

Cette apparition de Monnier sur notre scène lui avait fait connaître notre contrée ; aussi, y revint-il plus d'une fois, mais alors à un autre titre, et attiré par d'autres raisons que la profession d'acteur. Un grand propriétaire, le marquis d'Hauvet, avait fait l'acquisition du château de Vaubadon et avait un homme d'affaires, nommé Berthaud, vivant complètement dans le monde des artistes, Berthaud était naturellement lié avec

Digitized by Google

Monnier, à peu près du même âge que lui. Aussi Monnier venait-il souvent accompagner, à Vaubadon, son ami Berthaud, et par conséquent faisait des apparitions à Bayeux. Ce fut à cette circonstance que plusieurs bayeusains qui possèdent de charmants dessins d'Henry Monnier (1) durent de nouer des relations avec le spirituel créateur de Jean Hiroux et de Mme Gibon.

Ajoutons encore qu'une autre cause rattachait encore Henry Monnier à la Normandie. Pendant 20 ans, sa femme, artiste estimée, autant que considérée, a rempli avec un talent réel les rôles de soubrette Déjazet au grand théâtre de Rouen, et nous pensons que Mlle Monnier, qui tenait, l'année dernière à Caen, le rôle de grande coquette et joue aujourd'hui sur la scène d'un théâtre renommé de Paris, était une des deux filles de l'auteur du *Roman chez la Portière*.

Ce fut donc aux attaches qui existaient entre Henry Monnier et notre arrondissement, que les habitués de notre théâtre durent de le voir monter sur notre scène aux époques suivantes, postérieures à sa représentation de 1833.

Le 10 mars 1859, il joua, avec sa femme, *le Capitaine Charlotte*, de Bayard et Dumanoir, et le *Roman chez la Portière*, une de ses œuvres. Le 13 mars suivant, il donna *Grandeur et Décadence de Joseph Prud'homme*, pièce de sa composition.

Enfin, le 15 mars, les deux époux donnèrent *les Premières Armes de Richelieu* et *la Famille improvisée*, l'une des meilleures productions de l'auteur comédien.

Ainsi que nous venons de le dire, le château de Vaubadon fut une des attractions qui appelèrent, plusieurs fois, Monnier à Bayeux, notamment lors de notre exposition artistique de 1862, qu'il vint visiter.

II

Ce fut ce même château qui nous valut la bonne fortune d'entendre Chaix d'Estange, dans le procès survenu entre la marquise d'Hauvet, propriétaire de ce domaine, et M. Cibiel, député, plaidant alors la séparation contre son époux, procès dont la terre de Vaubadon était un des principaux sujets.

(1) Entre autres, feu M. Doucet, dont la fille possède son portrait à l'huile dans le rôle de Joseph Prud'homme, et M. Garnier, qui avait reçu d'Henry Monnier son portrait dans le même rôle, curieux dessin à la plume, avec la signature de l'auteur. E. A.

Digitized by Google

L'apparition de Chaix d'Estange dans le prétoire de la justice bayeusaine eut lieu les 4 et 5 juin 1862, c'est-à-dire au moment où cette illustration du barreau français était dans toute la plénitude de sa force et dans l'auréole de sa gloire. La politique, qui dévore les hommes et qui, plus tard, en changeant en simarre de procureur-général sa robe d'avocat, devait étioler son talent, n'avait pas alors placé le célèbre orateur sur un terrain où il se sentit toujours mal assis.

Il n'était que député, mais il était l'avocat dont la parole, dans une cause normande, l'affaire la Roncière, avait eu un si juste retentissement, et le défenseur passionné dont l'éloquence avait arraché aux juges un verdict d'acquittement dans les procès Donon-Cadot et Sirey.

La présence de Chaix d'Estange à l'audience de Bayeux fut une véritable solennité judiciaire, car si le célèbre avocat, surtout en maniant, comme il savait le faire, l'arme de l'ironie si terrible en ses mains, se montra à la hauteur de sa réputation, constatons aussi, avec un légitime orgueil qu'il trouva des partenaires dignes de lui dans l'homme éminent qui présidait les débats, M. Pezet, ainsi que dans le magistat qui occupait le siège du ministère public, M. Jardin, qui devint, plus tard, conseiller à la Cour de Rouen.

Douze ans plus tôt, l'éminent avocat parisien eût trouvé devant lui, concluant au nom du gouvernement, le magistrat, plein de dignité et d'avenir, M. Félix Cordoën qui, plus tard, appelé, lui aussi, par le jeu des événements, sur un plus grand theâtre, devait succéder à Chaix d'Estange, comme Procureur-général près la Cour impériale de Paris, et siéger dans la même enceinte que lui, sous sa présidence, aux assemblées du Conseil d'Etat.

Répandu dans toute l'Europe, par les cent bouches de la renommée, le nom de Chaix d'Estange, à Bayeux, pour quelques rares personnes, éveillait un souvenir local.

Plusieurs vieillards se rappelaient, qu'au moment de la Révolution, ce nom n'avait pas été inconnu dans notre ville, et le petit nombre de ceux qui avaient accompli la tâche fastidieuse de dépouiller et de lire les registres des délibérations de l'Hôtel-de-Ville savaient, qu'en 1792, un prêtre étranger, du nom de Chaix d'Est-Ange, était venu dans le département du Calvados, en qualité de vicaire-général de l'évêque Fauchet, et que la présence de cet ecclésiastique, jeune alors, avait été la cause de troubles sérieux, dont M. Pezet a donné le récit succinct dans son livre intitulé : *Bayeux à la fin du XVIII^e siècle.*

Digitized by Google

Mais qui était ce prêtre à l'illustre avocat? Personne ne le savait. Par un sentiment de discrétion facile à comprendre, M. Pezet, dans l'entrevue qu'il eut avec l'avocat étranger venant honorer de sa parole la barre où avaient parlé, avant lui, Cocatrix, Ducastel, Odilon Barrot, se garda bien de chercher à éclaircir ce point obscur de notre histoire.

Et quand, plus tard, dans son livre, il raconta l'épisode de l'abbé Chaix d'Est-Ange, épisode reproduit, ces jours derniers, par *le Figaro* et autres journaux de Paris, il n'avait pas d'opinion fixée sur les liens pouvant exister entre le vicaire-général de Fauchet et l'avocat de la marquise d'Hauvet.

Ce n'est que ces jour derniers, par les documents publiés çà et là, dans les journaux parisiens, que nous avons pu trouver des éléments pour élucider cette question sur laquelle nous allons porter complètement la lumière, grâce surtout aux renseignements positifs qu'a bien voulu nous fournir un de nos honorables concitoyens, M. Théodore Jean-Delamare, dont la famille fut témoin de l'épisode que nous allons avoir l'honneur de vous raconter d'une manière plus complète que le fait M. Pezet.

La ville de Bayeux n'était pas restée étrangère au grand mouvement social de 1789.

Peuplée par une aristocratie riche et intelligente, par un clergé nombreux et lettré, par une bourgeoisie instruite et policée, notre cité avait compris toute l'importance de la transformation politique en voie de s'accomplir.

De vagues inspirations mal définies remplissaient tous les cœurs, et c'est une chose curieuse à étudier que les doléances exprimées dans les cahiers des trois ordres appelés à faire parvenir leurs vœux à l'Assemblée Constituante.

Les événements, commencés par la convocation des Etats-Généraux, avaient marché avec rapidité, avec la rapidité d'un torrent dont les flots se précipitent. Et la ville de Bayeux, elle-même, s'était modifiée, tiraillée en sens contraire par deux courants différents.

Saluant d'abord avec enthousiasme l'avenir nouveau qu'elle voyait poindre à l'horizon, elle s'était demandée cependant s'il fallait suivre le mouvement sans essayer d'en régulariser le cours.

A l'état de choses nouveau, Bayeux perdait une partie de son importance. Bon nombre de membres de la noblesse, dont l'opulence lui donnait la vie, avaient quitté le territoire pour se rendre en émigration ; son Chapitre, si riche et si nombreux, avait vu son organisation disparaître

Digitized by Google

sous le coup de la constitution civile du Clergé ; enfin, ses juridictions, qui étaient l'honneur de la cité et y attiraient les justiciables, avaient sombré dans le gouffre où s'abimaient les institutions des anciens jours.

Pleins de confiance d'abord, les esprits sérieux étaient devenus prudents et inquiets, d'autant plus que la conversion du titre d'évêque de Bayeux en celui d'évêque du Calvados pouvait très bien enlever à la ville épiscopale le plus ancien et le plus éclatant fleuron de sa couronne.

L'Eglise de Bayeux avait été une des institutions qui avaient le plus porté le poids des événements.

Peu populaire dans le bas-clergé, qui lui reprochait son faste et sa richesse, alors qu'il languissait dans la misère (1), l'évêque de Cheylus,

(1) « Catalogue de livres nouveaux, en vente chez le sieur Olivier, curé de la Poterie.

La vie du bienheureux Joseph-Dominique de Cheylus, écrite en italien par lui-même, trois jours avant sa mort.

Cette vie est très-édifiante. Le saint Evêque annonce que l'approche de l'éternité, devant laquelle s'abaissent toutes les vanités humaines, lui fit faire, dans ses derniers moments, un retour salutaire sur lui-même. Il y confesse, avec naïveté, les égaremens de sa jeunesse, et passant rapidement à sa vie épiscopale, il verse les larmes les plus amères sur les fautes graves dont elle est remplie. Il demande d'abord pardon à Dieu de cet esprit de cupidité qui le porta deux fois à changer d'évêché. Ce divorce spirituel, plus condamnable peut-être que celui contre lequel il s'est élevé, paraît lui avoir donné de vifs remords. Ce repentir est très-louable. Il se confesse ensuite coupable d'avoir employé les moyens que l'honneur et la religion réprouvent également, pour parvenir au Siège de Bayeux : il en demande encore pardon à Dieu, à son prédécesseur et à ses héritiers. Son cœur est déchiré lorsqu'il se rappelle que le cruel plaisir de doubler le revenu de l'Evêché de Bayeux entraîna la ruine de quarante familles, et il annonce qu'il a fait en leur faveur une donation de son riche mobilier, pour réparer, autant qu'il est en lui, les torts presque irréparables dont il s'est rendu coupable à leur égard. C'est avec le repentir le plus sincère qu'il se reproche de ne s'être environné que de lâches adulateurs dont les perfides conseils compromirent tant de fois son esprit et son cœur ; d'avoir distribué tous les bénéfices à sa disposition à une foule d'etrangers et d'ingrats, tandis qu'il laissait sans pain les enfants de son Diocèse ; d'avoir, par le despotisme le plus révoltant, ruiné le Collège de Bayeux, tourmenté tous ceux qui avaient le malheur de lui déplaire, fait mourir de faim pendant quatre ans les malheureux Capucins, dont tout le crime était de ne point vouloir consentir à manquer aux Statuts de leur ordre pour lui faire la cour ; que ses regrets sont touchants, lorsque frappé du compte qu'il doit rendre à Dieu de son administration, il voit qu'il ne pourra lui offrir que l'oubli de tous ses devoirs, une vie frivole et dissipée, un luxe effréné sur sa table, l'abus le plus honteux des richesses immenses qui étaient le patrimoine des pauvres, une passion désordonnée du jeu, qui fut la ruine de la jeunesse et le scandale des honnêtes gens ; enfin cet esprit cruellement hypocrite avec lequel il rédigea le fameux Mandement dont le but était de souffler le feu de la révolte et de la sédition, etc., etc., etc.

Ce petit ouvrage est terminé par la liste des miracles qu'il doit opérer après sa mort, au

Digitized by Google

magnifique à l'égard de la ville de Bayeux, avait cru d'abord trouver dans les sentiments de ses habitants un paratonnerre contre la foudre qui menaçait son trône épiscopal. Fin et prudent, comme tous les habitants du Midi, il avait, dès le principe, suivi avec réserve le courant de l'esprit du moment, espérant surnager au milieu de la tempête.

Repoussé par le suffrage de la majorité des électeurs du clergé, qui, pour les élections à l'Assemblée Nationale (1), lui firent l'injure de préférer au puissant évêque un modeste curé de campagne (2), il n'avait pas perdu courage, et se rabattant sur un autre terrain, il avait reçu de la bienveillance des habitants de Bayeux, l'écharpe municipale que les ingratitudes enlevèrent à un vétéran de l'Hôtel-de-Ville, M. Larcher de la Londe, auquel notre localité est redevable de tant d'améliorations.

Appelé aux fonctions de maire, Dominique de Cheylus louvoya, le temps qu'il put, sur cette mer orageuse où voguait sa barque. Ceint de l'écharpe tricolore, il passe des revues de la garde-nationale et du régiment de Lorraine, préside les séances du Conseil général de la commune.

Mais, un jour arriva, où, placé entre ses intérêts et sa conscience, le grand dignitaire du clergé dut se ressouvenir qu'il était prêtre : il n'écouta que la voix du devoir. Jeté sur le chemin de l'exil par le décret du

nombre desquels on lira avec plaisir le rétablissement de la paix, de l'union et de la concorde dans son Diocèse.

Le sieur Olivier donnera *gratis* à ceux qui achèteront ce petit livre, une phiole contenant des larmes de ce saint prelat ; ces larmes auront la vertu d'inspirer le mépris des richesses, un sincère attachement à la Constitution.

. . . . . .

Le Retour de M. de Cheylus, Comedie-ballet, par une Société d'Aristocrate, qui sera représentée incessamment dans cette ville.

Ce qu'il y aura de plus remarquable dans cette Pièce, ce sera d'y voir les ci-devant Chanoines danser une Pantomime en camail et en aumusse. Le sieur Abbé de Pradel, enharnaché de protéstations, servira de monture au Prelat qui aura sa mître sur la tête et son Mandement Pastoral à la main ; les dames de Campigny et de Littry, habillées en amazones, tiendront les étriers, la demoiselle Saint Sever l'aînée en domino tiendra la bride, et l'Abbé Le Moussu portera la queue de Monseigneur en chantant : *Va-t'-en voir s'ils viennent, Jean, va-t'-en voir s'ils viennent.* La Pièce sera terminée par beaucoup de benedictions, lors desquelles les ci-devant Chanoines prosternés mettront les deux genoux à terre. »

D'un pamphlet révolutionnaire « à Paris, chez l'Imprimeur de M. l'Evêque de Bayeux et du Clergé, rue de Vallois, près le Palais Royal, n° 12. » E. A.

(1) Plus exactement pour les élections des représentants du Clergé pour la nomination des députés à l'Assemblée Nationale. E. A.

(2) Il y eut 3 curés de campagne de nommés : Le Tellier, de Bonnœil ; L'Evêque, de Tracy ; Lefrançois, de Mettray [Mestry ?]. E. A.

Digitized by Google

26 août 1792, il dut quitter pour toujours la terre normande, qu'il put entrevoir, à son heure dernière, de l'asile généreux qu'il avait trouvé à Jersey. *Et dulces moriens reminiscitur Argos.*

En vertu des dispositions de la Constitution civile du Clergé, les électeurs ecclésiastiques élurent, pour évêque du Calvados, M. Gervais de la Prise, curé de Saint-Pierre de Caen.

M. de la Prise était un saint que les abus, qu'il voyait journellement, avaient jeté dans les rangs des novateurs, mais qu'une piété profonde attachait à l'orthodoxie.

M. de la Prise, en proie à des scrupules, n'accepta pas la mitre.

Claude Fauchet, prédicateur du Roi, eut une conscience moins timorée. L'un des vainqueurs de la Bastille, à l'assaut de laquelle il s'était élancé le sabre à la main, il fut nommé au 3e tour de scrutin et se fit donner la consécration épiscopale à Paris, le 1er mai 1791.

Les bornes de ce récit ne nous permettent pas de vous entretenir de Fauchet, cette coupable, noble et courageuse figure à laquelle Trébutien, Ch. Nodier et M. Pezet ont consacré d'intéressantes pages (1).

Constatons, toutefois, que son entrée dans la ville épiscopale eut lieu le dimanche 15 mai, avec une grande solennité.

D'un visage remarquable par la régularité de ses traits, par l'expression de sa physionomie ; d'un extérieur prévenant ; plein de fougue et d'entraînement ; d'un cœur ouvert et capable de mouvements généreux ; d'une éloquence exceptionnelle, le nouvel évêque séduisit aux premiers jours de son épiscopat, et ses manières, pleines de dignité, contrastèrent avec le ton leste et cavalier de ses deux vicaires-généraux, les abbés Chaix d'Est-Ange et Gasnier.

Quels étaient ces deux hommes ? Nous ne pourrions le dire (2). Il est probable que Fauchet, originaire du Nivernais et répandu depuis longtemps dans le monde de Paris, avait choisi ses deux collaborateurs dans le personnel bruyant qui se pressait alors autour de lui dans les clubs.

La ville de Bayeux, à cette époque d'effervescence intellectuelle, avait vu, comme les autres localités, se créer, dans son sein, une association

(1) On pourrait y ajouter l'Abbé Laffetay. *Histoire du Diocèse de Bayeux*, T. II. E. A.

(2) Chaix d'Est-Ange, natif d'Apt, aurait été professeur au Collège de cette ville, puis prêtre à Saint-Etienne de Caen. Auteur, paraît-il, d'une savante *Dissertation sur l'authenticité des Reliques de Sainte-Anne et leur découverte merveilleuse.* E. A.

Digitized by Google

où les patriotes venaient s'inspirer, et où se manifestaient, à côté des idées les plus honnêtes, les projets les plus bizarres.

Cette association qui portait le titre de *Société des Amis de la Constitution* pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de la Patrie, siégeait dans ce local même et comptait un grand nombre d'adhérents.

Au début, les hommes les mieux intentionnés en faisaient partie, empressés de faire montre de patriotisme ; mais, à la longue, les intransigeants y dominèrent et exigèrent, pour les présider, un homme à la hauteur de l'exagération de leurs opinions.

L'abbé Chaix d'Est-Ange fut le candidat de leur choix. Ses discours furibonds lui méritaient cet honneur.

Cependant, les événements se précipitaient. Le Roi avait pris la fuite et son arrestation à Varennes avait fortement agité les esprits. A Bayeux même, la surexcitation était extrême. Les inscriptions portant le nom de place Louis XVI, furent arrachées, et des individus s'introduisirent dans l'Hôtel-de-Ville, où ils lacérèrent le portrait de Louis XVI, placé dans la salle des délibérations.

Les auteurs de ces actes étaient connus. M. Bunouf-Bunouville ordonna des arrestations. Des rassemblements, excités par le Club, se portèrent à l'Hôtel-de-Ville, réclamant la libération des gens incarcérés et menaçant d'enfoncer les portes de la prison. L'Administration résista avec énergie. Le Club se rassembla et envoya une députation, exigeant que la place portât le nom de Fauchet.

En présence du refus de l'autorité municipale, une circulaire imprimée fut répandue en ville. Elle était ainsi conçue :

« Frères, vous êtes invités à vous rendre, à 3 heures précises, à l'assemblée qui se tiendra extraordinairement pour la cause de nos frères odieusement incarcerés à l'occasion des affiches de la place du Parjure.

CHAIX D'EST-ANGE,
Président. »

A la vue de cet appel à l'insurrection, émanant d'un vicaire-général, le Procureur de la commune, fidèle à ses devoirs, dans ces jours de faiblesse, eut la courageuse besogne de convoquer le Conseil de la commune, qui ordonna immédiatement la comparution de Chaix d'Est-Ange et ordonna à l'accusateur public d'instruire contre lui.

Nous ne retracerons pas les phases de cet incident qui constitue réellement un des épisodes les plus curieux de notre histoire locale.

Contentons-nous, pour être bref, de dire que Fauchet, prenant fait et

Digitized by Google

cause pour son vicaire-général, lança un mandement contre l'administration municipale, dans lequel il déversait l'outrage et le mépris contre les membres de l'Hôtel-de-Ville, qui osaient ordonner l'arrestation de son coopérateur et paralyser l'exercice de son autorité en défendant la publication de son mandement. Ajoutons, qu'en présence de cet outrage, le corps municipal cita l'évêque à sa barre, que celui-ci refusa de s'y rendre, et demanda, à son tour, compte à l'édilité bayeusaine de *l'attentat* commis à son égard en *arrêtant* la publication de son mandement.

La Municipalité déféra l'évêque à la justice. Mais là ne devait pas s'arrêter le scandale. Le dimanche 23 juillet, Fauchet, mître en tête et crosse à la main, paraît dans la chaire, entre ses vicaires-généraux, et donne, lui-même, lecture du mandement incriminé, accompagnant cette lecture de paroles insultantes pour l'Administration et provoque les fidèles à lui désobéir.

La situation était grave. Le corps municipal ne pouvait se laisser avilir, et sans se dissimuler les dangers d'une crise dont il ne pouvait calculer les suites, il demanda à l'Assemblée nationale l'autorisation de poursuivre Fauchet, et délégua deux de ses membres, MM. Anfrye et Gardin de Néry, pour obtenir de l'Assemblée souveraine la satisfaction due à sa dignité.

Pendant que ces deux Messieurs s'acquittaient, à Paris, de leur mission, Fauchet s'était retiré à Caen, agitait la populace, tandis que Chaix d'Est-Ange, à Bayeux, s'efforçait de surexciter les esprits.

M. Pezet a raconté le dénouement de tout ceci. Fauchet, se voyant sur le point d'être poursuivi, revint brusquement à Bayeux, le 15 août, adressa, de la chaire, aux autorités des excuses publiques, et le lendemain, consigna sur les registres de l'Hôtel-de-Ville l'expression de ses regrets.

Cette lutte engagée entre le prêtre que les clubistes avaient surnommé le *Dieu* du Calvados et les hommes honorables qui dirigeaient alors la mairie de Bayeux, MM. Dubois de Littry, Anfrye, Gardin Néry, Bunouf-Bunouville et Le Boucher des Longsparcs, est la seule affaire importante où nous voyons mêlé le nom de Chaix d'Est-Ange. La prudence fit, sans doute, à Fauchet un devoir de le remplacer par un prêtre moins compromettant.

Du reste, la politique vint bientôt arracher le bouillant prélat aux luttes intestines de son diocèse.

La Convention l'appela dans son sein, et ce fut là, qu'avec les Giron-

Digitized by Google

dins, il engagea, contre la Montagne et Robespierre, cette lutte terrible qui lui devint funeste, et à l'issue de laquelle il monta à son tour sur l'échafaud, grandi par son courage, grandi aussi par son repentir.

Plus modeste et plus heureux que son évêque, l'abbé Chaix d'Est-Ange, lui, ne monta pas sur ce mont capitolin dont la Roche Tarpéienne était si voisine, et son nom disparut pour toujours de nos débats politiques.

Que devint-il ? Nul écrivain ne le mentionne. A Bayeux même, son souvenir est totalement effacé.

Toutefois, voici ce que ces jours derniers nous avons recueilli en examinant quels rapports pouvaient exister entre le vicaire-général de l'évêque girondin et le célèbre avocat qui orthographiaient leur nom d'une manière différente.

Après la mort de Fauchet, l'abbé Chaix d'Est-Ange, qui ne paraît pas avoir suivi à Paris son évêque, demeura à Bayeux, où il trouva l'hospitalité dans une maison située rue Saint-Martin, là où réside actuellement le sieur Belhache (1), marchand d'huîtres. Réfugié dans cet asile, car alors les prêtres assermentés ou réfractaires ne trouvaient pas grâce devant l'échafaud, il rencontra des amis et des protecteurs dans une famille qui demeurait en face, la famille Jean-Delamare.

Quand le calme eut succédé à la tempête, il chercha à effacer l'ostracisme qui pesait sur lui et obtint, à Caen, en 1798, un certificat de civisme (2). Muni de cette pièce, il quitta alors la Normandie, et fut se fixer à Reims, où, à la réorganisation des tribunaux (3), il fut chargé des fonctions du ministère public, sous le titre d'accusateur public.

Passa-t-il *régulièrement* des rangs du clergé dans ceux de la magistrature, ou, pour mieux dire, fut-il compris dans le nombre des ecclésiastiques qui, lors de la signature du Concordat, sollicitèrent et obtinrent du cardinal Caprara, légat *a latere*, leur sécularisation ? (4)

Nous l'ignorons complètement. Mais nous savons qu'il contracta, à

(1) La maison portant le n° 4. E. A.

(2) A cette date, 13 pluviôse an IV, le Directoire du district de Caen constate que le citoyen Richard-François Chaix, surnommé d'Est-Ange, n'est pas compris dans la liste des émigrés. E. A.

(3) Dans le courant de l'an VI. E. A.

(4) Cette question ne saurait naître puisque c'est dans le courant de l'an VI, soit en 1798, que le Directoire Exécutif le nomma accusateur public de la Marne, et que le Concordat n'est que de 1801. E. A.

Digitized by Google

Reims (1), un mariage qui ne lui procura aucune fortune et d'où naquit, en 1800 (2), un fils, devenu le célèbre avocat qui vient de disparaître du barreau de Paris (3).

Nous savons encore que l'ex-vicaire-général mourut en 1819 (4), et que, pendant l'Empire, attiré par des souvenirs de jeunesse, il éprouva le besoin de revenir à Bayeux remercier les personnes généreuses qui avaient contribué à sauver sa tête.

Poussé, aussi, par un sentiment de légitime curiosité, il se rendit au Tribunal, où il rencontra, avec des titres différents, les hommes qu'il avait eus autrefois en face de lui, dans ses luttes avec le Corps municipal, pendant la durée de son aberration passagère. On assure qu'après avoir assisté à une des audiences, il se plut à rendre un légitime hommage au talent et à la dignité de deux de ses anciens adversaires, le Président et le Procureur impérial, MM. Le Boucher Deslongsparcs et Bunouf-Bunouville, dont notre localité a gardé et gardera longtemps le souvenir.

G. VILLERS.

(1) Ne serait-ce point plutôt à Paris, où lui naquit, le 2 thermidor an IV (1796), une fille Marie-Victoire-Joséphine ?

(2) Le 28 germinal an VIII. • E. A.

(3) En 1877.

(4) Il avait épousé Lorge, Marie-Françoise-Victoire, et en eut 3 enfants : Marie-Victoire-Joséphine, Gustave-Louis-Adolphe-Victor-Aristide et une autre fille, dont nous ignorons les prénoms et que Vapereau dit cadette du fils. Appelé en religion, *de Saint-Ange*, il avait ajouté, à son nom de Chaix, les lettres abbréviatives de cette dénomination. Il avait été reçu au serment d'avocat à la Cour Royale de Paris, le 2 février 1811. E. A.

Digitized by Google

UN ABUS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

1620 A 1775

Après la fin tragique de Henri IV, assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610, la France, abandonnée aux malversations des courtisans par Marie de Médicis, Régente, ne tarda pas à regretter amèrement le renvoi du ministre Sully, auquel elle devait la prospérité de ses finances. De fréquentes révoltes parmi les seigneurs, puis la guerre pour anéantir l'organisation républicaine du Protestantisme, vinrent compliquer la situation. Ces causes de ruine et beaucoup d'autres avaient déjà nécessité de nouveaux impôts, lorsque parut l'édit de 1620.

Dans ce curieux document, que nous eussions reproduit en entier, si ce n'est sa longueur, le jeune Louis XIII, après avoir protesté de son sincère désir de mettre les finances du pays en si bon ordre que le revenu de l'Etat dût suffire, convenait humblement qu'il était obligé de recourir à des moyens extraordinaires pour remplacer les fonds et revenus de l'année courante et de celle en suivant, dépensés par anticipation pour servir aux frais de la dernière guerre et à l'affermissement de la paix, ainsi qu'au paiement de la dot de « sa très chère sœur, la princesse de Piedmond ».

Par suite de ces dépenses, les coffres de l'Etat étaient vides et pour apitoyer ses sujets sur les moyens de les remplir, Louis XIII disait: « Nous ne nous sommes servis que de ceux qui ont esté les plus tolé- « rables et moins à la foule et charge de nos sujets, ayant mieux aimé « prendre sur nous-mesme, et avec quelque légère diminution sur nos « finances, que d'y procéder par nouvelle imposition sur eux ; et désirant « témoigner toujours à nos sujets le soin que nous avons de les bien « traiter, encore que nostre nécessité soit telle et urgente qu'elle « mériterait d'estre secourue par des moyens fort prompts ; néanmoins, « sur la proposition faite en nostre conseil, de mettre en hérédité aucuns

Digitized by Google

« petits offices sans gages et qui ne tiennent aucun lieu en l'administra-
« tion de la justice et des finances, et faire establissement d'iceux ès-lieux
« ou ils ont esté négligez, pour en tirer quelques secours en cette néces-
« sité de nos affaires, nous nous sommes arrestez à ce moyen ».

Après avoir déclaré son édit perpétuel et irrévocable, le roi disait encore : « Tous offices de courtiers de vins, laines, cuirs et de toute autre « marchandise; aulneurs et visiteurs de draps et toiles; vendeurs de « poisson de mer frais, sec ou salé; vendeurs de bestial à pied-fourché; « mesureurs et porteurs de blé et autres grains; jurez messagers ordi-« naires des villes; jurez massons, charpentiers et clercs de l'escritoire; « controlleurs aux plâtres de Paris; controlleurs aux portes de ladite « ville et des arpenteurs et mesureurs jurez des terres, bois, eaux et « forests; tous les dits offices, ci-devant créez par édits pour en jouir « par les pourvus en titre d'office, seront dorénavant héréditaires et pos-« sédez par ceux qui en sont ou seront pourvus, à la charge de nous « payer finances modérées, par forme de supplément, pour l'attribution « du droit d'hérédité, selon la taxe qui en sera faite par nostre Conseil. »

Mais comme rien n'est stable en ce monde où tout passe, même les édits des Rois, celui que Louis XIII venait de déclarer perpétuel et irrévocable courait grand risque d'être infirmé par son successeur.

Moins d'un siècle après, Louis XIV qui sacrifiait tout à sa gloire et à celle de la France épuisée par de ruineux impôts, Louis XIV (disons-nous), ne croyant pouvoir lui demander de nouveaux subsides, pour les guerres avant la paix de Ryswick, eut recours à d'autres moyens.

Après avoir usé de divers expédients, tels que la refonte des anciennes monnaies d'argent, dont on retira 42,000,000 de livres de bénéfice net; le grand Roi abusant de cette certaine science, pleine puissance et autorité royale, que la formule habituelle des édits lui attribuait comme à ses prédécesseurs, portait atteinte non seulement à l'hérédité des fonctions de mesureur de grains, décrétée par Louis XIII, mais encore à la propriété de ces offices, confirmée en 1674.

Par son édit du 20 Janvier 1697, Louis XIV prononçait l'extinction des offices de mesureurs de grains dans toutes les villes et bourgs du Royaume, même à la Halle de Bayeux, où l'Hôtel-Dieu les exploitait pour les malades, en vertu d'une Charte donnée par le roi saint Louis, à Condé-sur-Noireau, le 9 Avril 1256. Les offices de mesureurs à la Halle de Paris, où saint Louis en avait créés quelques-uns en 1252, ne furent pas compris dans cet édit.

Digitized by Google

Pour motiver sa décision en vertu du pouvoir législatif exercé d'une manière absolue par le roi qui ne prenait que l'avis de son Conseil privé, on faisait ressortir que les ordonnances et règlements relatifs au mesurage dans les halles, étaient à peu près lettre morte, chaque Seigneur dans ses terres et les Maires et Echevins de plusieurs villes, s'étant mis en possession des droits attribués aux mesureurs de grains pour de légères finances, et même sur de simples commissions de juges qu'ils s'étaient fait donner par le Roi ou par ses prédécesseurs.

Afin de remédier à ces abus, les offices de mesureurs de grains qui relevaient de l'autorité royale depuis l'ordonnance de Charles IX, en Janvier 1567, furent supprimés par Louis XIV pour en établir de nouveaux, moyennant finance destinée non seulement aux frais de guerre, mais encore à contribuer au paiement des dettes de l'Etat.

D'après l'édit de 1697, les offices ainsi rétablis devaient être vendus pour être exercés par un seul dans chaque ville, avec droit d'hérédité, et ce, lors même que la Halle comporterait plusieurs de ces emplois.

Dans le but d'obtenir un prix plus élevé des nouvelles charges, on augmenta considérablement les éléments de leur produit. Par décision du 6 Avril 1697, le Conseil d'Etat fixait les droits de mesurage à la halle de Bayeux à raison de deux deniers par six huit livres cinq onces pesant de blé, seigle ou farine, et d'un denier par boisseau pour tous les autres grains, conformément au tarif de Paris, tandis qu'il n'était précédemment perçu qu'un denier par boisseau pour tous les grains sans distinction.

La suppression des anciens offices, à quelque titre qu'ils fussent exercés, suivant les termes de l'édit, eût été des plus regrettable sous tous les rapports pour la cité bayeusaine, si, par une disposition transitoire dans l'arrêt du Conseil du Roi, rendu le 6 Décembre 1697, pour maintenir le *statu quo* de ces offices dans les bourgs, sur leur réclamation, les villes n'eussent été autorisées à en faire le rachat, au nom des établissements hospitaliers. Ce mode d'opérer, mis à la disposition des municipalités, était d'autant plus favorable, qu'il permettait à celle de Bayeux d'exonérer les habitants des aumônes qu'on leur eût imposées pour remplacer le produit du tripot (la halle).

Les offices de mesureurs de grains aux Halles de Caen et de Bayeux étaient devenus des emplois lucratifs, lorsque les Maires et Echevins de ces villes présentèrent une commune requête pour être autorisés à en faire le rachat. Cette demande fut favorablement accueillie par Louis XIV, et par suite son Conseil d'Etat prononça, le 28 Avril 1698, sur le rapport

Digitized by Google

du Contrôleur-Général des Finances, Philippeaux de Pontchartrain, l'expropriation de ces offices, qui avaient été acquis par les sieurs de La Croix, à Caen, et de La Morandière, à Bayeux, à charge par ces villes de les faire rembourser de leurs prix et loyaux coûts.

La réception de cet arrêt fut ainsi libellée sur les registres de l'Hôtel-de-Ville : « Acte accordé à Jean-François André, sieur conseiller procu-« reur du Roy aux Bailliage, vicomté et communauté de Bayeux, de la « lecture et publication faite, le bureau tenant à l'Hôtel-de-Ville, de « l'arrêt du Conseil d'Etat du Roy, rendu le 28 Avril dernier, sur la pour-« suite et requête des Maires et Echevins des villes de Caen et de Bayeux, « par lequel Sa Majesté, en considération des offres faites par les dits « Maires et Echevins de remplacer, au profit des hôpitaux des dites villes, « les pourvus des offices de mesureurs de grains, a ordonné que les dits « offices demeureront éteints et supprimés dans les dites villes, et les « droits y attribués, unis et incorporés aux dits hôpitaux, pour, par eux, « en jouir de même et ainsi qu'avaient pu faire les procureurs des offices, « à charge de les rembourser par les dits Maires et Echevins, ainsi et de « la manière qu'il a été porté par le dit arrêt, y recours, et ordonné, sui-« vant que l'a requis le Procureur du Roy, que le dit arrêt sera enregistré « dans le registre de ce bureau, pour y avoir recours quand besoin sera, « et que sera présenté requête par les Maire et Echevins, conjointement « avec les administrateurs des pauvres valides de cette ville, à M. Fou-« cault, intendant en cette Généralité, pour approcher par devant lui les « procureurs des offices, pour être par lui liquidé les sommes qu'il « convient de payer et rembourser, au désir du dit arrêt, pour après et le « dit remboursement fait, être le dit arrêt du Conseil et les quittances de « finances du procureur des dits offices, l'édit de création d'iceux au « respect du Conseil, et Ordonnances de Monseigneur l'Intendant, rendues « en conséquence, être mis avec le dit acte d'enregistrement dans les « archives du bureau de l'Hôpital des pauvres valides, pour y valoir de « titre pour la perception des droits attribués, venus et incorporés au dit « hôpital par ledit arrêt du Conseil.

« Pour expédition conforme,

« *Signé :* DIACRE. »

Le 3 mai 1698, M. l'intendant Foucault, commissaire départi pour le règlement de cette affaire, fixait à 8,000 livres la somme à verser par l'Hôpital-Général, sous forme de consignation, pour être mis en possession et jouissance, à dater du jour Saint-Jean-Baptiste 1699, des offices

Digitized by Google

qui avaient été rachetés en son nom. L'ordonnance, fixant la date de cette prise de possession, fut signifiée à Jean Bidot, fermier de la Halle, par le Clerc, sergent « afin qu'il n'en ignore ».

MM. Hélye, chanoine d'Albret, procureur du Roi aux sièges de bailliage et vicomté de l'Hôtel-de-Ville, Rogier-Duvigné, procureur du Roi en l'élection et Grenier à sel, et Aubert, l'un des avocats les plus en renom de Bayeux, à cette époque, avaient été délégués pour agir au nom de l'Hôpital-Général et le représenter partout où il serait nécessaire. La tâche acceptée par ces administrateurs était d'autant plus difficultueuse, qu'ils devaient se procurer la somme de 8,000 livres, montant de la consignation imposée par M. de Foucault. Cependant, ce capital, qu'on devait prélever sur les ressources hospitalières, sauf à le compléter par de généreuses libéralités, fut réalisé dans des conditions favorables. Il provenait de : « 1,700 livres pour un amortissement de rente de M. de Vidouville, « président en l'élection de Bayeux ; 1,000 livres résultant d'un don par « M. Duvigné, pour être participant aux prières des pauvres ; 900 livres « aumônées par M. le chanoine de Castilly », « parce que Messieurs les « Directeurs voudront bien recevoir au Bureau une pauvre fille de la ville « ou des faubourgs, et au besoin toute autre fille qui se trouverait de « mauvaise vie » ; enfin, 4,050 livres constituées en rente foncière au profit des Dames de la Charité, le 18 juin 1699 ; la différence était prélevée sur les ressources courantes de l'établissement.

Le 19 du même mois, M. d'Albret remettait la somme de 8,000 livres à Gilles Delarue, concierge du Palais épiscopal, en la ville de Caen, pour la verser, le dit jour, à M. de La Morandière, conformément à la mention inscrite sur la requête présentée à M. de Foucault pour effectuer ce paiement. Quelques jours après, cet Intendant ayant définitivement liquidé le prix des offices à la somme de 5,400 livres, M. de La Morandière reversait la différence, à laquelle on ajoutait le capital provenant de l'amortissement d'une rente de cinquante livres, due par les sieurs La Chaussée et Le Mière, avec une légère avance de M. Duvigné, pour rembourser la somme due aux Dames Religieuses de la Charité.

La situation ayant été ainsi liquidée, l'Hôpital-Général, n'étant plus débiteur envers des tiers, était mis en possession du mesurage de la Halle, sous la surveillance de MM. Folliot et de La Richardière, directeurs élus par le corps des bourgeois et délégués par leurs collègues, pour faire percevoir les droits à dater du jour Saint-Jean-Baptiste 1699. Il en fut ainsi jusqu'au 25 juin 1700, où Jean Bidot,

Digitized by Google

bourgeois de Bayeux, prit possession de la Halle, en vertu d'un bail consenti pour trois ans et trois mois, à raison de deux mille deux cents livres par année.

Après plusieurs locations successives, la perception des droits de mesurage à la Halle faillit être compromise par l'établissement d'une nouvelle taxe sur les grains, à leur sortie de la ville.

Cette aggravation de charges, qu'on prétendait imposer à la culture, donna lieu à des scènes tumultueuses: Non-seulement les laboureurs se mutinèrent aux barrières, mais encore bon nombre d'habitants des faubourgs prirent part à leurs protestations qui trouvèrent des partisans même parmi les directeurs de l'Hôpital-Général.

Le 9 février 1727, M. Baucher, économe, exposait à la réunion qui avait lieu à l'Evêché, dans le Salon des Vertus : « Que le jour d'hier, tous « les fermiers et laboureurs apportant des grains à la Halle pour les y « vendre, firent de grandes plaintes contre plusieurs gardes des portes « qui les avaient arrêtés et forcés de payer douze deniers par chaque « charge de grains qui entrait dans la ville, pour les vendre à la Halle du « dit lieu, et qu'après la dite Halle passée, les mêmes personnes exigè- « rent de tous ceux qui sortirent des grains de la ville et faubourgs les « mêmes droits de douze deniers par charge de cheval ; ce qui fit un « grand trouble dans la ville et les faubourgs, et fit crier les laboureurs « qu'ils ne reviendraient pas à la Halle de Bayeux, où l'on exigeait par « nouveauté un droit qui n'avait jamais été payé.

« Cette nouveauté ferait un grand préjudice au public et encore plus « au Grand-Bureau, lequel ayant la ferme des droits de mesurage et les « pauvres malades la ferme de la Halle, ce qui ôterait, à l'un et à l'autre, « partie de leur pain, si on n'empêchait pas une action si criante.

« Il a été arrêté que M. Bunouf, receveur, et M. Baucher, économe, « se trouveront à l'assemblée de la ville, mardi prochain, deux heures « après midi, pour représenter la perte que souffriraient les deux hôpi- « taux si l'on n'arrêtait pas la levée de ces droits nouveaux, et pour enga- « ger la Ville d'y donner ordre incessamment. »

Nous ne saurions dire quelle suite fut donnée à cette réclamation, dont on ne trouve aucune trace sur les registres de l'Hôtel-de-Ville ; mais il ne semble pas que les motifs, qui en faisaient l'objet, aient influé d'une manière fâcheuse sur l'avenir de la Halle, puisqu'elle était louée quatre mille deux cents livres par an, le 26 juillet 1733, d'après un bail passé en faveur d'Etienne Bidot, bourgeois de Saint-Jean.

Digitized by Google

Ce bail, où l'on trouve d'intéressants renseignements sur la Halle, était ainsi conçu :

« En conséquence des affiches mises aux places publiques, aux fau-« bourgs et carrefours de cette ville, par lesquelles il a été remarqué à ce « jour, lieu et heure, l'adjudication de la ferme des droits de mesurage « de tous les grains qui entrent dans la halle à blé de ce lieu, ou qui y « doivent entrer, suivant l'édit et qui se perçoivent à la porte, à raison « de cinq deniers par boisseau de froment, seigle et méteil ; et moitié du « dit droit pour tous les autres grains de la Halle à blé, et d'un denier « par boisseau de tous les grains qui sortent de la dite Halle, le dit droit « d'un denier appartenant aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Bayeux. « Les sus-dits droits à bailler pour six années, à commencer à percevoir « les dits droits et jouir de la dite Halle, au jour Saint-Michel prochain, « avec les magasins en dépendant et finir à pareil jour après les dites six « années révolues et accomplies, à charge par l'adjudicataire d'entretenir « les maisons et Halle de couvertures volantes, le hors en état et le pavé « de la dite Halle au dedans et au dehors aussi en bon état ; de payer le « prix de la dite adjudication de quartier en quartier, par avance, entre « les mains du receveur ou syndic desdits hôpitaux ; de payer les deux « sols pour livre du prix de la première année seulement, outre et par-« dessus le prix de la dite adjudication, de quartier en quartier par avance, « entre les mains du receveur ou syndic des dits hôpitaux ; et sera fait « prix particulier par les droits de chacun hôpital de se servir des six « boisseaux appartenant au dit Hôpital des valides, de les entretenir et « rendre en bon état à la fin des dites six années, et se servira l'adjudi-« cataire des six mesureurs jurés et reçus en justice pour faire le dit « mesurage, et ne sera rien perçu des grains achetés pour la provision « des grains des dits pauvres du dit hôpital ; ne pourra même l'adjudi-« cataire demander diminution pour avoine ou autres grains enlevés de « la Halle par les troupes du roy, qui sont sujets aux droits de la présente « adjudication.

« L'adjudicataire sera tenu de donner bonne et suffisante caution dans « la huitaine du jour de l'adjudication, et de délivrer une grosse de la « dite adjudication à ses frais.

« A laquelle fin l'adjudicataire demeurera obligé et par corps, comme « adjudicataire de justice, et sans que pour quelque cause et raison que « ce puisse être, soit pour disette de grains, peste ou inondations, guerre « et autres cas prévus ou non prévus, le dit adjudicataire puisse demander

Digitized by Google

« aucune diminution du prix de la dite adjudication, sans quoi la dite « adjudication n'eût été faite.

« Est stipulé que l'adjudicataire fera payer les droits des grains entrés « et enlevés de la Halle par toute personne quelconque, sans qu'il en « puisse demander diminution, sous quoi il a procédé à l'adjudication ; « paiera les six mesureurs sans diminution d'icelle et à charge de faire « contrôler la présente à ses frais, outre toutes lesquelles clauses et « conditions il sera aussi, sur la dite adjudication, reçu un tiercement, « qui ne pourra être moindre de trois cents livres, et qui sera reçu dans « la quinzaine du jour de la dernière adjudication. »

Les hospices jouissaient paisiblement de leurs droits depuis de longues années, lorsque Louis XV, continuant d'aggraver les malheurs de la France, céda aux suggestions du contrôleur-général Terray. Les agents de ce ministre des finances, qui disait que le peuple était une éponge qu'il fallait pressurer, s'empressèrent de mettre en pratique les doctrines de leur maître, non seulement en cherchant matière à de nouveaux impôts, mais encore en augmentant le rendement de ceux qui existaient déjà. Ces moyens étant encore insuffisants pour satisfaire aux ruineuses dépenses d'une cour dissolue, on en chercha d'autres plus expéditifs. On se souvint que moins d'un siècle auparavant, Louis XIV, regardant comme siennes les charges de l'Etat en ce qui était des emplois, avait fait argent de certains petits offices, dont l'hérédité avait été précédemment vendue par Louis XIII, en 1620. Ce mauvais exemple, donné par le Grand Roi, *devait être contagieux*, surtout sous le ministère du peu scrupuleux Terray, qui s'empressait de recourir à cette indélicate mesure pour dépouiller, au profit de la Royauté, les pourvus des offices : de juré aulneur-contrôleur-visiteur et marqueur de toiles et draps ; juré priseur-vendeur de meubles ; juré mouleur-compteur et peseur de tous bois à brûler et charbons; juré priseur-vendeur de poisson frais, sec ou salé, et juré mesureur de grains.

Avis de cette décision fut transmis à M. le marquis d'Orceau de Fontette, Intendant de la Généralité de Caen, le 22 Juillet 1767.

M. de Laverdin, contrôleur général des finances l'invitait en même temps à lui faire parvenir par écrit tous les renseignements à sa disposition pour opérer la rentrée en possession des différents offices dont il s'agissait et qui, d'après cet agent du Trésor, ne devait pas constituer une nouvelle charge à imposer aux sujets du Roi : « puisqu'ils étaient perçus par des « particuliers sans utilité pour l'Etat, et que l'effet de cette régie,

Digitized by Google

« lorsqu'elle sera montée, pourrait accélérer l'instant où Sa Majesté « désire accorder quelque soulagement à ses peuples ».

Mais, loin d'avancer le moment où le prodigue Louis XV réaliserait la diminution d'impôts que faisait opérer M. de Laverdin, la mesure spoliatrice à laquelle on allait recourir devait encore élargir le gouffre dans lequel les trésors de la France disparaissaient journellement.

Aussi l'arrêt du Conseil d'Etat, sanctionnant cet abus de pouvoir, menaçait-il trop directement la fortune des pauvres pour que l'Administration hospitalière n'essayât pas par tous les moyens d'en détourner les funestes effets.

Dans ce but, les directeurs de l'Hôpital-Général rédigèrent un mémoire pour exposer au Roi que les privilèges de mesureurs de grains à la Halle de Bayeux, éteints en faveurs des Hospices sous le régime de Louis XIV, ne pouvaient être rétablis au profit de la royauté, sans préjudicier aux droits de ces établissements.

Et pour appuyer leur courageuse réclamation, ces administrateurs faisaient ressortir que le droit d'héridité à percevoir sur les offices de mesureurs de grains, en vertu de l'édit de 1701, n'avait jamais été payé à Bayeux à cause du rachat de ces offices par l'Hôpital-Général, malgré la réclamation d'une somme de douze cents livres faite dans ce but, à Jean Bidot, fermier de la Halle, par exploit de Pierre Le Romain, huissier à Caen, le 3 Août 1704 ; lequel officier ministériel agissait alors à la requête du sieur Garnier, chargé, pour Sa Majesté, du recouvrement de la finance à provenir de la confirmation d'hérédité des droits de mesureurs de grains de la ville de Bayeux.

Qu'il en avait encore été de même lorsqu'un sieur Grouaille, directeur et receveur en la généralité de Caen, opérant au nom de M. Nuger, bourgeois de Paris, chargé de par le Roi du recouvrement de la finance due par les propriétaires du mesurage des grains, fit saisir le nommé Lafontaine-Bidot, fermier des droits de Halles, sur son refus de payer la somme de quinze cents livres deux sols, qui lui était réclamée pour augmentation de gages, suivant le rôle arrêté à Caen, le 5 Juin 1707, conformément à un ordre transmis par M. l'Intendant sur la réclamation des administrateurs, les offices dont il s'agissait ayant été rachetés par l'Hôpital-Général.

Cependant, malgré l'évidence du bon droit des pauvres, confirmé plus qu'à suffire par de précédentes décisions, la royauté n'en continua pas moins à maintenir ses injustes prétentions qu'elle réalisa bientôt. Par

Digitized by Google

son édit d'Avril 1668, elle dépouillait nos établissements hospitaliers des offices de jurés mesureurs de grains. C'était une perte de 4,750 livres par an qu'ils allaient subir, d'après le prix du bail en cours d'exécution.

En présence de ce désastre qu'ils ne pouvaient que déplorer, les Administrateurs décidèrent, le 9 Juin de cette année, qu'à l'avenir, les secours que l'Hôpital-Général distribuait journellement en ville seraient supprimés et les admissions suspendues.

La mauvaise action de la royauté, dont les pauvres de Bayeux allaient être victimes, excita la compassion des âmes charitables qui s'efforcèrent de leur venir en aide. Des quêtes furent organisées dans les différents corps, le Bailliage donna six cents livres. L'Administration hospitalière demanda un secours à la Ville qui lui accorda également six cents livres, bien que la Municipalité ne contribuât pas habituellement au soulagement des indigents, qui constituait alors une des charges de la riche dotation du Clergé.

Pendant que la charité privée s'efforçait d'atténuer les conséquences de ce malheur, l'arrêt du Conseil d'Etat du 18 Mai 1767 et l'édit d'Avril, étant devenus exécutoires, en 1771, les hospices se voyaient définitivement dépossédés des droits de mesurage, qui représentaient le plus clair de leurs revenus.

En cette même année 1771, le 27 Juin, alors qu'un Roi de France privait les pauvres du Grand-Bureau de leur nécessaire, on voyait d'humbles artisans tendre une main secourable à ces malheureux.

Ces modestes travailleurs, dont on ne saurait trop honorer la mémoire, se nommaient Guillaume Bourges dit Laroche et Charlotte Tostain, son épouse, boulangers, demeurant paroisse Saint-Sauveur. Ils offraient modestement une somme de huit cents livres, capital important à cette époque, « pour venir en aide l'Hôpital-Général dans les dépenses que lui « susciteraient la cherté du blé et des autres choses nécessaires à la vie ».

Cette généreuse aumône, péniblement gagnée à la sueur de leur front par les époux Bourges, méritait un témoignage de respectueuse gratitude, que les Administrateurs s'empressèrent de leur accorder, en décidant, suivant les termes de leur délibération : « de faire célébrer tous les ans un « service, le jour du décès de Guillaume Bourges, pour le repos de son « âme et de celle de son épouse, et de faire assister les pauvres à leur « enterrement, comme bienfaiteurs de ladite maison ; et, de plus encore, « de les faire recommander aux prières de la maison, ensemble de lui « délivrer copie de la présente s'il le demande ».

Digitized by Google

Un secours remarquable, plutôt par sa provenance que par sa valeur, était encore celui du Conseil supérieur, installé à Bayeux, après l'exil des Parlements, sur la proposition du Chancelier Maupeau (Maupeou).

Le 2 Février 1772, M. Tanneguy du Châtel, président de ce Corps, faisait remettre à M. le Syndic de l'Hôpital-Général, une somme de cent quatre vingt livres « provenant de ce qui est perçu au Conseil Supérieur « pour ledit Hôpital ».

Les clameurs soulevées par l'égoïsme royal parvinrent-elles jusqu'au Trône ? ou encore Louis XV se souvint-il que les pauvres dont il aggravait les misères, avaient prié pour lui alors qu'il était près de mourir, à Metz, en 1744 ?

Quoiqu'il en soit, sans rechercher le sentiment qui inspira ce souverain, nous devons dire qu'il répara en partie le dommage que son édit avait causé aux pauvres de Bayeux, en accordant à l'Hôpital-Général, par son édit du 1er Mars 1771, un secours annuel et temporaire de mille cinq cents livres, à payer par le Trésor public pour les années 1771, 1772, 1773 et 1774, en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat, ainsi conçu :

« Le Roy a ordonné par ses lettres-patentes du 1er mars dernier, « que sur le produit des droits réservés, établis par son édit d'avril 1768, « il serait prélevé chaque année, jusqu'au 30 décembre 1774, une somme « de 20.000 livres pour être distribuée, par ordre de Sa Majesté, à dater « du premier octobre 1770, aux différents hôpitaux des Généralités de « Caen et d'Alençon, suivant les avis des Commissaires départis dans les « deux Généralités, et Sa Majesté voulant faire connaître ses intentions « sur la distribution de la dite somme :

« Vu l'avis des dits sieurs Commissaires départis dans les deux « Généralités ;

« Ouï le rapport du sieur abbé Terray, conseiller ordinaire et au « Conseil royal, contrôleur des finances, le Roy, étant en son Conseil, a « ordonné et ordonne : que dans la dite somme de 20.000 livres il en « appartiendra 10.000 aux hôpitaux de la Généralité de Caen, savoir « l'Hôpital-Général de Bayeux, 1.500 livres . . . . . .

« . . . . . .

« payable par François Noël, chargé de la régie desdits droits, de trois « mois en trois mois, depuis le 1er octobre dernier jusqu'au 31 décembre « 1774. . . . . .

« Fait au Conseil d'Etat du Roy, le 30 mai 1774.

« *Signé :* Bertin. »

Digitized by Google

Ce dédommagement, à titre temporaire, par suite duquel les pauvres perdaient encore 3,250 livres par an, comparativement au produit qu'ils retiraient des offices de mesureurs de grains à la Halle de Bayeux, était loin d'être suffisant, selon les hommes dévoués qui administraient l'Hôpital-Général. Forcés d'abandonner le privilège concédé par Louis XIV, parce qu'ils n'avaient pu produire les titres qui en assuraient la propriété, ces défenseurs du droit des pauvres conservaient, néanmoins, l'espoir d'en reprendre possession si l'on retrouvait les pièces qu'ils croyaient n'être qu'égarées.

On chercha vainement ces titres qui étaient considérés comme définitivement perdus, lorsque le 4 avril 1773, M. Crépel, l'un des administrateurs, habitant alors l'hôtel situé rue Franche, maintenant propriété de M. le Baron Gérard, député, représenta à ses collègues que ces offices ayant été liquidés à la somme de 4,500 livres, il serait urgent d'envoyer une procuration à Paris, afin de faire valoir les droits des pauvres et de recevoir les arrérages échus. Cette proposition était adoptée par Mgr de Rochechouart, évêque de Bayeux, et par MM. Le Marois de Norey, maire, Le Sueur-Desfresne, de La Lande de Sainte-Croix, Mabire-Romilly, Genas, Saint-Vaast, Crépel, Danier, Mortagne et Collot. Par suite, une procuration fut passée le même jour devant les notaires de Bayeux, pour être adressée sans délai à M. Tripard, commis à la signature des offices municipaux, rue Aubry Le Boucher, à Paris.

Cette louable persistance dans l'accomplissement de leur devoir était des plus honorable pour ces hommes de bien qu'aucune considération n'arrêtait dans leur lutte contre de puissants adversaires.

Cependant, les titres que l'on croyait perdus n'étaient qu'égarés ; ils furent retrouvés le 5 Décembre 1773.

La découverte inespérée de ces précieux parchemins excita encore le zèle des administrateurs, qui déléguèrent aussitôt un de leurs collègues pour soutenir les droits des hospices devant le Conseil du Roy.

M. Collot, supérieur du Grand Séminaire et syndic de l'Hôpital-Général, fut désigné pour remplir cette importante mission. Il partit aussitôt par les Messageries, alors situées rue Laitière, mais lorsqu'il arriva à Paris, il était déjà trop tard.

Les actives démarches et le zèle de M. le Syndic, pour faire triompher le bon droit des pauvres, restèrent sans résultat. On ne fit aucun cas de ses bonnes raisons non plus que des titres qu'il apportait, n'ayant pu justifier de Lettres patentes, que la Commission avait vainement essayé

Digitized by Google

d'obtenir pour les offices en 1723, en même temps que celles concernant les nouveaux droits sur les boissons.

M. Collot rendait ainsi compte de son infructueux voyage dans le registre des recettes et dépenses de sa gestion, pendant l'année 1774.

« Fait dépense le comptable de la somme de 326 livres 14 sols qu'il a « déboursée dans son voyage de Bayeux à Paris, entrepris dans l'hiver, « par l'ordre de l'Administration, du 5 décembre 1773, ci-joint, pour « faire valoir vis-à-vis M. le Contrôleur-Général les prétentions réelles « des pauvres valides de l'Hôpital-Général sur les droits de mesurage de « la Halle à Blé, dont ils avaient été dépossédés.

« Le comptable étant parti de Bayeux par la voiture publique, avec un « frère de la Congrégation pour avoir soin de lui, le 3 janvier 1774, et « n'étant revenu que le 5 février au soir, a dépensé, dis-je, tant dans ses « aller et retour, que son séjour à Paris, pour entretien, voitures, étrennes « et menus frais nécessaires et convenables, y compris ce qu'il lui en a « coûté pour l'ample consultation de Maitre Piatte, ci-jointe, qu'il a « sollicitée en même temps, par l'ordre de Mgr de Rochechouart, résidant « pour lors à Paris, au sujet de l'union de la mense conventuelle du « Prieuré de Saint-Nicolas de la Chesnaye, sur laquelle l'administration « susdite avait des prétentions qui lui paraissent assez bien fondées. »

Cette consultation avait pour but de faire valoir les droits de l'Hôpital-Général sur ce Prieuré, dont les revenus auraient pu compenser le produit des offices de mesureurs de grains, si le Chapitre, contre lequel il fallait procéder, ne s'en était fait envoyer en possession par un Brevet royal, toujours révocable, daté du 4 juin 1769, pour aider aux réparations de la Cathédrale, alors qu'elles devaient être prélevées sur le produit des biens du Clergé.

Le 31 mars 1774, et comme conséquence de son voyage à Paris, M. Collot portait encore cette mention sur ses comptes :

« Payé 126 livres, dont j'ai envoyé 120, non compris six livres pour le « port par la poste à M. Duhautois, un des commis de M. Bertin, à Ver- « sailles, pour le rembourser des ports de lettres et paquets assez étoffés « que je lui ai souvent envoyés, concernant les droits de mesurage, dont « ledit Hôpital était privé, dont certificat des directeurs de la Poste. »

A cette époque, la fin du règne de Louis XV était proche et la France lasse des débauches de ce roi. Né avec des sentiments honnêtes, mais corrompu par ses courtisans, il mourait, le 10 mai 1774, à l'âge de 66 ans, victime de ses honteux excès. « Son corps, dit l'abbé Anquetil, dans son

Digitized by Google

« *Histoire de France,* fut emporté sans pompe à Saint-Denis, sous pré-
« texte de l'odeur fétide qu'exhalait le cercueil, et le peuple parsemé sur
« la route ne montra point les regrets que lui promettait le surnom de
« Bien-aimé. »

Les prières qu'on avait ordonnées pour ce triste sire, dans toutes les églises du royaume, et auxquelles peu de fidèles prirent part, restèrent sans effet. Il en fut de même pour celles que le jeune et affectueux Dauphin, Louis-Auguste, son successeur sur le trône, demandait dans une lettre, ainsi conçue, qu'il adressait à l'abbé Terray :

« Monsieur le Contrôleur Général,

« Je vous prie de faire distribuer aux pauvres des paroisses de Paris,
« vingt mille livres pour prier pour le Roy ; si vous trouvez que c'est
« trop, retenez-les sur nos pensions à Madame la Dauphine et à moi.

« *Signé :* Louis-Auguste. »

Les habitants de Bayeux, toujours empressés de s'associer aux joies et aux deuils de la famille royale, accueillirent froidement l'invitation d'assister aux services qui furent célébrés pour le défunt Roi. Le souvenir du préjudice que leur causait l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 novembre 1751, les obligeant à payer à l'avenir un droit d'ensaisinement, supprimant l'antique privilège de franc-aleu, qui leur avait été confirmé par François Ier, lors de son passage par Bayeux, en 1532 ; la misère des Hospices, par suite de la perte récente des offices de jurés-mesureurs de grains, et peut-être aussi pour quelques-uns, les malheurs de la France sous le règne de Louis XV, avaient, sans doute, paru suffisants au plus grand nombre des habitants pour se dispenser d'assister aux derniers hommages qu'on allait rendre à ce souverain.

Un service solennel fut célébré en l'église Cathédrale, le 27 mai 1774.

Monseigneur l'Evêque y avait convoqué les différentes Autorités et le Corps municipal. La plupart de ses membres s'excusèrent pour diverses causes, et M. le Marois, maire de la ville, alors à son château de Barbeville, répondit à Le Fauconnier, valet de la Municipalité, chargé de lui remettre l'invitation du Prélat, qu'il n'assisterait point à cette cérémonie.

Un autre service eut encore lieu pour le défunt Roi, le 11 juin 1774, en l'église des Pères Augustins, dans la rue des Bouchers. Cette manifestation des regrets du Corps de ville, qui l'avait ordonnée, paraissait dictée plutôt par l'étiquette que par une sincère affection. Le Maire s'abstint encore d'y paraître et plusieurs Membres des différents Corps suivirent son exemple.

Digitized by Google

Le cortège officiel, sorti de l'Hôtel-de-Ville, près la place du Château, dix heures du matin, était précédé par les officiers de la milice bourgeoise, en grand uniforme, ayant à leur tête M. Fleury, major.

Puis venaient les officiers municipaux, devant lesquels marchaient les huissiers et les valets de ville. Ces derniers avaient quitté pour cette circonstance la robe d'apparat, aux couleurs rouge et noire qui étaient celles de la ville, et les bas rouge de la grande tenue. Ils étaient vêtus de noir avec le chapeau à larges bords rabattus et le crêpe pendant, comme pour servir de pleureurs.

Monsieur le Maire, comme nous l'avons dit, n'assista pas à cette cérémonie, où le corps de ville était représenté par Messieurs Le Tellier, Maheust et Duhamel, Echevins; Dulongbuisson, Poitevin, Godard de Cussy, écuyer, et Sevestre, Conseillers ; Le Pesqueur de Coujon — Syndic — et le sieur Anfrye, Secrétaire. Les notables venaient ensuite en petit nombre : c'étaient Messieurs Labbey, Le Blanc, Haribel, Maheust, père, Tostain, Philippe, Vimont et Blaise, députés de leurs corps.

Après son arrivée à l'église des Augustins, où il avait été précédé par Messieurs de Saint-Vaast, Commandant pour le Roi, et de Coulon, gouverneur du Château, le cortège prit place dans les premières stalles du chœur en entrant.

Un riche catafalque occupait le milieu du sanctuaire, brillamment illuminé et tendu, comme la nef, de draperies aux armes du défunt Roi. Ce catafalque avait été exécuté d'après les dessins du jeune Rupalley, peintre d'avenir, déjà connu pour son talent, et qui épousa depuis une des filles naturelles de Louis XV.

Après la célébration du service religieux par Messieurs les Curés de la ville, avec le concours des musiciens de la Cathédrale, on distribua quatre mille livres de pain aux pauvres des différentes paroisses.

Tels furent les derniers honneurs rendus dans notre ville à la mémoire de cette égoïste Majesté, qui, prévoyant qu'une terrible expiation était proche, se rassurait en pensant que la catastrophe retomberait sur ses descendants.

« Ceci durera bien autant que moi, disait Louis XV, mon successeur « s'en tirera comme il pourra », et Madame de Pompadour à laquelle il tenait cet indigne langage, répétait avec lui : « Après nous le déluge... »

Mais ce déluge, que ces insensés croyaient encore lointain, et qu'on appela la Révolution Française, s'avançait à grands pas. Il submergeait bientôt l'ancien régime et ses abus, en faisant tomber non seulement la

Digitized by Google

tête de la Dubarry, cette dernière favorite de Louis XV, qui rappelait le souvenir de ses ruineuses passions, mais encore celles de l'infortuné Louis XVI, de la Reine Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, sœur du Roi, victimes expiatoires des fautes de leurs aïeux.

ALFRED DÉDOUIT.

Bayeux, le 4 Mai 1893.

Digitized by Google

BOUTADE

A UN LAPIN AMI DU PROGRÈS

« Amis, écoutez-moi (ce n'est pas un mensonge)
Comme un vrai philosophe, en mon gîte je songe.
Je délaisse parfois ma bruyère et mon thym
Et me mets à ronger livre grec ou latin.
Loin de moi l'onde pure et l'herbe verdoyante,
Le zéphyr embaumé, l'hirondelle fuyante :
Rien ne me distrait plus, rien ne charme mes yeux.
Il me faut, désormais, ce qui charme nos villes,
Délaisser des ruraux les formes inciviles,
A l'esprit des anciens joindre celui du jour,
L'air nouveau, car j'étouffe en mon étroit séjour. »
Ainsi, parlait un soir, tout près d'une barrière,
Un tout jeune lapin, lassé de sa bruyère.
Monsieur rêvait, au loin, confortable maison,
Régime moins austère et riant horizon.
L'ambition, parfois, fait tourner bien des têtes.
Plus d'un homme le sait, mais croit-on que les bêtes
Tombent parfois, aussi, dans de pareils travers ?
Phédre, Esope l'ont dit : Lafontaine, en ses vers,
Leur a donné souvent plus d'esprit qu'à des hommes.
Fit-il bien, fit-il mal ?... restons ce que nous sommes,
Le Ciel donne à chacun un rayon de soleil,
Un abri pour le soir, du pain pour le réveil.
Je dirais au lapin : Sot lapin, tu t'attristes
De n'être pas heureux parmi tant de sophistes,
Comme une image fuit en de mouvantes eaux,

Digitized by Google

Le bonheur n'apparaît chez eux que par lambeaux.
Pourquoi donc évoquer mille sectes antiques,
Aristote, Platon, rappeler les Stoïques.
Dans leur poudreux tombeau laisse donc sommeiller
Ces sages, dont le nom vingt fois te fait bâiller:
Pythagore et Zénon, Carnéade, Epicure,
Dont les écrits sont faits pour donner tablature.
Laisse les médecins reformer tout l'état.
Les avocats retors commander au soldat.
Voilà l'attrait nouveau que présentent nos villes,
Et des choses, hélas! les formes plus civiles.
Tu ne crains, près de nous, ni grèves ni décrets,
Point de trônes brisés, point de maisons d'arrêts,
Point d'électeurs grincheux, de députés serviles,
Point de trompeurs gagés, point de flatteurs dociles.
Sans t'élever si haut avec tes vieux amis
Viens gambader encore et chasse les ennuis
Du terrier paternel, broute l'herbe fleurie,
Garde-moi ton souris, chasse la rêverie.
Puisque le Ciel encor te donne de beaux jours,
Apprends à t'amender et sois sage toujours,
Rends grâce, dans ton cœur, au Dieu de la nature,
Qui plaça près de toi l'onde tranquille et pure,
Où tu peux te mirer chaque jour au matin,
Rends grâce de ton trou, rends grâce de ton thym.

A. LE LIÈVRE.

Digitized by Google

PRIX LÉTOT 1900 — MÉMOIRE COURONNÉ

SUUM CUIQUE.

RECHERCHES

SUR LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX

ET DE SA RÉGION

*DEPUIS LE XV^e^ SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e^*

AVANT-PROPOS

Le sujet du concours pour le Prix Létot en 1900 est quelque peu effrayant, et notre devise, empruntée à Tacite, ne l'est pas moins ! Rendre à chacun ce qui lui appartient, évaluer le mérite, le talent, le génie de chacun des enfants de notre région, qui se sont illustrés dans les diverses branches de l'art, est une tâche ardue pour notre inexpérience. L'ampleur du sujet est une nouvelle difficulté à surmonter. En effet, tel critique fera merveille dans un compte-rendu d'Exposition de peinture ou de sculpture ou encore d'art ornemaniste, qui restera court ayant à faire la description d'un monument, à apprécier un concert ou une représentation théâtrale.

Quoiqu'il en soit, par son ampleur même, la question nous a séduit, et c'est avec ardeur que nous avons rassemblé les documents épars, fouillé les archives de l'art dans le Bessin, et tâché d'exhumer de l'oubli nos artistes régionaux. Sans doute, ce travail est fort incomplet, des erreurs ont dû, malgré tous nos efforts, s'y glisser en grand nombre, enfin nos appréciations personnelles sont peut-être erronées dans bien des cas ; mais c'est avec un vrai plaisir que nous l'avons vu terminé, espérant que

Digitized by Google

cet écrit, sur la portée duquel nous ne nous faisons nulle illusion, ouvrirait une voie aux chercheurs, leur faciliterait les recherches, les inviterait à redresser les erreurs, à combler les lacunes, serait, en un mot, le point de départ d'un glorieux et lumineux livre d'or de l'Art dans le Bessin.

Tout d'abord, un humble et sincère aveu. Nos laborieuses recherches personnelles, sans doute à cause de notre inexpérience et de notre ignorance de l'Histoire locale à nous qui sommes presqu'un nouveau venu et à qui il reste tant à apprendre de cette histoire, nos recherches, disons-nous, n'ont pas été couronnées du succès que nous ambitionnions. Le modeste travail que nous présentons ne contient qu'un petit nombre de documents inédits. Mais, nous nous sommes efforcé de grouper, dans l'ordre le plus rigoureusement chronologique et le plus logiquement raisonné, tous les documents épars dans les divers ouvrages dont la liste suit :

F. Boisard. — *Notices biographiques sur les hommes du Calvados.*

Théodore Lebreton. — *Biographie Normande* (3 vol.)

Mgr N.-N. Oursel. — *Nouvelle Biographie Normande* (3 vol.)

Abbé Béziers. — *Histoire sommaire de la ville de Bayeux.*

Frédéric Pluquet. — *Essai historique sur la ville de Bayeux.*

E. F. A. Chigouesnel. — *Nouvelle Histoire de Bayeux.*

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (10 vol.)

Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (4 vol.)

A. de Caumont. — *Statistique monumentale du Calvados* (5 vol.).

Roger de Gomiecourt. — *Guide historique et descriptif de Bayeux et de ses environs à l'usage des touristes et des amateurs d'art* (Ouvrage inédit).

Le Bibliophile Esaü. — *Essai d'un catalogue des principaux tableaux du Musée municipal de Bayeux* (publié par l'*Indicateur de Bayeux*).

Alfred Dédouit. — *Etude historique sur le faubourg Saint-Patrice et la place du Marché* (publié dans l'*Indicateur de Bayeux*).

— — *Souvenirs inédits. Bayeux sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.*

Annuaires des cinq départements de la Normandie, publiés par l'Association Normande.

Digitized by Google

G. du Boscq de Beaumont. — *Un peintre bayeusain au XVIII^e siècle, Joachim Rupalley*, 1713-1780.
Catalogue de l'Exposition Rétrospective de 1848 *à Bayeux.*
id. 1876 *id.*
id. 1886 *id.*
id. 1899 *id.*
Gaston Lavalley. — *Arromanches et ses environs.*
Docteur Th. Labbey. — *Asnelles, Tableaux et Souvenirs.*
Abbé Barette. — *Histoire de Balleroy.*
Abbé Bidot. — *Histoire de Balleroy.*
Leroy. — *Histoire de Jouvenet.*
V^te J.-E. de Steins. — *Notice biographique sur le comte d'Houdetot.*
Catalogue du Musée de Caen.
Catalogue du Musée de Cherbourg.
Guide du Musée du Louvre.
Guide du Musée de Versailles.
Mémoires d'Alexandre Dumas (10 vol.)
Eugène de Mirecourt. — *Les Contemporains. Mademoiselle George.*
Abbé E. Deslandes. — *Le Trésor de l'Eglise Notre-Dame de Bayeux, d'après les Inventaires manuscrits de* 1476, 1480 *et* 1498.
Abbé Lelièvre. — *Notice descriptive sur la Cathédrale de Bayeux.*
M^lle Emma Chuppin de Germiny. — *De l'état de la Musique en Normandie.*
Abbé Laffetay. — *Notice historique et descriptive sur la Tapisserie de la Reine Mathilde.*
Abbé Faucon.— *Essai Historique sur le Prieuré de Saint-Vigor-le-Grand.*
Dezallier d'Argenville. — *Abrégé de la vie des plus fameux peintres* (tome IV) Ecole Française.
— — *Vies des fameux architectes.*
L. Doucet. — *Lettre sur l'Exposition Rétrospective à Bayeux en 1876.*
G. J. Lange. — *Ephémérides Normandes* (2 vol.).

Que toutes les personnes auxquelles nous nous sommes adressé pour obtenir des renseignements verbaux ou écrits, des indications et des communications, veuillent bien trouver ici l'expression de notre vive et sincère gratitude pour l'accueil gracieux et bienveillant qu'elles ont bien voulu nous réserver et l'aide puissante qu'elles ont daigné nous apporter dans notre travail.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Les Normands qui se sont fait un nom dans les Arts sont nombreux. Un érudit chercheur, Théodore Lebreton, l'auteur de la Biographie Normande, ne craint pas d'affirmer que notre province est une de celles qui ont fourni le plus d'illustrations dans la Théologie, la Littérature, les Arts et les Sciences ; et, nous rappelant les célébrités de tout genre qui ont vu le jour pour la première fois dans les villes de Rouen et de Caen (pour ne parler que de ces deux centres intellectuels), Corneille, Jouvenet, Boïeldieu, Fontenelle, Géricault, Flaubert, La Champmeslé, Restout, Belin de Fontenay, Sarrasin, Malherbe, Segrais, Auber, Mélingue, et tant d'autres, nous sommes bien près de lui donner raison. Les cardinaux, les évêques, les docteurs, les prédicateurs, les jurisconsultes, nous renonçons à les citer, en cette courte introduction ; ils sont légion.

Les autres villes de Normandie suivent avec honneur l'exemple de leurs capitales et c'est, lorsque l'on compulse leurs archives, un glorieux défilé de grands Saints, d'éminents Théologiens, d'éloquents Orateurs, d'illustres Guerriers, de célèbres Artistes, de fins Lettrés, de Savants fameux, de Citoyens renommés pour leurs vertus.

Bayeux, autant sinon plus qu'aucune autre ville de même importance en Normandie, peut se glorifier d'avoir donné le jour à nombre d'illustrations dans le clergé, la robe, l'armée, les lettres, les arts et les sciences ; et notre tâche sera lourde pour faire revivre la mémoire des peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, graveurs, musiciens, acteurs et ornemanistes dont les œuvres ou les créations théâtrales sont connues.

Nous demandons la permission d'ouvrir ici une parenthèse afin d'éviter tout malentendu.

Fallait-il comprendre sous la dénomination d'artistes les écrivains, prosateurs ou poètes ?

Nous n'hésitons pas à trancher la question en faveur de la négative. Bien que nous ne soyons pas le premier à reconnaître que dans la plupart des productions de l'esprit, il entre beaucoup *d'art*, et bien que *l'art d'écrire*, *l'art poétique* soient des locutions universellement admises, nous n'avons pas cru devoir parler des poètes et des littérateurs. Et en cela nous avons cru obéir à l'esprit comme à la lettre du programme. Nous ne parlerons donc que des enfants de notre pays qui ont cultivé les Beaux-Arts proprement dits.

Digitized by Google

Notre antique cité, fondée il y a tantôt trois mille ans, au dire des historiens primitifs, était une grande et superbe ville, où florissaient les sciences et les arts, où l'on frappait monnaie. Elle conserva longtemps une importance qui alla s'affaiblissant jusqu'au Moyen-Age.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, existait, sur le Mont-Phaunus, un collège de Druides, qui monopolisaient, pour ainsi dire, à leur profit, toutes les formes de l'intelligence humaine, et possédaient une somme de connaissances absolument remarquable. La base de la statue de *Solemnis*, retrouvée à Vieux, est un éloquent souvenir de ces lointaines époques.

Plus tard, la domination Romaine vit fleurir, dans notre contrée, le culte des Beaux-Arts. Nous en avons pour preuves les deux établissements de bains Romains, découverts à Bayeux, l'un sous l'église Saint-Laurent, l'autre sous l'Hôtel des Postes, et surtout, cette admirable tête de Minerve Salutaire (conservée au Musée de Bayeux), dont la pureté des contours rappelle les plus rares merveilles de l'art grec.

Plus tard encore, les chefs-d'œuvre de l'iconographie, les splendides monuments, dont plusieurs sont encore debout, et le souvenir des trouvères font foi de l'amour que professaient nos pères pour les manifestations de l'art sous toutes ses formes,

THOMAS DE DOUVRE, né à Bayeux en 1027, issu d'une noble et ancienne famille, fut Trésorier de la Cathédrale de Bayeux, puis archevêque d'York, après la Conquête de l'Angleterre. Il rebâtit sa Cathédrale et donna l'exemple de toutes les vertus. Les célèbres compositions musicales qu'il avait mises au jour, ne nous sont malheureusement pas parvenues et l'on n'a de lui qu'un traité intitulé : DE MODO PSALLENDI SIVE CANTANDI. Il mourut en 1100, après vingt-huit années d'épiscopat.

Une Saxonne ou plutôt une anglo-saxonne, nommée LEVIET, a dû, à l'habileté artistique de ses doigts, de laisser son nom à la postérité. Elle fut la principale ouvrière qui exécuta, sous la direction de la reine Mathilde, la fameuse tapisserie, représentant LE CONQUEST D'ANGLETERRE.

Guillaume le Conquérant était mélomane et tout nous prouve qu'il dut s'entourer de musiciens; mais le nom de ces artistes est demeuré inconnu.

RICHARD DE LISON et RENAULT DE BAYEUX étaient des trouvères célèbres au XII^e^ siècle. Au XIII^e^, JEAN DE MAISONS, bailli de Bayeux vers 1254, était le chansonnier à la mode.

Enfin, notre admirable Basilique est le plus précieux document qui nous atteste l'originalité et la vitalité de l'Art dans notre pays.

Digitized by Google

Les limites du concours n'autorisent point à parler d'une façon détaillée des artistes des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qui édifièrent ou achevèrent la Cathédrale. Qu'il nous soit permis cependant d'en dire quelques mots, ne serait-ce que pour mettre notre travail sous la protection du superbe monument qui fait la gloire de notre cité et l'admiration de tous les amis du Beau, et expliquer le peu de place que conservèrent les arts aux deux siècles suivants, comme si, après un tel effort, notre pays avait eu besoin d'un repos réparateur.

L'une des parties les plus précieuses de la Cathédrale de Bayeux est, sans contredit, le chœur, construit au XIII^e^ siècle, sous l'épiscopat de Robert des Ablèges ; mais la nef, élevée au XI^e^, sous l'épiscopat d'Odon de Conteville, et terminée, telle qu'elle existe, au XII^e^, sous l'épiscopat de Philippe de Harcourt, n'est pas moins remarquable par sa riche architecture romane et les bas-reliefs des arcades. Il n'entre point dans le cadre de ce travail de chercher à expliquer la diversité des influences qui se sont exercées dans cette sculpture du XII^e^ siècle ; mais si l'on demandait à un étranger d'où vient le bas-relief du pilier qui sépare deux arcades à gauche de la chaire et qui représente un homme agenouillé devant une idole à tête d'animal, dont les pattes reposent sur une stèle, on obtiendrait sans doute cette réponse : « D'un temple Cambodgien ou « Hindou ». Devant cette figure, Viollet-Leduc s'est arrêté rêveur en disant : « Influence Hindoue ? Art Scandinave ? » On s'est moqué de lui et on lui a répondu : « Cela fait bien des choses dans la tête d'un sculpteur du XII^e^ siècle ! » Mais quand on voit des monuments de ce genre, il faut bien essayer de les expliquer. Ce n'est pas latin, ce n'est pas grec, c'est oriental avec un caractère Hindou très marqué. Comment ce modèle a-t-il pu venir dans l'atelier du sculpteur de Bayeux ? sur ce *Littus Saxonicum* où les hommes du Nord avaient apporté les germes ou les textes de tant de traditions et de formes lointaines ?

Dans l'art du XIII^e^ siècle, c'est la vie naïvement et pleinement sentie qui éclate, comme en témoignent, dans notre Cathédrale, les admirables sculptures du chœur, du portail d'entrée et des deux autres portes, si remplies d'intérêt pour l'histoire de l'iconographie chrétienne.

Qui étaient ces artistes, qui laissaient de pareilles œuvres ? On a beaucoup parlé de leur mysticisme et du régime étroit et sévère auquel ils auraient été soumis. Rien n'est plus faux. C'étaient de braves gens qui appartenaient à des corporations laïques solidement constituées, avec des règlements qui assignaient à chacun ses fonctions ; ils faisaient sagement

Digitized by Google

leur ouvrage, sans se préoccuper, comme nous, de mysticisme ou de littérature. Voilà, sans doute, l'explication de la force de leurs œuvres, mais aussi de l'ignorance où ils nous laissent sur leur nom et sur leur origine.

LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX ET DE SA RÉGION

DEPUIS LE XV^e^ SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e^

XV^e^ SIÈCLE

Au XV^e^ siècle, les artistes du Bessin sont rares; les œuvres qu'ils ont laissées, et dont l'originalité caractérise leur talent imaginatif, ne sont point signées, par humilité sans doute, car, à cette époque, on travaillait bien plus pour la gloire de Dieu que pour la sienne propre (les choses ont depuis singulièrement changé) ; et on n'avait point l'habitude d'apposer son nom sur ses œuvres. L'imprimerie n'était pas encore inventée (la critique artistique non plus), aussi, les documents sur les artistes de cette époque ne sont ni nombreux, ni certains, ni circonstanciés.

La famille Bayeux habitait notre ville à la fin du XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^ ; l'un de ses membres, JEAN DE BAYEUX, et son frère, travaillèrent à la Cathédrale de Rouen comme *architectes*, élevèrent dans cette ville la Tour GUILLAUME-LION, la porte MARTAINVILLE, commencèrent la tour du BEFFROY et construisirent les fortifications de l'enceinte. Participèrent-ils aux travaux de notre Cathédrale ? Il est permis de le supposer, mais rien ne le prouve.

Peut-on affirmer davantage que PHILIPPOT VIART, chargé en 1457 d'exécuter les stalles du chœur de la Cathédrale de Rouen et qui est qualifié de *maître huchier*, était originaire du Bessin, de Cerisy-la-Forêt, par exemple, où de nombreux *huchetiers* exercèrent avec tant d'éclat leur métier, et contribuèrent largement à la réputation de l'Ecole Normande, rivale de l'Ecole de Bourgogne ? En l'absence de documents, l'on doit se borner, là encore, à de simples conjectures.

Nous mentionnons, à simple titre d'indication, que le roi d'Angleterre,

Digitized by Google

Henri V, mélomane comme son ancêtre Guillaume-le-Conquérant, obligeait son vassal, le tenancier du fief d'Asnières, à une redevance annuelle de flûtes, fabriquées dans le pays et appelées *recordours*.

Quant à l'inscription qu'on lit sur l'un des contreforts de l'Eglise d'Asnelles-la-Belle-Plage : « L'an mil IIII et xxx fut fait ce pilier par Jhan Richard », elle peut s'appliquer aussi bien à l'architecte qu'à l'entrepreneur ou au maçon ou même encore au donateur. Nous la mentionnons donc sans autre commentaire.

L'origine Bayeusaine de JEAN JORET, poète et *calligraphe* ou scripteur des rois Charles VII, Charles VIII et Louis XI, est au moins certaine. Luthereau, un enfant de Bayeux, peintre et critique d'art, dont nous parlerons plus loin, a publié son manuscrit : *Le Jardin Salutaire*, qui appartient à la Bibliothèque Nationale. Jean Joret exécutait pour les manuscrits des bordures coloriées et des miniatures à pleine page, des lettres ornées et toute sorte d'ornements, comme on en voit dans les beaux livres de cette époque.

N'abandonnons pas le XV^e^ siècle sans déplorer une fois de plus la perte (consommée en 1562 et 1563 par les Protestants), des admirables objets dont Louis de Harcourt, Evêque de Bayeux et Patriarche de Jérusalem, ami et protecteur des arts, avait fait présent à son Eglise. On remarquait surtout un magnifique *rétable d'argent*, de grandes dimensions, émaillé et enrichi d'or et de pierreries. Nous renvoyons, pour la description de ce beau joyau, au curieux ouvrage de M. l'abbé Deslandes, Chanoine, Bibliothécaire du Chapitre. Sans doute, ces objets d'art sortaient des mains d'artistes de Bayeux, mais leurs noms nous sont aussi inconnus que ceux de l'architecte et des sculpteurs qui achevèrent, sous la direction du même prélat, la TOUR CENTRALE de notre Cathédrale, terminée en 1479, une des merveilles d'architecture et de sculpture de l'école normande.

XVI^e^ SIÈCLE

Sur les artistes du XVI^e^ siècle, les documents que nous avons pu recueillir sont encore moins nombreux et moins précis que ceux du XV^e^.

« Les frères GILLES et MICHEL DUBOSC, *peintres-verriers* célèbres, « dit Madame Oursel, sont nés en Basse-Normandie au XVI^e^ siècle. » Mais, malgré leur célébrité, la date et le lieu exacts de leur naissance nous sont inconnus. Peut-être ont-ils travaillé aux vitraux des églises du Bessin ? Il est seulement permis de le supposer, non de l'affirmer.

Digitized by Google

Si les artistes du Bessin, connus au XVI[e] siècle, sont rares, nous connaissons, au moins de réputation, l'un des plus beaux objets d'art qu'il soit donné à l'homme d'admirer.

« Catherine Scelles, née à Bayeux en 1584, dit Pluquet (dans son Essai « Historique), était d'une rare beauté et réunissait toutes les perfections « du corps et de l'esprit. Un poète parisien, Charles Beauter, surnommé « Méligloss, en devint éperdument amoureux dans un voyage qu'il fit « à Bayeux, pour visiter la famille Ducastel ; mais la mort vint interrom- « pre cette passion, et Catherine, pleine de beauté, d'esprit et de jeunesse, « fut enlevée au monde en 1604. Son amant publia, peu de temps après, « un petit volume devenu fort rare, intitulé : *Les Amours de Catherine « Scelles et son tombeau*. Paris 1605, in-12. »

XVII[e] SIÈCLE

ROLAND LEFÈVRE, dit Le Febvre de Venise, né à Bayeux en 1608, mort en 1677, fut un peintre portraitiste distingué. On a de lui le PORTRAIT D'UN PROCUREUR, nommé Clément (sans doute par antiphrase).

Dezallier d'Argenville le fait naître en Anjou et dit « qu'il se plaisait « à dessiner en caricature les caractères et les tempéraments de ceux « qu'il connaissait, imitant en cela Annibal Carrache. Ces portraits dans « leurs contours outrés et chargés ne laissaient pas de bien ressembler. « Après un long séjour à Venise et à Paris, il passa en Angleterre, où il « mourut en 1677. »

L'abbé BÉNIGNE DE BACILLY, né en Basse-Normandie, dit Madame Oursel, vers 1625, mort vers 1690, a laissé plusieurs ouvrages techniques sur la musique. Fétis l'a jugé digne de figurer dans sa *Biographie des Musiciens*. On a de lui des recueils de musique qui ont eu plusieurs éditions : RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS QUI ONT ÉTÉ MIS EN CHANT, etc. Paris 1661, 2 vol. in-12. — REMARQUES CURIEUSES SUR L'ART DE BIEN CHANTER. Paris 1668-71-79, in-12, 4[e] édition avec un discours 1681. — PREMIER ET DEUXIÈME RECUEIL D'AIRS BACHIQUES. Paris 1677, in-8°, 2[e] édition. — PREMIER ET DEUXIÈME RECUEIL D'AIRS SPIRITUELS. Paris 1692, 2[e] édition.

Ce compositeur, dont les œuvres musicales semblent avoir été goûtées, puisqu'elles furent plusieurs fois rééditées, est-il originaire du Bessin ? Nous ne saurions l'affirmer, le lieu de sa naissance étant inconnu.

PHILIPPE GILLES, Maître de Chapelle de la Cathédrale de Bayeux en

Digitized by Google

1675, gagna, en 1676, le prix fondé par le fameux Abbé de Saint-Martin. Ce prix, qui consistait en un flambeau d'argent, était décerné à l'auteur du meilleur motet composé en l'honneur de Sainte Cécile.

L'œuvre de Philippe Gilles fut trouvée si remarquable que le Chapitre s'assembla extraordinairement pour l'entendre. Disons, en passant, que ce prix ne fut décerné que quatre fois. (1)

EUSTACHE RESTOUT

Peintre, architecte et sculpteur (1655-1743)

Voici une des gloire les plus pures de notre pays.

Quoique né à Caen, le 12 novembre 1655, Eustache Restout, Religieux Prémontré, mort Sous-Prieur de l'Abbaye de Mondaye, issu d'une nombreuse famille, dont presque tous les membres étaient peintres, appartient, de par le droit de la raison, à notre pays ; il a passé la plus grande partie de sa vie à Mondaye, et c'est dans cette abbaye, qu'il s'est plu à embellir, que se sont accomplies toutes les manifestations de son triple talent.

Cette famille Restout, presqu'aussi nombreuse que celle de Jouvenet et offrant avec elle une certaine analogie, nous semble si curieuse à étudier, les degrés de parenté des divers membres qui la composent ont été si souvent confondus par les biographes, que nous n'hésitons pas à donner sa généalogie.

I. *Marguerin Restout* (et non *Margerin*), peintre Caennais du XVI^e^ siècle, est le premier anneau de cette longue chaîne d'artistes et de savants. Il eut pour fils :

II. *Marc Restout*, né à Caen, le 14 février 1616 (et non 1614), mort échevin de cette ville, le 3 avril 1684, peintre distingué, élève de Noël Jouvenet, se fit une grande réputation en Flandre, en Hollande et à Rome, où il avait accompagné Le Poussin, en 1642, dit *L'Eloge de Monsieur Restout*, lu à l'Académie de Caen, le 5 may 1768.

Cet artiste, doué de talent (*et aussi de vertu prolifique*), eut dix enfants, dont la plupart furent peintres. Voici les noms des plus connus :

1. *Jacques Restout*, né à Caen, vers 1650, mort vers 1701, peintre, élève de Letellier de Vernon, fut Religieux Prémontré et devint Prieur de l'Abbaye de Moncets (et non Moncel, ni Monceaux) près de Reims. Il

(1) L'Abbé de Saint-Martin, dont les excentricités sont légendaires, fut le premier fondateur des Concerts de Caen.

Digitized by Google

a laissé un curieux et rare petit volume : *La Réforme de la Peinture*, Caen, J. Briard, 1681, in-8°. Il a aussi composé : *Traité de l'Harmonie des couleurs comparée à l'Harmonie des sons* (Manuscrit) et a laissé deux autres manuscrits : une traduction du *Pausanias* et une traduction du *Traité sur la Peinture des Anciens* de Junius.

La Réforme de la Peinture a été très subtilement analysée par le Marquis de Chennevières, Directeur des Beaux-Arts, dans ses *Peintres Provinciaux.*

2. *Eustache Restout* — qui fut, comme son frère Jacques, Religieux Prémontré, — né à Caen, en 1655, est le plus célèbre de sa génération. C'est de lui que nous allons nous occuper tout spécialement.

3. *Jean Ier Restout*, né à Caen, le 26 mars 1663, mort à Rouen, le 20 octobre 1702, peintre, élève de son père, épousa, le 18 juin 1685, Marie-Madeleine Jouvenet, sœur du grand Jouvenet, née en 1655, morte le 28 octobre 1698. Elle apportait en dot à son mari (dit son contrat), « oultre son ménage, 1750 livres gagnées par son bon travail de peintre ». Son mari exécuta plusieurs tableaux pour les églises de Rouen. De ce mariage naquit, en 1692, Jean II, le plus célèbre de tous les Restout (1)

4. *Pierre Restout*, né à Caen, le 15 novembre 1666, Bénédictin de Saint-Maur, fut un prédicateur célèbre.

5. *Charles Restout*, né à Caen, le 1er janvier 1668, mort à l'Abbaye de Saint-Denis au commencement du dix-huitième siècle, moine Bénédictin, prédicateur renommé, a aussi été peintre.

6. *Thomas Restout*, né à Caen, le 15 mars 1671, mort, en cette ville, le 2 mai 1754, a été peintre distingué de portraits.

(1) *Jean II Restout*, né à Rouen, le 26 mars 1692, mort à Paris, le 1er janvier 1768, se trouvait être le neveu du grand Jouvenet et d'Eustache Restout, le Prémontré de Mondaye. Il épousa Marie-Anne Hallé, fille, petite-fille et arrière-petite-fille de peintres. Ce même Jean II Restout eut un fils : *Jean-Bernard Restout*, né à Paris en 1732, mort en 1796, peintre médiocre, élève de son père. Le Musée du Louvre possede cependant de lui une étude : *Saint-Bruno en prières dans le désert.*

Quant à son père, le fameux Jean II Restout, élève de ses deux oncles, les Prémontrés, de sa mère, puis du grand Jouvenet, il fut : agréé de l'Académie de Peinture en 1717, membre de cette académie en 1720, professeur-adjoint en 1730, professeur en 1733, recteur-adjoint en 1746, recteur en 1752, directeur en 1761, chancelier en 1763. Il avait été élu associé de l'Académie de Rouen en 1748 et de celle de Caen en 1749. Il a laissé un grand nombre de tableaux remarquables. Jean Restout, deuxième du nom, a aussi laissé un manuscrit qui a été publié avec des notes par M. de Formigny de la Londe : *Essai sur les Principes de la Peinture*, 1863, in-8°.

Digitized by Google

On le voit, Eustache Restout avait de qui tenir. Nous ne craignons pas de dire, après M. Gaston Lavalley, qu'il fut un grand artiste ; et, si sa renommée est restée au-dessous de son mérite, c'est que son humilité, sa piété et son zèle, ne permirent à ses talents de se déployer qu'en faveur de son monastère.

Le modeste moine de Mondaye s'est révélé surtout architecte, et si, comme Michel-Ange, il a réuni la trinité de l'art graphique, bien que ses tableaux et ses portraits tiennent une place honorable dans l'école française et que ses statues ne soient pas dépourvues de mérite, l'œuvre qui constitue le plus beau fleuron de sa triple couronne artistique est incontestablement l'église bâtie sur ses plans.

Construite dans les premières années du XVIII[e] siècle (de 1705 à 1725 environ), l'église de Mondaye est un des plus beaux monuments de cette époque gracieuse, où l'art imprima à ses productions un cachet si original et surtout si français. Hâtons-nous d'ajouter cependant que l'architecture religieuse traversait alors une période de décadence et que les quelques autres échantillons de l'architecture de cette époque donnent une assez pauvre idée de l'originalité de leurs auteurs.

Eustache Restout, lui, sut être original et pittoresque. En allongeant les fenêtres du chœur et de l'abside, en faisant porter les retombées de la voûte sur des culs-de-lampe en feuillage, en employant mille ressources, mille combinaisons ingénieuses, il obtint un ensemble harmonieux, avec les ordres les plus disparates.

L'édifice, dans le goût italien, mais ingénieusement francisé, affecte la forme d'une croix latine ; le chœur est terminé en abside et les bas-côtés occupent toute la longueur de la nef. Comme dans les églises du Moyen-Age, les voûtes sont d'un grand effet. Le portail, très élevé et décoré de quatre colonnes ioniques, comprend toute la largeur de la nef et des bas-côtés. On pourrait reprocher au clocher octogone, couronné par une coupole en ardoises, de manquer d'allure, mais l'ensemble de l'église est très remarquable et M. de Caumont, bon juge en cette matière, l'admirait fort.

L'église construite, Eustache Restout se plut à l'orner de ses ouvrages de peinture et de sculpture.

Au-dessus du Grand Autel, une magnifique coupole, peinte à fresque, représente le JUGEMENT DERNIER.

Sur l'autel de la Chapelle de la Vierge, on voit une magnifique et imposante ASSOMPTION en terre-cuite, exécutée en terre de Noron, de

Digitized by Google

cinq à six mètres de hauteur et comprenant, outre la Vierge, six anges et dix-sept têtes de chérubins. La coupole de cette chapelle, peinte à fresque, nous montre le SÉJOUR DES ELUS.

De chaque côté du chœur, se trouvent deux statues en pierre de grandeur naturelle : LA VIERGE et SAINTE MADELEINE, toutes les deux d'une admirable expression, puis LES QUATRE EVANGÉLISTES également en pierre et de grandeur naturelle.

Entre ces statues, sont peints à fresque, les QUATRE GRANDS PROPHÈTES : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Enfin de nombreux tableaux, de plus petite dimension, décorent les colonnes du chœur et de la nef : MOYSE FRAPPANT LE ROCHER ; LA MANNE DANS LE DÉSERT ; LE GRAND-PRÊTRE REVÊTU DE SES INSIGNES ; LES DISCIPLES D'EMMAÜS ; HÉRODE ET SAINT JEAN-BAPTISTE ; LE SACRIFICE D'ABRAHAM ; LE SERPENT D'AIRAIN, etc., etc.

Eustache Restout a aussi copié une grande toile de Jouvenet : LES VENDEURS CHASSÉS DU TEMPLE.

A la Révolution, une grande partie de ces tableaux furent apportés dans la Cathédrale de Bayeux. Ils retournèrent à Mondaye, sous l'épiscopat de Mgr Didiot, vers 1859.

L'Abbaye de Mondaye possède le PORTRAIT DE L'ARTISTE, peint par lui-même. Cette belle toile, d'assez grandes dimensions, qui a figuré avec honneur à l'Exposition des Beaux-Arts à Bayeux en 1899 (sous le n° 176 du catalogue), attirait les regards des amateurs, ainsi qu'un portrait d'un PRÉMONTRÉ DOCTEUR EN THÉOLOGIE (n° 177 du catalogue). Pour cette seconde toile, dont il existe une répétition au Musée de Caen (n° 190 du catalogue), attribuée certainement à tort au célèbre Jean (II) Restout, le doute est permis. Nous croyons pour notre part que ce portrait est celui du Prieur de Moncets, peint par lui-même, la peinture différant à notre avis de celle d'Eustache Restout, étant plus maigre et plus grise, quoique plus fine.

Il est regrettable qu'au beau portrait d'Eustache Restout, un..... *peintre en bâtiment ?* se soit permis d'ajouter dans le fond un *essai* de reproduction de l'église de Mondaye, sans doute dans une excellente, mais funeste intention. Le Sous-Prieur de Mondaye en son costume blanc de Prémontré, vu à mi-jambes, assis de trois-quarts devant une toile ébauchée, la palette en main, est superbe de dessin, de vie et d'expression.

L'Eglise Saint-Patrice de Bayeux possède d'Eustache Restout une belle toile, de forme ronde et assez grande, représentant le PÈRE ETERNEL. Ce

Digitized by Google

bon et beau tableau a souffert de restaurations maladroites ; il a été *lessivé* et enduit à plein pinceau d'un vernis beaucoup trop épais. La robe bleue du Père Eternel a perdu la vigueur de ses tons. C'est néanmoins une remarquable peinture que l'on voit assez mal, car elle est placée beaucoup trop haut pour que l'on puisse en bien apprécier le mérite. Elle est située dans le transept Nord.

L'on constate le même état de décoloration dans le tableau du même peintre, placé dans la Chapelle du Collège de Bayeux, et qui nous paraît représenter Mgr DE LUYNES (évêque de ce diocèse de 1729 à 1753) EN ADORATION DEVANT LE SAINT-SACREMENT que lui présente un chérubin. C'est, nous dit-on, la Communion de Saint Norbert. Le faire de cette peinture nous paraît plus maniéré et moins vigoureux que le style habituel d'Eustache Restout.

Le Musée de Bayeux (n° 6 A) possède une petite toile de 42 sur 33, attribuée à Eustache Restout et intitulée : SAINT FRANÇOIS EN PRIÈRE. Mais l'attribution nous semble plutôt *calomnieuse*.

Eustache Restout, en peinture, suivit la manière de Jouvenet, et fut l'un des honorables représentants de cette glorieuse et intéressante Ecole Normande, procédant du Poussin, l'illustre chef de l'Ecole Française.

Le Marquis de Chennevières, dans ses *Peintres Provinciaux*, a étudié avec amour cette Ecole Normande, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire, et nous renvoyons le lecteur à cet excellent ouvrage.

Les tableaux d'Eustache Restout sont peints avec vigueur et correction ; les têtes sont remarquables d'expression. Ses portraits révèlent beaucoup d'habileté, une exquise pureté de dessin et un notable esprit d'observation. On peut lui reprocher sa couleur un peu rousse et un peu maigre, mais, malgré ce défaut habituel aux peintres normands et qui tient peut-être à l'ambiance climatérique de notre pays, on doit le considérer comme l'un des artistes qui font le plus d'honneur à notre région.

Eustache Restout n'eut pas le temps d'achever son œuvre. La mort ou plutôt la vieillesse le surprit (car il est décédé à l'âge de quatre-vingt-huit ans passés) et l'une des voûtes de Mondaye attend encore sa décoration. Cette place vide nous semble parler plus éloquemment de ce grand artiste oublié que la longue épitaphe latine gravée sur sa tombe, dans l'Eglise qu'il a construite.

Il mourut le 1er décembre 1743.

Digitized by Google

NICOLAS LE PLEUX, *Compositeur de Musique*, né à Littry, au XVII[e] siècle, chanta, à Paris, beaucoup de ces chants satirico-politiques appelés PONTS-NEUFS. Il en composa aussi plusieurs où l'on remarquait de l'esprit et de la verve.

JACQUES MOUSSARD

Peintre et architecte (1670-1750)

Jacques Moussard, architecte du Roi et peintre, né à Bayeux en 1670, montra, dès son jeune âge, les plus heureuses dispositions pour les Beaux-Arts et aurait été un grand artiste, s'il eût donné à l'étude toute l'application dont il était capable. C'est sur ses dessins que fut reconstruite, en 1714, LA COUPOLE DE LA TOUR CENTRALE de notre Cathédrale, consumée par un incendie en 1676. C'est là son principal titre de gloire.

Ce bel ouvrage coûta 23.000 livres à Mg[r] de Nesmond. On pouvait reprocher à Moussard d'avoir, au mépris de toute règle, couronné un édifice gothique par une lanterne grecque ; mais on ne pouvait nier l'élégance et la hardiesse de son œuvre. Cette lanterne et le dôme ont disparu pour faire place à la coupole en bronze de l'ingénieur Flachat, de révérée mémoire, et ne revivent plus que dans les gravures contemporaines.

C'est aussi à cet habile architecte que l'on doit l'EGLISE DE LA CHARITÉ, attenant à la gendarmerie actuelle à Bayeux. La façade ne manque pas d'élégance ni de force, dans sa sobriété d'ornements.

Moussard a été employé aux travaux du HAVRE ET DE SAINT-MALO. On sait que les fortifications de Saint-Mâlo avaient été recommencées sur les plans du célèbre Mansard, qui avait pour collaborateur un jeune architecte de Saint-Servan, Pierre Véron, notre aïeul maternel. Il s'agit ici de Jules Hardouin Mansard (1645-1708) et non de François Mansard, son oncle (1598-1666), qui construisit le château de Balleroy de 1626 à 1636, et qui a été l'inventeur des *mansardes*.

L'on doit aussi à Moussard le plan de l'EGLISE actuelle de SAINT-VIGOR, près Bayeux, dont la première pierre fut posée le 23 juin 1716. L'édifice fut terminé trois ans après et coûta 22.000 livres. Il a peu de style, mais il est d'une homogénéité remarquable. Le portail, orné de pilastres et surmonté d'un gracieux petit dôme, est d'un effet très agréable.

C'est également sur les plans de Moussard que fut construit le bel HOTEL DE FAUDOAS, d'une noble et sévère élégance. Cet immeuble, qui

Digitized by Google

porte le n° 6 de la rue Général de Dais à Bayeux, est passé dans la famille de Vacognes.

Moussard a aussi construit la Tour de l'Eglise de Maisons, près Bayeux, et a laissé plusieurs peintures qui réunissaient les suffrages des amateurs.

Décédé le 17 août 1750, il fut inhumé dans l'église Saint-Mâlo, sa paroisse (1).

Une de ses sœurs avait épousé l'habile sculpteur Mangin, dont nous parlons plus loin.

La famille Moussard compte encore des représentants à Bayeux: La famille de M^lle^ Adrienne Le Sénécal était alliée à celle de Moussard.

M^me^ Boutrais et sa sœur, M^lle^ Moussard, les dernières descendantes directes de cet architecte de talent, nous ont, avec une bonne grâce charmante et une infatigable complaisance, communiqué sur leur célèbre bisaïeul de curieux renseignements que nous croyons inédits :

Jacques Moussard habitait sur la paroisse Saint-Mâlo, au n° 8 de la rue Franche, la maison qui devint plus tard la propriété de M. Gauquelin-Despallières, maire et bienfaiteur de la ville de Bayeux (2).

L'artiste avait épousé M^lle^ Anne de Mongodin, dont le père Ollivier de Mongodin, était peintre de portraits. M^me^ Boutrais possède un joli portrait au pastel de cette dame.

De ce mariage naquit un fils, qui fut magistrat, et dont M^me^ Boutrais possède deux portraits, l'un sur toile, l'autre plus petit au pastel. Jacques Moussard, architecte du Roi, célèbre et sans doute, grâce à son talent, à la tête d'une certaine fortune, avait, sans difficultés, épousé une fille noble, dans ce temps où les mésalliances étaient rares. Son fils, bien que magistrat et fils de fille noble, rencontra plus de difficultés, lorsqu'il voulut à son tour contracter mariage avec une demoiselle. Ces difficultés donnèrent lieu au curieux factum suivant : *Mémoire pour le sieur Moussard appelé et anticipant contre le sieur de Varroc de Saint-Martin, écuyer, appelant de sentence rendue au bailliage à Saint-Lô, le 23 mars 1743, et anticipé.* Cinq pages in-folio.

(1) Son frère puîné, Guillaume Moussard, chanoine, puis vicaire-général et official de la Cathédrale de Bayeux, a publié une relation de la mort et des obsèques de Mgr de Nesmond (évêque de Bayeux de 1650 à 1715) et coopéré à la révision du Bréviaire de ce diocèse, imprimé en 1738, sous l'episcopat de Mgr de Luynes. Il mourut le 19 novembre 1756.

(2) Jean-Baptiste Gabriel Delauney, député du Tiers-Etat à l'Assemblée Constituante, qui, membre du Comité chargé de déterminer la nouvelle division de la France, fit, à l'instigation de sa sœur, adopter le nom de Calvados pour notre département, que l'on voulait appeler l'Orne-Inférieure, habita aussi cette maison.

Digitized by Google

Le sieur de Varroc refusait son consentement au mariage de sa fille avec le fils de Moussard, sous divers prétextes plus fallacieux les uns que les autres. Le véritable motif de ce refus était que Mlle Jeanne-Madeleine de Varroc, sa fille, dans l'intervalle qui séparait, de la célébration du mariage, la parole prise et donnée, avait hérité, d'un oncle ecclésiastique, une somme de 3,000 livres, sur laquelle M. de Varroc prétendait avoir sa part. Tout est bien qui finit bien ! Des oncles de la fiancée s'entremirent, firent honte à leur frère de sa sordide avarice et obtinrent, de ce père dénaturé, son consentement à la conclusion du mariage.

Mme Boutrais possède aussi un joli petit portrait, à l'huile, de cette dame, qui était une ravissante personne aux yeux mutins, à la luxuriante chevelure d'ébène, et dont le frais visage respirait la grâce et la bonté.

C'est avec émotion et respect que nous avons feuilleté et examiné les plans et les dessins laissés par Moussard. Les plans ne sont pas cependant d'une grande importance. Ce sont plutôt des croquis, des *premières pensées;* tels quels, ils sont intéressants. Admirablement lavés, d'une netteté parfaite, ils nous révèlent le côté méticuleux du tempérament de l'artiste. Parmi ces plans de constructions diverses, nous avons remarqué une partie de PLAN DE LA VILLE DE BAYEUX, où figurent les nombreux cours d'eau souterrains qui sillonnent la partie comprise entre la rue Larcher et le cours actuel de l'*Aure*.

Dans les dessins, plusieurs autels, cheminées et, particulièrement, un dessin très fini de lutrin ont attiré notre attention.

Mais il ne s'agit plus de dessins. Nous avions toujours demandé, en vain, aux amateurs, aux historiographes, au savant et zélé clergé de la Cathédrale, de qui était la belle peinture représentant la TÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE, sur le devant de l'autel du Saint, à gauche du chœur. M. Villers nous avait répondu que c'était une fort belle copie, dont il connaissait l'original, mais là se bornaient les renseignements obtenus.

Mme Boutrais et Mlle Moussard nous ont appris que dans leur enfance, leur grand-père, en leur montrant cette peinture, dont on faisait alors fort peu de cas, leur avait dit, à plusieurs reprises, que ce tableau était l'œuvre du célèbre Jacques Moussard.

Le vénérable Chapitre de Bayeux, édifié sur la valeur artistique de ce petit chef-d'œuvre, l'a sagement et religieusement recueilli dans le Trésor de l'église, et la copie, que l'on voit à présent sur le devant de l'autel restauré du Saint, est dûe à l'habile pinceau d'une Religieuse Bénédictine de Bayeux.

Digitized by Google

XVIII^e SIÈCLE

JOACHIM RUPALLEY

peintre (1713-1780)

Né à Bayeux, entre les années 1710 et 1713, sur le territoire de la paroisse Saint-Malo, dans la maison qui porte le numéro 14 de la rue des Cuisiniers, Joachim Rupalley est l'un des artistes locaux sur lesquels nous possédons le plus de documents.

La famille Rupalley, originaire de Cricqueville-en-Bessin, compte encore des représentants à Grandcamp et dans les environs.

Joachim naquit de parents obscurs : son père était peintre en bâtiments et savait à peine signer son nom (1). Malgré l'état d'infériorité intellectuelle de sa famille, Rupalley montra, dès l'enfance, de telles dispositions pour le dessin, que son père l'envoya à Rouen suivre les leçons de Jean Restout. Malheureusement, rappelé à Bayeux, par une circonstance que nous ignorons, l'élève resta trop peu de temps auprès du maître.

De retour dans sa ville natale, Joachim Rupalley épousa, le 27 octobre 1733, Angélique-Louise-Hélène, fille de Georges Dessaulz et de Jeanne Aveline. Le mariage, par faveur spéciale, fut célébré dans l'église d'Arganchy, dont était curé l'oncle de la mariée, M^e François Aveline.

Les jeunes époux s'installèrent dans une maison de la rue de la Cave, sur le territoire de la paroisse Saint-Jean, et notre peintre, dont la facilité était prodigieuse, se mit, à dater de cette époque, à faire des portraits d'évêques, de seigneurs, de magistrats, de dames *grandes ou petites*, en un mot, presque toutes les notabilités de la contrée défilèrent devant sa palette. Il exécuta également un grand nombre de tableaux d'église. Aussi, l'or et les honneurs affluèrent-ils chez le peintre. Il devint officier porte-enseigne de la milice bourgeoise et fut l'enfant gâté des salons, alors si hospitaliers aux artistes.

Dans sa très intéressante étude sur Joachim Rupalley, M. de Beaumont donne tout au long la curieuse teneur du diplôme d'admission accordé au peintre par la Loge Maçonnique du Rite Ecossais, dont François Le Boucher de Lénoncourt, ancien officier de dragons, était le Maître et le fondateur.

Fréquentant la haute société, aimant le luxe, dépensier et généreux,

(1) Il signait cependant *Rupalley*. Son fils, au contraire, signa, pendant quelque temps, *Rupaley*, ce qui constituait une faute d'orthographe.

Digitized by Google

Joachim Rupalley, quoiqu'il ait dû gagner beaucoup d'argent, laissa peu de chose à ses deux enfants, Mme Martin-Lalourette et Gabriel-Narcisse, qui fut peintre comme son père et dont nous parlons plus loin.

Joachim Rupalley mourut le dimanche 8 octobre 1780 et fut inhumé dans le cimetière Saint-Jean, actuellement converti en jardin (1).

L'œuvre de Rupalley ne saurait être catalogué, nous nous bornerons à signaler ceux de ses tableaux que nous avons été à même d'admirer.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par le Portrait du Peintre, qui se trouve au château de Vaussieux, chez M. le Baron du Charmel.

Cette toile de 1m20 de hauteur sur 0m95 de large, passe pour son chef-d'œuvre. L'artiste, vu à mi-jambes, de trois-quarts, la cravate dénouée, en habit blanc, brodé d'or, portant en sautoir une draperie bleue (accessoire qu'il mettait souvent dans ses portraits), montre, d'un geste caressant, le portrait de sa femme sur un chevalet.

D'une touche vigoureuse et d'une pureté de dessin peu habituelles à Rupalley (il faut bien le dire), ce portrait est magistralement exécuté (2).

Au Musée de Bayeux, nous avons de lui :

Le Portrait de Mgr Paul d'Albert de Luynes, évêque de ce diocèse de 1729 à 1753, exécuté vers 1740 (T. 92 sur 73) (n° 53 M). C'est une bonne toile, vigoureusement peinte.

Le Portrait de Dame du temps de Louis XVI, qui porte le n° 27 M (T. 80 sur 65) et celui du duc de Coigny (n° 57 M) (T. 80 sur 63) nous semblent pouvoir être attribués à Joachim Rupalley. Le premier est dans un état de dégradation qui ne permet pas un examen bien approfondi, mais celui du Maréchal nous paraît bien de la main de Rupalley. Il est fort bien exécuté et assez solidement peint.

Le Portrait de Mgr Pierre-Jules-César de Rochechouart, 76e évêque de Bayeux, de 1753 à 1776. Dans ce portrait du prélat, qui fut le protecteur et l'ami de l'artiste, on remarque des réminiscences manifestes du portrait du cardinal Dubois, par Rigaud. Cette œuvre importante (n° 54 M) (T. 140 sur 130), l'une des plus remarquables de Rupalley, fut partiellement gravée par Tardieu, en 1764.

(1) L'église Saint-Jean occupait l'angle Est des rues Saint-Jean et de la Cave.

(2) Mme Lemaître, petite-fille de l'artiste et héritière d'une part de son talent, a fait, d'après ce portrait, une copie de la tête de son grand-père, copie qu'elle a donnée au Musée de Bayeux. C'est une petite toile assez incolore, mais qui donne bien l'idée du peintre (n° 69 M) T. 53 sur 42.

Digitized by Google

Le Portrait de Marc-Antoine-Jacques Fréard du Castel, né à Bayeux en 1697, chanoine et archidiacre des Veys, habile prédicateur, mort en 1771. (T. 80 sur 64) (n° 73 M).

Celui de Valentin Fréard du Castel, frère du précédent, né à Bayeux en 1700, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Berry, mort en 1756. (T. 80 sur 64) (n° 75 M).

Ces deux portraits, donnés à la ville par M. Onfroy, furent exécutés en 1756. Ils nous semblent inférieurs aux autres ouvrages de Rupalley que nous connaissons.

Dans la Galerie des Maires, à l'Hôtel-de-Ville, se trouve un admirable Portrait de Genas-Duhomme, le dernier vicomte de Bayeux. C'est une tête de vieillard, supérieurement traitée, qui rappelle les plus beaux portraits du peintre caennais Robert Tournières.

A l'Evèché, dans la Galerie des Prélats, les quatre portraits suivants peuvent être attribués à notre peintre, avec une certitude presque absolue:

Dominique de La Rochefoucault, archevêque de Rouen.

Le cardinal de La Trémouille, évêque de Bayeux, de 1716 à 1719.

Mgr de Luynes.

Mgr de Rochechouart (réduction de celui du Musée).

Au Musée de Saint-Lô, on trouve :

Un grand portrait en pied du Marquis de Bricqueville, seigneur de La Luzerne.

Deux trumeaux, d'après Lancret, provenant également du Château de La Luzerne.

Au Musée d'Alençon, on trouve encore un dessin à la plume lavé de bistre : Saint Jacques en pèlerin, portant le bourdon et les coquilles, traversant un paysage où jouent des cerfs et des daims.

Enfin, plusieurs églises des environs de Coutances possèdent des Vierges ou des Saintes-Familles peintes par Rupalley.

L'église de Saint-Exupère possède une fort belle copie exécutée par notre artiste, d'après la gravure du tableau de Jean Andray, moine jacobin, né en 1662, qui, après avoir étudié la peinture à Rome, suivit les leçons et la manière de Jouvenet. Rupalley a signé cette toile, qui représente La Résurrection.

« Dans le chœur (de l'Eglise d'Asnelles), un autel doré qui s'élève d'un « mètre au-dessus du sol est orné d'un tableau que Joachim Rupalley, « peintre de Bayeux, donna à l'église d'Asnelles en 1761. C'est une pein-

Digitized by Google

« ture sur toile qui représente L'Annonciation. Un ange, qui tient un lis « dans sa main droite, tandis que la gauche montre le ciel, dont il est « descendu, vient apprendre à Marie qu'elle enfantera celui dont le « monde attend son salut. La douce figure de la Vierge resplendit de « bonheur, mais le sentiment, qui semble l'emporter sur les autres, est « celui de son humilité devant Dieu. Son attitude est celle d'une vierge, « qui se consacre pieusement au Seigneur, ou plutôt c'est l'extase d'une « mère qui, chaste et confuse, se sent pénétrée de l'amour ineffable que « divinise sa foi.

« De petits anges aux ailes déployées sourient du haut des Cieux à « cette révélation mystérieuse de la grâce et de la pensée divines. »

Cette toile en hauteur, de dimensions importantes, se trouve à présent dans le transept Sud de l'église Saint-Patrice à Bayeux.

M. Tallevast, notre sympathique concitoyen, avait envoyé à l'Exposition des Beaux-Arts, à Bayeux, en 1899, deux très belles toiles de Rupalley, dont l'une est signée :

Portrait d'un Magistrat et Portrait d'un Moine jacobin (nos 184 et 185 du Catalogue). Le second surtout de ces portraits est remarquable et offre plus d'un point de ressemblance avec la manière d'Eustache Restout.

M. Villers, l'érudit historiographe normand, possède de notre peintre, une copie ovale de petites dimensions, d'après Le Corrège : Vénus surprise par un satyre. Cette peinture a figuré aussi à l'Exposition Bayeusaine de 1899, sous le n° 24 du Catalogue.

M. Leboyteux, tambour de la ville de Bayeux, possède aussi un très remarquable Portrait de Mgr de Luynes, par J. Rupalley. Ce portrait de grandes dimensions (144 sur 117), qui, croyons-nous, a été partiellement gravé, montre le prélat en camail, vu à mi-jambes, assis devant une table ; l'attitude est presque la même que dans le portrait de Mgr de Rochechouart. Celui-ci offre les meilleures qualités de vie, d'expression et de coloris ; l'état de conservation de la peinture laisse seulement à désirer. Cette toile est, à notre estime, l'original des répétitions que l'on voit au Musée de Bayeux (n° 53 M), à l'Evêché, dans la Galerie des Evêques, et dans notre modeste collection particulière.

On trouve encore deux autres portraits par J. Rupalley, dans la collection de M. G. du Boscq de Beaumont, le Portrait d'un officier de marine en uniforme, du temps de Louis XV, et celui de la femme de cet officier, mais il ne nous a pas été donné de les voir, M. de Beaumont étant absent de Bayeux.

Digitized by Google

Il y a quelques années, un Portrait de Femme passait en vente et était adjugé, pour deux ou trois louis, à M. le Baron Gérard, député du Calvados. Ce portrait, du coloris le plus agréable, a été attribué, par quelques amateurs, à Joachim Rupalley. Pour nous, nous croyons plutôt avoir reconnu le frais coloris, mais aussi le dessin lâché de Pierre de Lesseline, le peintre caennais, contemporain de Rupalley.

Au château de Vaussieux, chez M. le baron du Charmel, on trouve encore LE PORTRAIT DU MARÉCHAL DE BROGLIE, exécuté, en 1778, au camp de Vaussieux.

Rupalley, comme la plupart des peintres de son temps, cultiva la miniature.

M. Le Duc, l'habile statuaire normand, maire d'Asnières, avait exposé, à Bayeux, en 1899, deux miniatures exécutées sur ivoire, par notre peintre, avec une grande délicatesse de touche et une extrême finesse de coloris (n° 1 du catalogue). Ce sont deux PORTRAITS: l'un d'homme, l'autre de femme, en bonnet tuyauté, du temps de Louis XVI, vraisemblablement les deux époux.

Joachim Rupalley fut incontestablement un peintre de talent. Comme nous le disions, le malheur fut qu'il resta trop peu de temps auprès de son maître, le célèbre Jean Restout. S'il était resté plus longtemps à Rouen, peut-être aurait-il trouvé, lui aussi, son chemin de Damas, qui l'eût conduit au premier rang. Il possédait les qualités primordiales de l'artiste bien doué : la facilité, la légèreté, l'élégance, l'esprit, la grâce; et sa peinture n'est pas toujours dépourvue d'une certaine vigueur. Ce qui lui a manqué surtout, c'est la conception, l'imagination ; et si, à la vue de ses œuvres, on sent comme une sorte de goût de terroir, qui n'est pas sans quelque charme, on peut leur reprocher de manquer vraiment un peu trop d'originalité.

Rupalley est un peintre normand ; il descend, par Restout, du grand Jouvenet, et si son talent ne peut entrer en ligne de compte avec celui de Restout, pas plus que le talent de Restout avec celui de Jouvenet, la parenté est cependant manifeste.

Rupalley est aussi inférieur dans l'attitude de ses personnages. L'anatomie est, en général, peu étudiée.

La facture sobre et serrée de son dessin lui procura la clientèle des hommes, alors que son confrère caennais, Pierre de Lesseline, portraitiste dans le goût de Tocqué, avait la clientèle féminine.

Doué, nous l'avons dit, d'une extrême facilité et d'une grande légèreté

Digitized by Google

de main, Rupalley a peint beaucoup de portraits, nous allions dire trop ! C'est, qu'en effet, certaines de ses toiles sont à peine peintes, plusieurs semblent des ébauches à peine touchées. Mais, à côté de ces défauts indéniables, quelle vérité dans les accessoires et quel rendu ! Quelle expression et quelle intensité de vie dans les figures ! Quelle vigueur et quelle pureté de dessin dans les œuvres soignées !

En général, Rupalley ne signait pas ses tableaux. Sur le revers de quelques-uns seulement, il avait écrit à l'ocre son nom avec la date.

Joachim Rupalley est une illustration de notre ville. Les Bayeusains ont été longtemps injustes envers lui et il est regrettable que son œuvre immense ne soit plus représentée que par un petit nombre de toiles, dont quelques-unes peuvent soutenir, avec succès, l'examen du critique le plus rébarbatif et le plus endurci.

Il est difficile d'apprécier la valeur vénale des portraits peints par Rupalley. M. de Beaumont estime, sous toutes réserves, d'après le prix de Lesseline, que la valeur des portraits de moyenne grandeur dûs au pinceau de Rupalley devait flotter entre quatre cents et cinq cents francs de notre monnaie. Bien que nous ayons vu, en vente publique, un excellent portrait de Mgr de Luynes, par Rupalley, portrait fortement endommagé, il est vrai, et, d'ailleurs, *sous crasse*, adjugé, en 1896, pour la somme de vingt sous, nous partageons entièrement l'opinion de M. de Beaumont et nous faisons des vœux pour que celles des toiles du peintre, que le hasard remettra en circulation, reprennent une valeur correspondant au mérite de l'artiste, qui fut une sympathique et célèbre figure Bayeusaine.

LE Cte DE CÉLY, *graveur* (1734-1817).

Jérôme-Marie Eon, Comte de Cély, né à Bayeux, le 10 septembre 1734, mort en mars 1817, officier général, fut un graveur distingué. Il a gravé de nombreux portraits et quelques autres sujets avec beaucoup de talent. Ses œuvres, tirées à très petit nombre, sont l'objet des convoitises passionnées des collectionneurs.

Entré fort jeune dans un régiment de cavalerie, comme cornette, Jérôme de Cély était capitaine à vingt-et-un ans. Il fit la campagne d'Allemagne (1757-1759). Devenu aide de camp du maréchal de Broglie, il fut choisi pour rapporter, au roi Louis XV, les drapeaux pris à l'ennemi, en 1763, au combat de Ziegenhain. En 1771, le comte de Cély était nommé

Digitized by Google

colonel et, en 1780, maréchal de camp. Il émigra, en 1791, commanda, l'année suivante, le bataillon de la Noblesse de Bretagne et fit, dans l'Armée des Princes, les campagnes de 1796 et de 1797, sous les ordres du prince de Condé. Au retour des Bourbons, il fut nommé général de division (1814).

JACQUES GOUESMEL, *architecte* (1740-1830).

Jacques Gouesmel, né au Molay, en mars 1740, mort au même lieu le 12 mai 1830, exerça, à Bayeux, la profession d'architecte. Il a laissé: *Almanach historique et astronomique de Bayeux, 1790*, in-12. Le Portail de la Bibliothèque et celui de la Halle aux viandes ont peut-être été construits sur ses plans; mais nous ne pourrions l'affirmer.

GABRIEL-NARCISSE RUPALLEY

peintre (1746-1798)

Fils de Joachim Rupalley, Gabriel-Narcisse Rupalley naquit à Bayeux, rue de la Cave, le 24 mars 1746 et fut tenu sur les fonts baptismaux par Me Gabriel Moisson, curé de Sommervieu, assisté d'Anne Halley, femme de Philippe Moisson, de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux.

Il cultiva la peinture comme son père et, comme lui, il alla l'étudier à Rouen. De retour à Bayeux, en véritable artiste qu'il était, il s'efforça de provoquer, en 1797, dans notre ville, la formation d'un Musée, et ses efforts n'ayant obtenu aucun résultat, *il en mourut de dépit et de chagrin*, le 17 ventôse an VII (7 mars 1798).

Il avait épousé Suzanne Beaudoin, dont il eut un fils et deux filles. L'aînée, Angélique-Marie-Gabrielle, épousa M. Edmond Lemaître, juge à Coutances, et mourut, au Vernay, le 7 janvier 1870, âgée de quatre-vingt-un ans, laissant plusieurs enfants. Elle a cultivé la peinture et la miniature et a exécuté, comme nous l'avons vu plus haut, une copie du portrait de son grand-père. La seconde, Suzanne, se maria à Paris. Le fils, Gabriel-Brutus, dont nous parlons plus loin, a laissé des miniatures, des pastels et des dessins.

Il est fort probable que quelques-uns des tableaux de Joachim Rupalley sont attribués à tort à son fils Gabriel-Narcisse et réciproquement.

Nous croyons pouvoir affirmer que le Portrait de Mgr de Cheylus, qui cumulait les fonctions d'Evêque et de Maire de Bayeux, en 1790, portrait qui, vu cette dernière qualité, se trouve à l'Hôtel-de-Ville, est de Gabriel-Narcisse Rupalley.

Digitized by Google

Le Portrait de M. Larcher de La Londe, Maire de Bayeux, qui se trouve dans la même Galerie, nous semble aussi devoir être attribué au même peintre, ainsi que le petit Portrait au pastel de René Gardin Néry, premier officier municipal en 1792.

Nous connaissons plusieurs répétitions du portrait de Mgr de Cheylus ; entre autre, celles qui fait partie de la collection de M. Georges Villers.

Le talent de Gabriel-Narcisse Rupalley ne saurait entrer en parallèle avec celui de son père. Cependant, ses portraits ne sont pas dépourvus de mérite, et celui de Mgr de Cheylus, si nous en jugeons par la peinture de Duplessis, qui est au Musée de Bayeux (n° 55 M), et qui fut exécutée, alors que cet évêque était encore à Tréguier (en 1764), est assez ressemblant.

Gabriel-Narcisse Rupalley fut reçu, en 1769, compagnon à l'Orient de Bayeux, dont le Marquis de Bricqueville était Vénérable et M. Deaubonne Président. Dix ans plus tard, il fut agrégé à celui des Andelys, par décision des Membres de la Loge de la *Parfaite-Cordialité*, lesquels « régulière-« ment assemblés par les nombres mystérieux » contresignèrent le diplôme comme suit :

« Labbé de St-Martin, Vénérable. Labarre, 1er Svt, Boulloche, sécr. Le « baron Dusaussay, s. p. r. h. Le chr de Seveyrac. Sanson. Roland. Beu-« selin de Verneuil. Seffrie, trésorier. Le chr de Pacarone. »

Enfin, le 23 mars 1780, les Maîtres, Officiers et Chevaliers de l'Aigle de Rose-Croix, assemblés à Rouen, en souverain Chapitre, dans l'Atelier de la *Céleste-Amitié*, sous les auspices du S.·. F.·. duc de Chartres (plus tard Philippe-Egalité), le reconnurent en qualité de *Chevalier Souverain Prince de Rose-Croix* et apposèrent leurs noms sur le brevet qui en fait foi : « Borel. Picquet. Lecointe. L. Midy. Dizel de Lingriville. Ate « Puymurville. Néel de Tontuit. Le Roux d'Esneval. Le Boulenger. « Robert. »

Si Gabriel-Narcisse fut inférieur à son père en peinture, en revanche, il fut son supérieur en *Maçonnerie*.

ROBERT LEFÈVRE

Peintre (1755-1830)

Robert Lefèvre fit ses premiers dessins sur les dossiers d'un procureur, chez lequel son père l'avait placé comme expéditionnaire. Sa vocation l'emportant sur la volonté de ses parents, il abandonna la Basoche et se rendit à Paris, où il suivit les leçons de Regnault.

Digitized by Google

Au Salon de 1791, il exposa LA DAME EN VELOURS NOIR, qui fut le point de départ de sa réputation.

Les portraits de NAPOLÉON, de JOSÉPHINE, de MADAME LÆTITIA, de GUÉRIN, de CARLE VERNET (qui est au Louvre) (1), de PIE VII lui attirèrent la vogue. Celui de MARIE-LOUISE mit le sceau à sa réputation.

Lors de la rentrée des Bourbons, Robert Lefèvre peignit le PORTRAIT DE LOUIS XVIII, pour la Chambre des Pairs, et reçut la Croix de la Légion d'honneur avec le titre de Premier Peintre du Roi, qu'il perdit à la Révolution de Juillet.

Robert Lefèvre a peint un grand nombre de portraits et plusieurs tableaux d'histoire. Nous citerons les principaux :

Parmi les portraits: ceux de MALHERBE (Bibliothèque publique de Caen), de CHARLES X (dont M. Villers possède une superbe répétition), de la DUCHESSE D'ANGOULÊME, de la DUCHESSE DE BERRY, de CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS AUGERFAU DUC DE CASTIGLIONE (Musée de Versailles), et du BARON DOMINIQUE VIVANT-DENON, savant et graveur de mérite, directeur du Musée Impérial (Musée de Versailles).

Deux des tableaux mythologiques de Robert Lefèvre, L'AMOUR AIGUISANT SES FLÈCHES et L'AMOUR DÉSARMÉ PAR VÉNUS, T. 1,84 sur 1,30 (qui est au Louvre, n° 531 du catalogue), ont été gravés par Desnoyers.

Dans le genre historique, PHOCION PRÊT A BOIRE LA CIGÜE, ROGER DÉLIVRANT ANGÉLIQUE, HÉLOÏSE ET ABEILARD, un CALVAIRE pour le Mont Valérien sont les plus célèbres des compositions de notre peintre.

Atteint d'une maladie cruelle et incurable, il terminait à Paris son dernier tableau : L'APOTHÉOSE de SAINT LOUIS pour la Cathédrale de La Rochelle, lorsque, vaincu par d'atroces souffrances, il s'abandonna au désespoir et mit, dit-on, fin à ses jours dans la nuit du 2 au 3 octobre 1830 et non pas au commencement de 1831, comme l'a avancé, sans fondement, la *Biographie Universelle*.

La grande toile, L'AMOUR DÉSARMÉ PAR VÉNUS, du Musée du Louvre, a été reproduite dans *Le Nu Ancien et Moderne* (2). C'est une peinture conventionnelle où l'on sent peser lourdement l'influence de David. Cette réminiscence de l'antique ne manque ni d'élégance ni d'habileté, mais la peinture est froide et sèche.

(1) N° 531 A du Catalogue. T. 1,20 sur 90. Legs de M. Horace-Paul Delaroche.

(2) *Le Nu Ancien et Moderne*. Chefs-d'œuvre de toutes les Ecoles du Monde entier. Paris, Bernard et Cie, éditeurs. — In-folio oblong.

Digitized by Google

Sous le n° 68 de la Collection Arsène Houssaye, dont la vente eut lieu les vendredi 22 et samedi 23 mai 1896, on trouve un PORTRAIT D'UNE DAME DE LA COUR DE NAPOLÉON Ier, en robe blanche décolletée et manteau rouge, cheveux châtains bouclés, tenus par un peigne en or garni de perles, vue jusqu'à la ceinture (T. 60 sur 48) par Robert Lefèvre. Le n° 69 du même catalogue attribue au même peintre un PORTRAIT PRÉSUMÉ DU ROI DE ROME AVEC MADAME DE MESGRIGNY SOUS-GOUVERNANTE. La jeune femme, de grandeur nature, vêtue d'une robe blanche, est assise et l'enfant debout auprès d'elle. (T. 1,62 sur 1,30). Beau portrait, dit le Catalogue. Il fut adjugé sept cents francs. Mais cette vente s'effectua dans des conditions déplorables et la plupart des tableaux furent adjugés à vil prix.

Le n° 70 de la même vente attribue encore à Robert Lefèvre le PORTRAIT D'UNE DAME DU TEMPS DE L'EMPIRE. La jeune femme est assise dans un petit salon, accoudée sur un guéridon. Aux murs sont des tableaux et des livres, et à gauche, des meubles et des tentures. (Curieuse réprésentation d'un intérieur de l'époque impériale). (T. 77 sur 63).

Le Musée de Cherbourg possède de notre artiste :

N° 163. — PORTRAIT DE LOUIS XVI, fondateur de l'établissement maritime de Cherbourg.

N° 197. — PORTRAIT DE M. LE COMTE DE LA COULDRE DE LA BRETONNIÈRE, capitaine de vaisseau, commandant de la Marine à Cherbourg. (Donné par M. le comte de la Bretonnière, son fils.)

Au Musée de Caen, on trouve un certain nombre d'œuvres importantes de Robert Lefèvre. En voici la nomenclature, d'après le Catalogue officiel :

N° 207. — JÉSUS EN CROIX, donné par la famille de l'artiste en 1832. Signé et daté 1827 (3,77 sur 3,10).

Madeleine à genoux aux pieds du Christ les arrose de ses larmes. La Vierge, près de défaillir, est entre Saint Jean et une sainte femme, Saint Pierre se tient courbé, la tête dans ses deux mains. Deux guerriers à pied et un autre à cheval occupent le coin du tableau.

Belle peinture où l'on reconnaît quelque peu de la manière de Jouvenet et peut-être un certain degré de parenté avec Joachim Rupalley, tant les œuvres normandes se relient entre elles.

N° 208. — SON PORTRAIT PAR LUI-MÊME (66 sur 63). On lit au haut, à droite : ROBERT LEFÈVRE PEINT PAR LUI-MÊME ET DONNÉ A LA VILLE DE CAEN LE 1er JANVIER 1810. Cette tête de marin, énergique et même plutôt dure, semble dénoter chez l'artiste un tempérament assez violent. La peinture est plutôt médiocre.

Digitized by Google

N° 209. — Les trois Gracps (48 sur 38) esquisse assez maladroite dans le genre de Regnault, provenant de la vente Albert Vautier (1862).

N° 210. — Portrait de Fleuriau, peintre (ancien conservateur du Musée de Caen) (67 sur 55). Donné par la famille Fleuriau.

N° 211. — Portrait de Madame Récamier (34 sur 25). Délicieuse petite toile.

N° 212. — Portrait de femme, en pied, esquisse (32 sur 25). Legs Lefrançois.

N° 213. — Le Lever de Vénus (1.67 sur 1,06), étude assez poncive et mal placée pour être bien vue. Achetée à la vente David et donnée à la ville de Caen par plusieurs amis des arts en 1848.

N° 214. — Souvenir du Chapeau de paille de Rubens (80 sur 60) étude assez médiocre. Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 215. — Portrait de Monsigny (73 sur 60). Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 216. — Portrait de Grétry (73 sur 55). Beau portrait d'une admirable expression, révélant chez le peintre un profond talent d'observation. Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 217, — Portrait du Baron Vivant-Denon, Directeur des Musées sous Napoléon Ier, graveur distingué et collectionneur d'antiquités, mort à Paris le 27 avril 1828. Legs de M. P. A. Lair (1850) (73 sur 60). Admirable portrait, où l'on remarque les meilleures qualités de vie et d'expression, d'habileté de touche et de finesse de coloris.

Le Musée de Caen possède encore de notre peintre :

N° 230 (du Catalogue de 1861) Tête de Grec (59 sur 47) don de M. P. A. Lair.

N° 232 bis. — Portrait de Mlle Caffarelli (1m sur 0,68). Don du même.

N° 233. — Fragments d'après la galerie de Médicis de Rubens (1,16 sur 86). Legs Lefrançois.

Et d'après Robert Lefèvre :

N° 235. — Portrait du pape Pie VII (74 sur 60). L'original appartenait au Baron Vivant-Denon.

Nous n'avons pu, lors de notre longue et minutieuse visite au Musée de Caen, trouver ces quatre dernières toiles.

Le Musée de Bayeux est loin d'être aussi riche que celui de Caen en œuvres du plus célèbre des Peintres Bayeusains. Il n'en possède que cinq, mais il faut ajouter que, parmi ces tableaux, l'un d'eux est des plus carac-

Digitized by Google

téristiques. Nous voulons parler de l'Etude, remarquable à tous les points de vue, qui porte le titre de :

Vénus et l'Amour (T. 78 sur 65). N° 8 I. Cette ravissante étude, dans le goût de Boucher, où l'intensité de la vie, l'éclat de la carnation, la pureté du dessin et la grâce spirituelle décèlent la main d'un artiste déjà maître de son pinceau, appartient à la première manière de Robert Lefèvre. C'est encore la grâce charmante du XVIII^e^ siècle ! Bientôt, hélas ! l'artiste devait tomber dans les défauts de l'école de David, méconnaissant la vérité de ce mot de David lui-même, le gendre du peintre de Madame de Pompadour : « N'est pas Boucher qui veut ! »

Le N° 26 A. Descente de Croix, étude-copie d'après Annibal Carrache (T. 45 sur 37), (Don de M. P.-A. Lair), appartient aussi à la première manière de Robert Lefèvre. C'est une œuvre de jeunesse déjà très habile, mais *encore* d'un coloris chaud et brillant. Plus tard, quand notre peintre voulut faire, comme la plupart des artistes de cette époque, ce qu'en termes d'atelier on appelle des *grandes machines*, il fit de la peinture froide et raide, que ne rachetaient pas, comme chez plusieurs de ses confrères, de réelles qualités de grandeur et de force dans le dessin. Cependant, ses portraits, pour la plupart, du moins, sont des merveilles de finesse et d'habileté, et l'on peut dire que, dans ce genre, il a été vraiment supérieur.

Sans N°, Une Bacchante (Musée de Bayeux) est une toile de moyenne grandeur, sans relief, au coloris lourd, plat et faux, qui nous semblait attribuée à tort à Robert Lefèvre. — Elle est, paraît-il, signée de lui.

Le Musée de Bayeux possède aussi une copie ou répétition du portrait de l'artiste par lui-même, qui est au Musée de Caen (N° 70 M. T. 64 sur 54).

Nous avons omis de mentionner que la jolie Etude Vénus et l'Amour (N° 8 I) est un don du Comte Le Couteulx de Vertron. Disons, à ce propos, que la famille Le Couteulx a toujours entretenu, avec Robert Lefèvre, les plus amicales relations.

Dans la Collection Doucet, si généreusement léguée à la Ville de Bayeux par le regretté collectionneur, de si sympathique mémoire, on admire un Portrait présumé de Manuel, célèbre député sous la Restauration (1775-1827), exécuté avec une habileté suprême, par Robert Lefèvre. Le coloris est un peu roux, mais le dessin est d'une vigueur magistrale ; la main est supérieurement traitée.

Dans ce même Musée Doucet, on voit une curieuse lithographie des plus rares, exécutée en 1818, chez Delpech, par notre peintre, et le

Digitized by Google

représentant d'après son portrait, peint par lui-même, qui est au Musée de Caen.

Le Marquis de Chennevières nous apprend que ces épreuves, d'ailleurs assez médiocres, se vendaient au domicile même de Robert Lefèvre, rue d'Orléans-Saint-Honoré, ainsi que la gravure de son tableau L'Amour désarmé par Vénus.

Robert Lefèvre était de ces artistes, *quelque peu brocanteurs*, pour lesquels le côté financier, dans le succès d'une œuvre, était une chose importante, et la lettre suivante, adressée à Mgr Brault, alors évêque de Bayeux, nous le montre fort soucieux de ses intérêts :

« *Monseigneur,*

« *Permettez-moi de découvrir à Votre Excellence un abus qui se fait* « *sûrement à son inçu* (sic). *Je suis informé qu'un peintre a fait et vendu* « *des copies du portrait de l'Empereur que j'ai cédé à votre Excellence.* « *Vous connaissez trop bien, Monseigneur, les lois sur les contrefaçons* « *pour ne pas défendre cette espèce de fraude et j'ose réclamer votre justice* « *à cet égard, persuadé que votre Excellence se fera un plaisir de protéger* « *mon droit de propriété contre tout artiste qui peut avoir l'indélicatesse* « *d'y attenter. Car il n'est pas plus permis de copier un tableau d'un* « *artiste vivant que de contrefaire un livre, une gravure, une partition,* « *etc.. jusqu'à ce que, par la mort de l'auteur, sa propriété soit devenue* « *celle du public ; autrement, ce serait lui enlever tous les moyens de tirer* « *parti de ses ouvrages.*

« *S'il se trouve des personnes qui désirent comme vous, Monseigneur,* « *posséder des copies du portrait que j'ai fait de Sa Majesté, elles ne peu-* « *vent s'adresser qu'à moi, et j'ose réclamer votre protection à ce sujet.*

« *Je suis, avec un profond respect, de Votre Excellence,*
« *Monseigneur,*
« *Le très humble et très*
« *obéissant serviteur,*
« *Robert LEFÈVRE.*

« *30 juin 1811.* »

L'autographe de cette curieuse et *ferme* réclamation est conservé à la Bibliothèque de Bayeux, à laquelle le comte de Reiset en a fait don le 25 septembre 1863.

D'autres toiles de Robert Lefèvre figurèrent aux diverses Expositions qui eurent lieu à Bayeux.

Digitized by Google

En 1848, on pouvait admirer à l'Hôtel-de-Ville les œuvres suivantes de notre peintre :

Portrait de Louis XVIII en grand costume, portant les attributs de la Royauté, esquisse du grand tableau, destiné à la Chambre des Pairs. Une répétition de cette vaste toile, signée et datée 1820, se trouve au Musée de Saint-Lo.

Jupiter et Hébé.

L'Innocence et l'Amour.

Portrait de Femme.

Portrait de l'Artiste, par lui-même, charmante miniature d'une extrême finesse.

Nous avons eu, jadis, l'occasion d'admirer une autre très belle miniature de Robert Lefèvre, un Portrait de Femme, signée et datée 1829. Ce portait a été acquis, au prix de 250 fr., par un touriste, de passage à Bayeux.

A l'Exposition de 1876, organisée à l'occasion de l'érection de la statue de M. de Caumont, M. Doucet avait envoyé un petit Portrait de l'Impératrice Joséphine, esquisse d'un tableau plus grand.

Enfin, en 1899, M. Georges Gardin de Villers avait exposé une superbe répétition du Portrait de Charles X, qui avait déjà glorieusement figuré à l'Exposition de 1886 (1).

Robert Lefèvre, fils de Jacques Lefèvre, bourgeois de Bayeux, et de Suzanne Decrot, était né sur la paroisse Saint-Malo, le 24 septembre 1755 (et non 1756) (2). Il fut baptisé le 26. Nous ignorons s'il y avait parenté entre sa famille et celle de J. Rupalley, mais elle est vraisemblable ; car il ne faut pas oublier que Joachim Rupalley était fils de Madeleine Lefèvre de la même paroisse Saint-Malo.

Notre peintre se maria, mais nous ne connaissons ni l'époque de son mariage, ni le nom de sa femme. Nous savons seulement qu'il eut plusieurs enfants et, parmi eux, un fils qui devint capitaine de vaisseau.

Robert Lefèvre, depuis son départ de Bayeux, alors que jeune il allait tenter la fortune à Paris, résida fort peu dans notre ville. L'immense mouvement de centralisation dont la capitale fut le théâtre au commen-

(1) A l'Exposition organisée, en 1841, par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, qui venait de se fonder, M. des Pallières, dont le talent de peintre-amateur était très apprécié, avait envoyé, sous le n° 94, une copie du Portrait de Pie VII, d'après Robert Lefèvre. Cette copie fut jugée excellente.

(2) Dans la maison de la rue Franche qui porte le n° 3.

Digitized by Google

cement du siècle, les succès que le peintre y avait obtenus, d'autres circonstances encore, sans doute, le retinrent à Paris et il ne fit à Bayeux que de courts séjours.

Robert Lefèvre est, à coup sûr, le plus célèbre de tous les peintres Bayeusains. Il eut le tort de dédaigner le genre soi-disant facile de Boucher et de Fragonard pour suivre les errements de David ; mais s'il n'eut pas toutes les grandes qualités de ce dernier, il n'eut pas non plus tous ses défauts et conserva dans sa manière une certaine dose de pittoresque et une vivacité de coloris assez rares chez David, et qui font de notre peintre une sorte d'artiste de transition entre le XVIII^e^ siècle et le XIX^e^.

Robert Lefèvre restera un grand peintre, à l'observation aigüe, au sentiment profond dans ses portraits, qui sont autant de pages de l'Histoire de France, et une des illustrations de meilleur aloi de notre ville.

JEAN LE CHARTIER, *ferronnier* (1756-1830).

Né aux environs de Villedieu, le 3 février 1756, Jean-Pierre Le Chartier se rendit de bonne heure recommandable par sa bonne conduite et son talent pour forger le fer.

Il vint à Bayeux en qualité de Maître Ferronnier et y exécuta plusieurs travaux remarquables.

Il est probable que ce fut lui qui exécuta les cinq grilles qui ferment le triforium du chœur de notre Cathédrale. Ces grilles données à l'église par M. de Biaudos, Doyen du Chapitre, portent les armoiries du donateur. Elles sont très artistement exécutées dans le goût du temps (époque Louis XV, 2^e^ période) et font honneur à l'ouvrier d'art qui en a conçu le dessin.

Ce qui nous fait surtout ranger Le Chartier dans la catégorie des artistes, c'est l'admirable grille d'entrée de l'Hôtel d'Aprigny, rue Saint-Quentin, à Bayeux. C'est là une œuvre d'art dans toute l'acception du mot ; le dessin est merveilleux et l'exécution parfaite. Elle doit dater des dernières années du règne de Louis XV. C'est à son réel talent que l'on doit aussi le balcon du bel hôtel de M^lles^ Lerouge, rue des Bouchers.

Le Chartier décéda le 24 Janvier 1830 et fut inhumé dans le Cimetière de Saint-Exupère (1).

(1) Un autre ferronnier nommé *Lebreton* qui exerçait son art à Bayeux, à peu près à la même époque que Le Chartier, a exécuté le balcon en fer forgé de la maison Morice, rue Saint-Martin, à Bayeux. C'est un très estimable travail.

Digitized by Google

PIERRE-JOACHIM LANGLOIS

Peintre sur Porcelaine (1759-1830)

Né à Lasson, près Creully (Calvados), le 31 juillet 1759, Pierre-Joachim Langlois était un homme remarquable, qui a rendu à l'industrie bayeusaine les plus signalés services.

Maire de Caen et Président du Tribunal de Commerce pendant les temps difficiles de la Révolution, il se démit de ces fonctions pour s'occuper de remonter la Manufacture de porcelaine de Valognes. Il obtint, en 1805, à l'Exposition des Produits Industriels, à Paris, une Mention Honorable avec éloges du Jury.

En 1812, Joachim Langlois transféra sa manufacture à Bayeux et l'installa dans l'ancien couvent des Bénédictines, rue de la Poterie, qui, à l'époque romaine, s'appelait *Vicus de Poteriâ* (1).

Pierre-Joachim Langlois, son fils Frédéric, sa femme (née Marie-Jeanne Le Cavelier) et ses deux filles, dont l'une, Mademoiselle Agathe, devint, plus tard, M^me^ Auguste Le Cavelier, peignaient et doraient les porcelaines. Quelques-unes de ces pièces atteignaient le prix de 800 fr.

A l'Exposition départementale de Caen, en 1819, la Manufacture de Bayeux obtint une Médaille d'argent.

A l'Exposition nationale de Paris, la même année, une Médaille de bronze fut accordée à M. Langlois.

Notre artiste, qui dessinait et peignait admirablement sur porcelaine, est aussi l'inventeur d'un procédé appliqué à la lithographie, aujourd'hui tombé en désuétude : la CAUSTOGRAPHIE ou lithographie sur plaques de biscuit de porcelaine.

Pendant les années 1820, 1821 et 1822, Joachim Langlois s'efforça de vulgariser son invention. M. de Brébisson cite la liste des spécimens connus de Caustographie, nous renvoyons le lecteur à son intéressant travail, publié dans les Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (T. IV).

On doit aussi, à notre manufacturier, l'invention des plaques en porcelaine, portant les noms des rues et des places et les numéros de chaque maison.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, fondée à Paris, en 1801, voulant récompenser les efforts incessants de M. Langlois et

(1) Ce nom provenait, sans doute, d'une fabrique de poterie gallo-romaine, établie en ce lieu.

Digitized by Google

l'excellence de ses produits céramiques, lui décerna, le 21 mai 1828, une Médaille d'or de 2e classe.

Dessinateur habile et praticien consommé, Pierre-Joachim Langlois a donné, à la fabrication de la porcelaine dans le Bessin, une grande impulsion et l'a dotée de perfectionnements pratiques qui la mirent en grand honneur. Il mourut le 24 juillet 1830.

A l'Exposition de 1841, à Bayeux, M. Langlois était représenté par deux tableaux gravés sur porcelaine, « charmants et d'un dessin très pur ».

Son fils, Frédéric Langlois, mena une existence mouvementée, mais bien remplie.

FRÉDÉRIC LANGLOIS

Peintre sur Porcelaine (XVIII^e-XIX^e Siècle)

Après avoir fait son apprentissage sous la direction de son père, Frédéric fonda, en 1837 ou 1838, la Manufacture de porcelaine d'Isigny. Aussi bon peintre que praticien habile, il décora des porcelaines qui rivalisèrent avec celles de Bayeux.

On n'a pas oublié cette remarquable garniture de cheminée qui figurait à l'Exposition de 1899, à Bayeux, sous le n° 191. Nous savons indirectement qu'on en a offert, à son heureux possesseur, l'honorable M. Tallevast, la forte somme de douze cents francs, sans pouvoir le décider à s'en séparer.

Frédéric Langlois fit aussi, à Isigny, des grès cérames. Il obtint une Médaille à l'Exposition de Bayeux, en 1841.

Sous le n° 385, à cette même Exposition, Frédéric Langlois avait envoyé deux marines d'une excellente exécution.

En 1842, à Bayeux, il obtint une Médaille d'argent. Il ferma, on ne sait pour quelle cause, sa manufacture d'Isigny en 1844 et alla diriger au Tronquay une fabrique de poterie.

En 1845, il fut placé à la tête de l'importante Manufacture Royale de la Moncloa, aux portes de Madrid, avec laquelle nous avons été personnellement en relations, lors de notre séjour en Espagne, et dirigea avec autorité cet établissement de 1845 à 1848.

A l'Exposition Bayeusaine de 1848, Frédéric Langlois avait envoyé quatre peintures : deux marines et deux vues d'intérieur qui réunirent les suffrages du Jury.

Puis il revint à Bayeux, où il se mit à peindre des vitraux.

Digitized by Google

Il quitta de nouveau Bayeux et alla s'installer à Caen. Ensuite, il habita Valognes et termina une existence laborieuse, mais errante et agitée, à Bricquebec ou à Sottevast (Manche).

PIERRE-FRANÇOIS DELAUNEY, *Peintre* (1759-1789)

Pierre-François Delauney, né à Bayeux, le 21 décembre 1759, était un artiste de grand talent, qui donnait les plus belles espérances, lorsqu'une mort cruelle et prématurée le ravit aux arts.

Son père, chapelier à Bayeux, et allié à la famille Des Varennes, découvrant chez le petit Pierre-François d'extraordinaires dispositions pour les Beaux-Arts, favorisa sa vocation et l'envoya à Paris étudier la peinture.

Elève de Vincent, puis de Fragonard, Delauney aurait été, s'il eût vécu, un grand peintre ; il n'eut le temps que d'être un peintre charmant. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de manifester notre vive sympathie pour ses spirituelles compositions empreintes de la grâce si caractéristique de son époque. Le talent de Delauney est assurément le plus remarquable de notre région, qu'il nous ait été donné d'étudier et nous déplorons que le Musée de Bayeux ne possède pas au moins la gravure de son ravissant tableau : Pèlerinage des filles a marier a Saint-Nicolas de la Chesnaye. C'est toute une histoire que celle de cette estampe. Nous la racontons plus loin.

Comme ses deux maîtres, Delauney était surtout et avant tout paysagiste. Son début au Salon de 1787 s'appelait : Une allée couverte. Sur cette toile, nous n'avons pu recueillir aucun renseignement, aussi ne faisons-nous que la mentionner.

Au Salon de 1788, Delauney envoya son tableau du Pèlerinage a Saint-Nicolas. Ici la scène change ; notre peintre, sans aucun doute, encouragé comme l'étaient alors les artistes aimables, et plus sûr de soi, aborde une importante composition, qui ne réunit pas moins de dix-neuf figures.

Saint Nicolas n'était pas seulement à la Chesnaye, le patron des enfants perdus, volés ou assassinés ; il était encore le protecteur attitré des filles à marier. Aussi les belles filles et même les laides, — mais Delauney a eu le malicieux esprit de n'en pas mettre de laides dans son tableau, — viennent-elles en foule prier le Saint de leur obtenir, de Dieu le Père, un mari

« Peu hargneux, mais qui soit bel et bon » (1).

(1) Scarron — Etrennes à Ninon — Œuvres, édition d'Amsterdam, J. Welstein, 1752. 7 vol. in-12. (T. VII page 370).

Digitized by Google

Le tableau représente la statue de Saint Nicolas, revêtu de ses habits épiscopaux, crossé et mitré, dans un fond d'architecture ogivale ; à ses pieds, sont les trois enfants que, suivant la légende, il a ressuscités. Devant cette statue, le peintre a réuni en demi-cercle une douzaine de gracieuses jeunes filles, la plupart nu-tête, vêtues du charmant costume du temps, jupes aux longs plis harmonieux et fichus Marie-Antoinette, dits *menteurs*, faisant valoir la richesse du buste et la souplesse de la taille. Elles offrent au Saint des fleurs, pendant que de petits chérubins qui paraissent bien plutôt des amours que des anges, voltigent autour de la statue et que deux jeunes gens cachés, semblent faire un choix parmi les pèlerines. Le fonds est un ravissant paysage dans le goût de Fragonard. Tout, dans cette charmante et spirituelle peinture, rappelle ce bizarre mélange de sacré et de profane si commun au XVIII^e^ siècle. Dans le dessin de Moreau, qui est au Musée de Bayeux, dessin composé par le *Chapelain ordinaire* de M^me^ la Comtesse d'Artois, ne voit-on pas l'*Evêque de Bayeux* doter une troupe de jeunes mariés *pour rendre grâce aux Dieux* de ce qu'ils ont rendu la santé à la Princesse ?

Quelque profane que fût le tableau, il ne l'était pas assez pour les hommes de 93 qui, *au nom de la liberté religieuse*, proscrivaient les emblèmes de la Religion. Et un graveur de talent, J. Mathieu, ayant entrepris de graver le PÈLERINAGE A SAINT-NICOLAS, se trouva un beau jour bien empêché de mettre en vente une estampe aussi *subversive !* Il s'avisa alors d'un ingénieux stratagème ; il reprit son cuivre, le fit remordre par l'eau-forte, remplaça les attributs du Saint par une hache de licteur, une lance et un bonnet phrygien et souscrivit une nouvelle légende : PÈLERINAGE AU PATRON DE LA LIBERTÉ. Avec ce passe-port, si l'estampe ne trouva pas de nombreux acquéreurs, au moins ne compromit-elle pas le vendeur. C'est une belle gravure, de format in-folio maximo oblong, signée : *De Launey de Bayeux pinx. — J. Mathieu, sculp.*, dans le premier état, le seul que nous ayons rencontré. Nous en connaissons plusieurs épreuves, toutes fort bien venues à l'impression, mais il nous a été, jusqu'à présent, impossible d'en rencontrer du deuxième état, bien que ce doive être le moins rare. Nous le répétons, nous souhaitons vivement que le Musée de Bayeux se procure cette importante et intéressante gravure dans les deux états.

En 1789, Delauney peignit une toile que nous ne connaissons que par son titre : DES AMOURS POURSUIVANT DES JOLIES FEMMES.

L'artiste échappa par la mort à la tourmente Révolutionnaire que les

Digitized by Google

bons bourgeois de France, inconscients et repus, appellent encore la *Glorieuse Révolution*. Il aimait mieux peindre des fleurs et des jolies femmes, des amours et de frais ombrages que des haches et des bonnets phrygiens; et si, dans le début, il s'associa au mouvement Révolutionnaire, dans tout ce qu'il avait de noble et de généreux, il n'eût assurément pas partagé le fanatisme sanguinaire et insensé de son frère, Honoré-François Delauney (1).

L'artiste laissa malheureusement inachevé son ravissant petit tableau : Les Boudeurs, dont deux esquisses presqu'identiques sont : l'une chez M. Villers, l'autre au Musée de Bayeux. Dans un paysage de verdure, un jeune homme, vêtu d'un habit rouge, assis et adossé à un arbre, regarde par dessus l'épaule si sa compagne, habillée de gris clair, dans la même attitude et lui tournant le dos, ne va pas lui donner un prétexte de se jeter à ses genoux et d'opérer ainsi une réconciliation que tous les deux semblent ardemment désirer. La grâce spirituelle et si française du XVIII^e^ siècle sourit dans cette charmante petite composition.

M. Villers possède encore du même artiste un fort joli paysage avec figures, peint, comme tous ceux que nous connaissons de Delauney, dans le goût et la manière de Fragonard. Le modelé n'est peut-être pas aussi pur, le coloris aussi vigoureux, la peinture aussi grasse que chez le maître, mais le bonhomme qui signait Frago ses petits chefs-d'œuvre et chérissait son élève en qui il pressentait un digne émule, pouvait se déclarer satisfait. Ce n'est, du reste, qu'une étude très peu poussée ; les personnages ne sont pas terminés. Seul, l'arbre du premier plan à droite est admirablement étudié.

M^me^ Couillard, rue Conseil, à Bayeux, possédait deux ouvrages de Delauney.

Le Portrait de M. Levéel, peinture à l'huile sur toile d'environ 75 sur 60, et le portrait de la même personne en miniature (car notre peintre,

(1) Honoré-François Delauney, né à Bayeux en 1764, était curé de Vaucelles, près de cette ville, lorsque la Révolution éclata. L'ardeur avec laquelle il embrassa les nouveaux principes le fit surnommer *Gorsas*. Il se maria, fut malheureux dans son ménage et persécuté par le clergé pour ses opinions religieuses. L'étude le consola. Il avait réuni une foule de matériaux sur les antiquités du pays, mais il ne sut pas les mettre en œuvre. On ne connaît de lui que : *Origine de la Tapisserie de Bayeux*. Caen, 1824, in-8°, ouvrage réfutant celui de l'Abbé de La Rue et *Dissertation sur un tableau que l'on dit représenter la Bataille de Formigny*, 1450. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie 1824). Il mourut à Bayeux, le 11 septembre 1829, après avoir donné des preuves d'aliénation mentale.

Digitized by Google

comme tous ses confrères, cultiva le genre de la miniature qui, depuis quelques années, tend à rentrer en faveur). Nous n'avons pu malheureusement voir ces deux ouvrages, qui sont passés dans la famille de M. Gosse, et ne sont plus à Bayeux. Nous n'en devons pas moins de bien sincères remerciements à Mme Couillard, pour la courtoise obligeance dont elle a fait preuve en notre faveur ; et nous la prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Le Musée de Bayeux, outre l'esquisse des Boudeurs, possède deux portraits de Delauney :

L'un (n° 71 M) est une agréable copie par M. Raymond Le Tourneur de Baussy, peintre-amateur bayeusain, d'un portrait de l'artiste peint par lui-même (T. 63 sur 50), à l'âge d'environ vingt-deux ans (1). La figure souriante et placide, ne décèle pas l'esprit si fin de l'artiste. Il porte une mise assez simple et plutôt provinciale.

L'autre (n° 72 M) (Pastel 56 sur 47), don de Mlle Cuiret, fut exécuté par l'artiste peu de jours avant sa mort. Quel constraste entre les deux portraits ! Ici, la figure fait mal à voir, creusée, amaigrie, brûlée par la fièvre. La maladie avait brisé ce corps de trente ans à peine.

La mort ravit son âme ardente et l'art eut à déplorer une perte cruelle et irréparable. Décédé le 26 août 1789, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Loup-Hors, près Bayeux.

Atteint de la maladie cruelle qui devait l'emporter, la phtisie, cette grande moissonneuse en notre pays, Pierre Delauney était venu habiter à Saint-Loup, chez son frère. Il ne se faisait pas d'illusions sur l'état de sa santé et avait voulu venir mourir dans sa ville natale.

NICOLAS FROMOND, *Musicien* (*XVIIIe siècle* — 1842)

Né à Bayeux, dans la seconde moitié du xviiie siècle, Nicolas Fromond apprit presque seul la musique, l'arithmétique et l'algèbre, ses parents étant trop peu fortunés pour lui donner des maîtres. Appelé sous les drapeaux, il fut admis comme musicien de ligne et fit plusieurs campagnes. Prisonnier des Anglais à Pondichéry, il fut envoyé à Madras, où il passa plusieurs années. De retour en France, il se fixa à Bayeux et y donna des leçons de musique, d'arithmétique et de grammaire.

(1) L'original est dans la Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

Doué d'un esprit très inventif et que l'étude des sciences exactes avait encore développé, il présenta aux Sociétés savantes de Caen un jeu, de sa composition, appelé *Mélodames*, au moyen duquel on apprenait l'harmonie. Il inventa aussi un instrument de mesure qui présentait quelques avantages sur le métronome.

LOUIS DUPONT

Peintre (XVIII^e Siècle)

« Dès le XIII^e siècle, un énorme chêne qui existe encor (1) et dans l'in-
« térieur duquel, un habitant de Littry (le forgeron Le Bas, célèbre dans
« le pays comme auteur de plusieurs inventions mécaniques) a élevé une
« petite chapelle, était regardé, dans l'administration forestière de ce
« temps et dans les vielles chartes de cette époque déjà elle-même très
« reculée, comme très ancien. La tradition raconte qu'en 1760 (2), une
« femme de Balleroy, mère de Louis Dupont, jeune peintre distingué, y
« fut prise des douleurs de l'enfantement et y mit au monde le protégé
« d'Apelles. »

Le jeune homme, protégé par l'évêque de Bayeux (3) qui avait reconnu en lui des dispositions extraordinaires pour la peinture, et qui l'envoya à Paris se perfectionner dans cet art, suivit les leçons de Nattier et fut reçu membre de l'Académie de Rouen, ce qui impliquait, comme l'on sait, la présentation d'une peinture qui méritât les suffrages des Académiciens.

Il avait exécuté quelques autres compositions qui promettaient un peintre de talent, mais dont nous n'avons malheureusement pu découvrir aucune trace, lorsqu'il mourut prématurément à Rouen.

Le quatrain, que le prélat composa pour être gravé sur la tombe de son protégé, fait honneur tout à la fois au pays qui l'a vu naître, à son illustre protecteur et à sa famille, dont plusieurs descendants existent encore à Balleroy.

(1) Il n'existe plus depuis une quinzaine d'années.

(2) Mais rien n'est moins certain que cette date !

(3) Cet évêque était-il, comme le dit l'abbé Bidot, dans son histoire de Balleroy, Mg^r de Luynes ? Nous ne le pensons pas, puisque ce prélat fut nommé à l'archevêché de Sens en 1753. Nous inclinons plutôt à croire que ce fut Mg^r de Rochechouart, ami des arts et des artistes, et protecteur de Joachim Rupalley, qui occupa le siège épiscopal de Bayeux de 1753 à 1776.

Digitized by Google

« Ci-gît qui fut, à tous égards,
« Digne d'une illustre mémoire ;
« Il naquit pour l'honneur des arts,
« Et vécut trop peu pour leur gloire (1). »

Voici d'autre part ce que nous trouvons dans les *Ephémérides Normandes* de G.-J. Lange, Tome II, p. 158 :

« N... (et non Louis) Dupont, peintre à Rouen, décéda le 13 septembre « 1765 (et non 1775). Né dans le diocèse de Bayeux, son génie pour le « dessin et la peinture fut aperçu par M. de Luynes, évêque de cette ville, « qui le plaça chez le célèbre Nattier à Paris et paya sa pension. Le pro- « tégé fit de rapides progrès et revint en marquer sa reconnaissance à son « bienfaiteur et à son pays natal, par des ouvrages qui lui méritèrent les « éloges des premiers maîtres de la capitale. Il alla se fixer à Rouen en « 1762, s'y fit admirer et fut reçu à l'Académie de cette ville en 1765. Il « visita le salon de peinture de cette même année à Paris, où il contracta « la maladie qui, en peu de temps, le mit au tombeau. »

FRANÇOIS DE CAUMONT, *Peintre* (1768-1848).

Né à Bayeux en 1768, François de Caumont fut un dessinateur et un peintre de talent, Après avoir terminé ses études à Caen, il reçut, peu de temps avant la Révolution, le titre de maître ès-arts et fut, à l'époque des troubles civils, emprisonné avec son père et sa mère qui avaient été dénoncés comme suspects. Rendu à la liberté, François de Caumont ne cessa de cultiver, en amateur distingué, l'art du dessin et celui de la peinture. Il s'exerça avec succès dans la gouache, l'aquarelle, la miniature et peignit à l'huile avec un remarquable talent. Il mourut à Caen, le pinceau à la main, d'une violente attaque d'apoplexie, le 31 mai 1848, âgé de quatre-vingts ans. Nous ne connaissons aucun de ses ouvrages.

LE COMTE D'HOUDETOT

Peintre (1778-1859)

Frédéric-Christophe (et non Christian, comme le nomme à tort la Biographie Normande de Th. Lebreton), comte d'Houdetot, issu, à Paris, le

(1) Cependant Mgr de Luynes était poète à ses heures ; ce fut peut-être lui qui composa l'epitaphe. Mais il nous paraît assez invraisemblable que l'archevêque ait conservé, après l'obtention de sa nouvelle dignité, une telle attache avec ses anciennes ouailles.

Digitized by Google

16 mai 1778, d'une illustre famille normande, dont l'origine se perd dans la nuit des temps (1), était le petit-fils de la célèbre comtesse d'Houdetot qui, comme la non moins célèbre Mme d'Epinay, sa belle-sœur, fit dépenser, à ce pauvre Jean-Jacques, des flots d'encre et lui fit verser tant de larmes.

Par l'illustration de sa naissance, par ses talents et la noblesse de son caractère, le Comte d'Houdetot mérite de prendre place parmi les célébrités de la Normandie. La faiblesse de sa constitution ne lui ayant pas permis de suivre la carrière des armes qu'il avait choisie, Frédéric d'Houdetot fut nommé auditeur au Conseil d'Etat par Napoléon Ier, qui possédait le merveilleux secret de distinguer les capacités et de les placer dans leur jour. Il suivit l'Empereur pendant les campagnes de Prusse et de Russie, honoré de hautes charges qu'il exerça avec un tact et une délicatesse admirables. Après la Paix de Tilsitt, il fut nommé préfet de l'Escaut, et fit preuve, en cette circonstance, d'une habileté et d'un dévouement qui lui méritèrent la Croix de Chevalier, puis presqu'aussitôt celle d'Officier de la Légion d'Honneur, faveur bien rare et flatteuse à cette époque. A la seconde Restauration, M. d'Houdetot donna sa démission de préfet du Calvados, après avoir rendu d'inoubliables services au Département, lors du retour des Alliés.

Rentré dans la vie privée, le Comte d'Houdetot fut nommé Pair de France en 1819, et, tout en remplissant avec conscience et talent les devoirs de cette magistrature suprême, il trouva le temps de s'occuper d'études et d'arts pour lesquels il fut toujours passionné et que l'activité de sa vie ne lui avait pas permis de cultiver autant qu'il l'eût désiré pendant sa jeunesse. Bientôt, l'Institut l'appela dans son sein (Académie des Beaux-Arts). Il faisait aussi partie de la Société Française d'Archéologie.

Les électeurs du Calvados l'envoyèrent présider le Conseil Général, puis siéger au Corps législatif en 1852.

Le Comte d'Houdetot, qui avait été fait Commandeur de la Légion d'Honneur, mourut à Paris le 20 janvier 1859.

Bien qu'il habitât la capitale, M. d'Houdetot aimait à faire de fréquents et longs séjours dans son beau château d'Etréham, qu'il avait fait construire sur l'emplacement de l'ancien manoir. C'est là qu'il a exécuté une grande partie de ses tableaux et c'est à ce titre que nous le

(1) Un de ses ancêtres accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

Digitized by Google

classons parmi les peintres de notre pays qu'il aimait et auquel il a rendu tant de services (1).

Frédéric d'Houdetot, malgré le peu de loisir que lui laissaient les hautes fonctions dont il fut toujours honoré, cultiva, avec succès, la peinture qu'il avait étudiée sous David et Regnault. Il exécuta plusieurs tableaux, dont le mérite est bien au-dessus de celui que l'on accorde généralement aux artistes qui ne vivent pas du produit de leurs œuvres.

L'Exposition Bayeusaine de 1899 avait réuni deux toiles fort intéressantes de cet amateur distingué.

La première, appartenant à M. Hébert, de Formigny, représente le PORTRAIT D'UNE PETITE PAYSANNE, âgée d'environ douze ans. Ce portrait, d'une naïveté charmante et traité déjà avec une habileté qui faisait pressentir un véritable talent, est le premier ouvrage du Comte d'Houdetot. (N° 253 du Catalogue de l'Exposition.)

L'autre tableau (N° 46), confié au Comité par Mme Saulnier de Pierrefonds, l'héritière du peintre, est une composition importante, qui a pour titre : RÉUNION DE LA FAMILLE D'HOUDETOT AU CHATEAU DE SANNOIS EN 1802.

Dans le salon du château, sont réunis, en commençant par la gauche : 1° le Comte Frédéric d'Houdetot, peintre du tableau ; 2° Mlle Elisa d'Houdetot, depuis Baronne de Bazancourt ; 3° le Comte d'Houdetot, général ; 4° le fameux Marquis de Saint-Lambert ; 5° la célèbre Comtesse d'Houdetot, grand'mère du peintre ; 6° le Marquis de Fontenay.

Le naturel parfait des attitudes, la vérité de la lumière et du coloris, l'exactitude des ressemblances, la pureté du dessin, la touche grasse et la finesse de la peinture font de cette toile une œuvre excellente. Inutile d'insister sur l'intérêt historique de cette peinture représentant des personnages si célèbres.

M. d'Houdetot aimait à s'entourer des œuvres de ses confrères anciens et modernes et il a laissé une importante galerie de tableaux, dont le catalogue a été publié sous ce titre :

Catalogue de la belle Collection de Tableaux anciens et modernes, composant la Galerie de feu M. le Comte d'Houdetot. — Paris, Laneuville, 1859, in-8°.

(1) Son cousin, le Comte Césaire-Adolphe d'Houdetot, né au Havre en 1795 et mort en la même ville le 31 juillet 1869, a publié de nombreux ouvrages militaires et cynégétiques. *Le Chasseur rustique*, Paris, 1852, in-8°, et *La Petite Vénerie*, Paris, 1855, in-8°, sont des livres estimés.

Nous ne savons lequel des deux cousins épousa Pauline Masseron. (Voir les Mémoires d'Alexandre Dumas, édition Calmann-Lévy, 10 vol. in-18. Tome I, page 214.)

Digitized by Google

La vente eut lieu du 12 au 14 décembre 1859. Mais M. d'Houdetot avait fait la part du Musée de Bayeux et lui avait légué de fort jolis tableaux qui illuminent, d'un vif éclat, le pauvre local où ils gémissent actuellement.

M. Frédéric Panchet-Bellerose a très heureusement reproduit sur la toile les traits du bienfaiteur de notre Musée. C'est un bon portrait, très exact, de cette figure fine et honnête, et qui fait honneur au peintre et au modèle. (N° 78 M. T, 65 sur 55.) (1).

ROGER DE GOMIECOURT.

(1) La suite de cet ouvrage sera donnée dans le prochain volume.

Digitized by Google

Compte-Rendu des Séances

Séance du 3 Février 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Londet, vice-président ; l'Abbé Lelièvre, secrétaire ; Mabire, vice-secrétaire ; Thieulin, trésorier ; Anquetil, d'Auxais, Bazire, le baron Maurice Gérard, Roger de Gomiecourt, Guisle, Le Duc, Rauline, Tallevast, Tranchand, Tranchefort et Verdier.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, on vote l'admission de MM. l'abbé Bourrienne, curé d'Ellon ; le comte de Vallerand ; Henri Le Brun, architecte, et Duhamel, géomètre ; on décide de proroger jusqu'à la prochaine séance les pouvoirs du Bureau, qui expirent au 27 de ce mois.

M. le Président résume brièvement l'état de la question du *Monument de Formigny ;* après quelques détails relatifs à la participation de la Société à l'*Exposition Universelle*, M. le Vice-Président Londet continue l'exposé de ses travaux sur la *Sonde Marine.*

Séance du 5 Juillet 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Londet, vice-président ; Le Lièvre, secrétaire ; Valette, archiviste ; Anquetil, d'Auxais, Bazire, Clouard, de Courson, Delmas, Desramé-Dubois, Garnier, Roger de Gomiecourt, Guisle, Le Brun, Rauline, Tranchand, Tubœuf et Verdier.

Excusés par lettres, MM. de Laheudrie et Lefébure.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, dépouillement de la correspondance, dépôt sur le bureau des ouvrages du général Hardy de Perini, offerts à la Société par M. le baron Maurice Gérard, et du manuscrit avec pli cacheté reçu pour le Concours du Prix Létot, MM. Valette et Clouard sont chargés d'étudier l'échange des publications avec les Sociétés savantes ; et MM. Villers, Delmas, Clouard, de

Digitized by Google

Laheudrie et Le Brun, nommés membres de la Commission chargée, avec le Bureau, de l'examen du manuscrit déposé pour le Prix Létot.

L'ordre du jour appelle l'*Election des Membres du Bureau*, pour une période de trois ans ; tous les Membres sont rééligibles, à l'exception de MM. Le Lièvre et Mabire, démissionnaires ; deux motions, signées de plusieurs Membres de la Société, demandent, en vertu de l'art. 8 des Statuts, qu'il soit élu un second vice-président et un vice-archiviste-bibliothécaire.

Ces motions étant adoptées, MM. Joret-Desclosières et Villers sont réélus président et président honoraire à l'unanimité : on procède au scrutin pour l'élection des vice-présidents. Ont obtenu : M. Delmas, 14 voix ; M. Anquetil, 13 ; M. Londet, 12 ; M. Delmas n'ayant pas accepté, MM. Anquetil et Londet sont proclamés vice-présidents.

M. l'abbé Le Lièvre est nommé secrétaire honoraire par acclamation ; M. Garnier est élu secrétaire par 20 voix ; M. Clouard, vice-secrétaire par 17 voix ; M. Valette est réélu archiviste à l'unanimité ; M. Roger de Gomiecourt est élu, à l'unanimité, vice-archiviste-bibliothécaire ; M. Thieulin est réélu trésorier à l'unanimité ; le Bureau se trouve donc ainsi composé :

Président honoraire	M. Georges Villers.
Président	M. Gabriel Joret-Desclosières.
Vice-Présidents	MM. Anquetil et Londet.
Secrétaire honoraire	M. l'Abbé Le Lièvre.
Secrétaire	M. Garnier.
Vice-Secrétaire	M. Clouard.
Archiviste	M. Valette.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire . .	M. Roger de Gomiecourt.
Trésorier	M. Thieulin.

M. Garnier donne lecture d'une *Notice Biographique sur le Capitaine de Béchevel*, par le capitaine Paimblant du Rouil qui vient d'obtenir un prix de 1,000 fr. sur la fondation Audiffred ; notre compatriote, M. de Beaumont, a obtenu un prix de 500 francs pour son travail sur les *Derniers Jours de l'Acadie*.

M. Anquetil lit ensuite une note de M. Villers sur la *Découverte de Monnaies du XV^e^ siècle à Arganchy*.

Après un exposé de M. le Président sur les travaux du Comité d'érection du *Monument de Formigny*, M. Le Baron, pharmacien, est admis au nombre des Membres de la Société.

Digitized by Google

Séance du 4 Octobre 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Garnier, secrétaire ; Clouard, vice-secrétaire ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; Bazire, Guisle, Le Duc, Lemaître, Marchal, Tallevast et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Anquetil et Paimblant du Rouil.

Après l'éloge funèbre de M. Georges Tubœuf, excellent collègue, qui prenait une part active à la publication de nos Mémoires, l'examen de la correspondance, l'exposé de la situation financière et la lecture de la lettre de démission de M. Emile Vallée, on admet comme membres de la Société M^lle^ Adrienne Le Sénécal, MM. Taupin et Palémon de Gomiecourt.

La séance publique annuelle est fixée au lundi 29 octobre ; on adopte la rédaction de M. Clouard pour la circulaire aux Sociétés Savantes en vue de l'échange des publications.

M. Garnier présente un *fragment de bronze* trouvé sur le Mont de Ryes par M. Payan, et qui peut avoir fait partie d'un canon des batteries de défense du littoral.

M. Garnier donne lecture de son *Rapport sur le Prix Létot ;* conformément aux conclusions du rapport, le prix est décerné au mémoire ayant pour épigraphe *Suum Cuique ;* le pli cacheté portant cette devise est ouvert, et fait connaître le nom de l'auteur, M. Roger de Gomiecourt.

Pour le *Concours de 1902*, on choisit, après un échange d'observations, la Bataille de Formigny et la délivrance de la Basse-Normandie : ce concours sera clos le 31 janvier 1902.

MM. l'abbé Belliard, Clouard, Roger de Gomiecourt, Le François, Marchal et Morin, sont nommés membres de la Commission d'organisation de la *Séance publique du 29 octobre.*

Séance Publique du Lundi 29 Octobre 1900

La séance solennelle de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux a eu lieu le lundi 29 octobre 1900, à 8 heures du soir, avec le gracieux concours des Sociétés musicales de notre ville et de plusieurs amateurs bayeusains, dans la Salle Saint-Laurent, gracieusement mise à la disposition de la Compagnie par la Municipalité bayeusaine.

Digitized by Google

Après une *Fantaisie sur les Noces de Figaro*, brillamment exécutée par la *Musique Municipale*, sous l'habile direction de son chef, M. Morin, M. le Président Joret-Desclosières, dans une spirituelle et humoristique improvisation, a exprimé la reconnaissance de la Société pour tous ceux qui ont contribué à sa prospérité et au succès de ses séances publiques.

La parole est ensuite donnée à M. Garnier, secrétaire, pour la lecture du rapport de la Commission chargée de l'attribution du *Prix Létot ;* le nom de l'auteur du mémoire couronné ayant été proclamé, M. le Président remet à M. Roger de Gomiecourt la médaille frappée en son honneur.

M. de Gomiecourt lit une *Causerie sur la Chanson ancienne* en France et particulièrement en Normandie ; puis la *Société Philharmonique,* dirigée avec talent par M. Marchal, exécute l'*Ouverture de Zampa*, après laquelle la quête pour les pauvres est faite par M^mes^ la vicomtesse Paul du Manoir et Morlent, accompagnées de MM. le vicomte Portalis, conseiller d'arrondissement, et Lamy, maire de Bayeux.

L'*Orphéon Bayeusain*, sous la direction de son chef distingué, M. Le François, fait entendre ensuite la *Légende Bretonne* et le *Chœur de la Charité ;* la Société Philharmonique exécute avec succès les *Scènes du Roi s'amuse* ; enfin, M. Marchal dans la *Fantaisie aérienne*, du grand violoniste bayeusain, Léon Le Cieux ; M. Morin et M^lle^ Lemarchand, dans le *Duo de Weber ;* M. Rousselot, dans la *Rêverie* et le *Caprice hongrois*, de Dunkler, et dans la *Gavotte,* de Popper ; M. de Gomiecourt, dans le *Cor*, de Flégier, et l'*Extase,* de Salomon, récoltent des bravos amplement mérités.

Cette remarquable soirée se termine par un *Pas redoublé* enlevé avec entrain par la Musique Municipale.

Séance du 29 Novembre 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; M^lle^ Le Sénécal ; MM. d'Auxais, l'abbé Belliard, Desramé-Dubois, de Gomiecourt père, de Laheudrie, Le Duc, Payan, Rauline, Taupin et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Valette, archiviste, l'abbé Bourrienne et Carré.

Digitized by Google

Après lecture et adoption du procès-verbal, dépouillement de la correspondance, exposé de la situation de la Souscription pour le *Monument de Formigny*, admission comme membres de la Société de MM. Thoreau, Thomas et Rigault, on décerne le titre de membre correspondant à M. Clouard, vice-secrétaire, que ses fonctions obligent de quitter notre pays.

Le sujet mis au concours pour le Prix Létot est définitivement libellé ainsi qu'il suit : *Etat du Bessin après la descente d'Henri V en Normandie. — Le réveil de l'esprit français. — La Bataille de Formigny et ses conséquences.*

M. Roger de Gomiecourt donne lecture de son *Etude bibliographique sur les Mémoires de l'ancienne Société;* M. Le Duc lit un travail très documenté sur l'*Historique des Mines de Littry*, et M. le President communique trois Mémoires de MM. Morel d'Arleux et Rivière sur la *Répression de la Mendicité et du Vagabondage.*

Séance du Bureau du 9 Janvier 1901

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents; Le Lièvre, secrétaire honoraire; Garnier, secrétaire; Thieulin, trésorier; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire.

M. Thieulin présente le compte de l'exercice 1900, comprenant en recettes :

Excédent de l'exercice 1899		1.386 fr. 42
Recettes de l'année 1900		767 62
Ensemble . . .		2.154 fr. 04
En Dépenses		
Séance publique. . .	323 fr. 95	
Diverses	782 57	
Ensemble. . .	1.106 fr. 52	ci 1.106 fr. 52
Reste en caisse au 1er Janvier 1901. . .		1.047 fr. 52

Laquelle somme de 1.047 fr. 52 est représentée par 1.037 fr. 52 déposés à la Caisse d'Epargne, et 10 francs restant dans la caisse du Trésorier.

Digitized by Google

Le budget de la Société pour l'exercice 1901 est ainsi établi :

RECETTES :	En caisse			10 fr.
	Intérêts des Fonds placés.			30
	Cotisations.			600
	Ensemble . . .			640 fr.
DÉPENSES :	Au Concierge	10 fr.		
	Imprimés.	40		
	Frais d'Administration	80		
	Impression des Mémoires . . .	200		
	Séance publique	270		
	Imprévus.	40		
	Ensemble. . .	640 fr.	ci.	640 fr.
				BALANCE.

M. de Gomiecourt propose une réduction du format des Mémoires, et M. Garnier est chargé de s'informer de la différence de prix qui pourrait en résulter.

Séance du 2 Février 1901

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil, vice-président ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire : Bazire, Daché, Dumans, Guisle, Le Duc, Tallevast et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Villers, Garnier et Valette.

Après lecture et adoption du procès-verbal, communication de la lettre de démission de M. Mahieu, greffier de la Justice de paix de Trévières, et de la liste des publications reçues, la Société, tout en s'associant aux hommages mérités rendus à M. le commandant Jouan, Président de la Société Nationale Académique de Cherbourg, déclare ne pouvoir, par raison de principe et de traditions, prendre part à la souscription ayant pour but de lui offrir un objet d'art à titre de souvenir.

M. Anquetil donne lecture des *Histoires de Fées*, de M. le capitaine Paimblant du Rouil ; il communique ensuite à la Société une courte *Note sur les objets anciens trouvés dans le Puits de la Cathédrale.*

A l'occasion de cette lecture et des travaux qui ont été la cause des découvertes qu'elle rappelle, la Société, s'associant au vote du Conseil muni-

Digitized by Google

pal de Bayeux, déplore la construction encore informe de la nouvelle sacristie qui s'édifie sur le côté nord de la Cathédrale, et qui a pour effet de contrarier le dégagement sans cesse poursuivi de l'édifice ; et émet le vœu que les Sociétés Savantes locales soient consultées sur les projets de travaux intéressant les monuments historiques de leur région.

MM. Tallevast, Garnier et de Gomiecourt sont chargés de s'entendre avec M. le Maire et les autorités compétentes, pour obtenir le retour à la Société, des livres, mémoires, etc., restés déposés à la Bibliothèque de la Ville de Bayeux.

Réunion du Bureau du 20 Mars 1901

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secretaire ; Thieulin, trésorier ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire.

M. Anquetil donne lecture d'une lettre de M. le Président Joret-Desclosières, relative à l'organisation d'une quête à Bayeux pour la souscription au Monument de Formigny ; après un échange d'observations, le Bureau est d'avis qu'il y a lieu de convoquer la Société pour la mettre à même de décider si elle est disposée à désigner quelques-uns de ses Membres pour faire cette quête avec le concours de la Municipalité de Bayeux.

MM. Garnier et de Gomiecourt rendent compte de la démarche qu'ils ont faite avec M. Tallevast, près de M. le Maire de Bayeux, pour la remise, à la Société, des livres, mémoires, etc., déposés à la Bibliothèque de la ville. M. le Maire en référera au Conseil Municipal et à la Commission de la Bibliothèque, lorsqu'il aura reçu une demande officielle écrite, avec pièces justificatives.

M. Valette communique une lettre relative aux sépultures de la famille de Wimpffen, à Saint-Martin-des-Entrées ; M. le Vice-Président Anquetil étudiera, de concert avec M. Desramé-Dubois, les moyens d'obtenir, à titre de souvenir historique, la conservation de ces sépultures.

Le Bureau s'occupe de la composition du volume des Mémoires de la Société ; des renseignements recueillis par M. Garnier, il résulte que l'économie de 1 franc environ par cent exemplaires, qui résulterait de la réduction du format, ne semble pas devoir compenser les inconvénients

Digitized by Google

qui résulteraient de l'abandon du format adopté depuis de longues années pour les Mémoires de la Société ; on se bornera donc à substituer au caractère employé jusqu'ici, le caractère elzévir, plus élégant et plus lisible.

Séance du 19 Avril 1901

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire, Thieulin, trésorier ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; Lamy, maire de Bayeux ; Bazire, Desramé-Dubois, Pain et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Carré, Cauchard et Yvonnet.

Après lecture et adoption du procès-verbal et dépôt sur le Bureau du rapport présenté, le 8 mars dernier, par M. Morel d'Arleux, à la Société des Agriculteurs de France, sur la Question du Vagabondage et de la Mendicité, M. le Président communique l'extrait du procès-verbal d'une récente séance de la Société des Etudes Historiques, annonçant la constitution du Comité pour l'érection du Monument de Formigny, et recommandant aux Sociétés savantes de province de faire connaître, par toute la France, l'œuvre éminemment et exclusivement patriotique que poursuit ce Comité ; cette délibération a été suivie de généreuses souscriptions de la part des Membres de la Société des Etudes Historiques.

M. le Président expose l'état actuel des travaux du Comité, et après un échange d'observations, auquel prennent part MM. Lamy et Pain, la Société renvoie au Bureau le soin de désigner des quêteurs qui s'adjoindront aux délégués du Conseil Municipal, pour solliciter les offrandes des habitants de Bayeux.

Après communication de la liste des publications reçues et des dons faits à la Société depuis la dernière séance, M. le Vice-Président Londet fait une intéressante communication sur notre compatriote *le Physicien Gaugain ;* puis, M. l'abbé Le Lièvre lit la première partie de son travail sur l'*Ancien Trésor de la Cathédrale de Bayeux.*

La Société, conformément à l'opinion du Bureau, décide de conserver le format actuel des Mémoires.

MM. Le Meulais, Ciron, Adrien Hamel et l'abbé Le Mâle sont admis au nombre des Membres titulaires de la Société.

Digitized by Google

Séance du 14 Novembre 1901

Présents: MM. Gabriel Joret-Desclosières, président; Anquetil et Londet, vice-présidents; Le Lièvre, secrétaire honoraire; Garnier, secrétaire; Valette, archiviste; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire; Auvray, Guisle, Le Baron, Le Meulais, Moutier, Tallevast et Tranchand.

Excusés par lettres, MM. Bourrienne, Le Duc et Rauline.

M. le Président adresse quelques paroles de regrets à la mémoire de M. Georges Villers, président honoraire de la Société; sur la proposition de M. le Président, approuvée à l'unanimité, M. Anquetil veut bien se charger de faire la biographie complète de notre regretté doyen; elle sera lue en séance publique, insérée dans les Mémoires de la Société, et un tirage à part en sera répandu le plus largement possible.

Après dépouillement de la correspondance et communication de la liste des publications reçues, M. le Président, au nom de M. Thieulin, rend compte de la situation financière à la date de ce jour.

Restait en caisse au 31 décembre 1900			1,047 fr.	52
Les cotisations ont produit			505	»
Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'Epargne. . .			38	61
Ensemble.			1,591 fr.	13
DÉPENSES : Frais d'Impression . .	8 fr. 75			
Frais de Bureau . . .	47 81			
Ensemble. . .	56 fr. 56	ci.	56	56
Reste en caisse au 14 novembre 1901			1,534 fr.	57

Laquelle somme de 1,534 fr. 57 est représentée par 1,499 fr. 13 déposés à la Caisse d'Epargne, et 35 fr. 44, en numéraire dans la caisse du Trésorier.

M. Anquetil annonce que M. le Maire de Bayeux veut bien mettre à la disposition de la Société, pour le classement de ses archives, la chambre où était la bibliothèque Doucet.

Après dépôt sur le Bureau d'un intéressant travail de M. l'abbé Bourrienne, sur Odon de Conteville, MM. Fagart et Dodeman sont admis au nombre des Membres titulaires de la Société.

M. le Président ayant exposé les raisons administratives qui obligent

Digitized by Google

M. Thieulin à donner sa démission de trésorier de la Société, fonctions désormais incompatibles avec celles de comptable de deniers publics, on procède à l'élection d'un *Trésorier :* M. Loisel est élu à mains levées et à l'unanimité.

Il y a lieu aussi d'élire un *Vice-Secrétaire* en remplacement de M. Clouard ; au premier tour de scrutin, M. Dodeman obtient 6 voix ; MM. Roger de Gomiecourt et Tranchand, chacun 3 voix ; au second tour, M. Dodeman est élu par 11 voix et proclamé vice-secrétaire.

Après une question de M. de Gomiecourt, pour la publication de l'Etude de M. Pezet, sur l'Administration de la Justice en Basse-Normandie, exposé de l'état de la souscription pour le Monument de Formigny, et analyse des documents communiqués par M. Morel d'Arleux, sur la *Répression du Vagabondage et de la Mendicité*, M. Anquetil donne lecture d'une note sur la *Dispersion des Sources historiques ;* puis, vient la seconde partie du travail de M. l'abbé Le Lièvre sur l'*Ancien Trésor de la Cathédrale*, et enfin, une courte communication de M. le capitaine Paimblant du Rouil sur la disparition de la *Demoiselle de Marigny.*

Réunion du Bureau du Samedi 28 Décembre 1901

Présidence de M. Anquetil, vice-président. — Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier.

Aucun travail n'ayant encore été présenté pour le Concours du Prix Létot, le Bureau décide de proroger le délai d'admission jusqu'au 31 Août 1902.

M. Loisel, trésorier, rend compte de la situation financière.

L'actif au jour de son entrée en fonctions, le 15 Novembre 1901, était de . . . . . 1,591 fr. 13

Cotisations reçues depuis cette date . . . . . 95 »»

Ensemble. . . . . 1,686 fr. 13

DÉPENSES : Gestion de M. Thieulin . 56 fr. 56

Gestion de M. Loisel. . 50 48

Ensemble. . . 107 fr. 04 ci 107 04

Reste en Caisse au 28 Décembre 1901 . . . . . 1,579 fr. 09

Digitized by Google

Laquelle somme de 1,579 fr. 09 est représentée par un Livret à la Caisse d'Epargne de Bayeux de 1,499 fr. 13, et par une somme en caisse de 79 fr. 96.

Le budget de 1902 est ainsi arrêté :

Numéraire en caisse				79 fr. 96
Intérêts des fonds placés				38 61
Cotisations				600 »»
Ensemble.				718 fr. 57
DÉPENSES : Au Concierge	10 fr.	»»		
Imprimés.	30	»»		
Frais d'administration . .	30	»»		
Impression des Mémoires .	300	»»		
Séance Publique	270	»»		
Imprévus.	78	57		
Ensemble . . .	718 fr.	57	ci	718 fr. 57
				BALANCE

Les Membres présents ayant signé les pièces de comptabilité du Trésorier, la séance est levée.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
C. GARNIER.

Digitized by Google

NÉCROLOGIES

M. Joseph LESIEUR

Le 29 juillet 1900, M. Joseph Lesieur succombait, dans sa 63me année, en son domicile à Bayeux, rue de la Cambette, aux atteintes d'une longue et cruelle maladie.

Originaire de Fougères, M. Lesieur était venu, il y a une trentaine d'années, se fixer dans notre ville, où il exerça pendant longtemps, avec honorabilité et distinction, la profession de pharmacien.

Homme de fermes convictions, d'un jugement droit et sûr, d'une rare énergie et d'une courtoisie parfaite, il occupait à Bayeux et dans l'arrondissement une situation particulièrement importante ; ses connaissances techniques approfondies, son inépuisable obligeance, l'affabilité de ses relations, son dévouement infatigable pour le bien matériel et moral du pays, et pour le soulagement de toutes les misères, dont il n'a cessé de se montrer le protecteur discret et bienveillant, lui avaient attiré l'estime et la considération de tous, et sa mort a laissé dans notre ville et les environs d'unanimes regrets.

C. G.

M. Georges-Louis-Alphonse TUBŒUF

Le jeudi 27 septembre 1900, décédait, à l'âge de 43 ans, après une longue maladie, M. Tubœuf, secrétaire de la rédaction de l'*Echo Bayeusain*.

Initié dans l'art de Guttenberg par un apprentissage sérieux dans la Maison Grobon et Payan, il était venu prendre la direction de l'imprimerie Duvant, en 1886, et dans cette situation délicate, il avait fait preuve de qualités incontestables.

Remarquablement intelligent, il avait su se faire aimer et apprécier de tous, et ceux qui l'ont connu et fréquenté, conserveront toujours de sa mémoire le meilleur des souvenirs.

Une foule énorme accompagna à sa dernière demeure la dépouille mortelle de l'excellent homme qui emportait avec lui les regrets de sa

Digitized by Google

famille, de ses concitoyens, de son patron dont il avait toute la confiance.

L'Orphéon, dont il avait été membre, vint chanter, sur sa tombe, le beau *De Profundis* que l'on n'écoute jamais sans une profonde émotion.

M. Tubœuf aimait les arts, non seulement la musique, mais aussi le dessin.

Brillant élève de notre Ecole municipale, qui rend tant de services à la jeunesse désireuse de maintenir haut la réputation artistique de certaines professions, il y fut honoré pendant son passage, de l'année 1873 à 1878, de toutes les récompenses que le jury décerne. Dès sa 4me année, il obtenait la médaille de vermeil, et en 1878, il était hors concours.

Ces aptitudes marquèrent sa place parmi les Membres de notre Société. Il venait à nos séances, quand ses occupations le lui permettaient ; et sa collaboration à la publication de nos mémoires, programmes, affiches et plaquettes, fut toujours appréciée à sa valeur.

E. A.

M. Victor-Pierre LEVARD

M. Levard, capitaine de gendarmerie en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 14 mars 1901, à l'âge de 73 ans 8 mois.

C'était un des membres les plus sympathiques de notre Compagnie et des plus fidèles à assister à toutes ses séances.

Ses obsèques eurent lieu à Saint-Exupère. La Compagnie de Sapeurs-Pompiers rendait les honneurs militaires. Une nombreuse assistance, composée de toutes les classes de la société de Bayeux et des environs, avait tenu à manifester hautement sa sympathie pour le regretté défunt.

M. Levard avait rempli, pendant plusieurs années, avec distinction, les fonctions de capitaine de gendarmerie à Bayeux. Parvenu à l'âge de la retraite, il avait continué d'habiter notre ville, où il comptait de nombreuses relations, et où il était estimé de tous par la loyauté de son caractère, sa grande aménité et son empressement à rendre service à tous et à soulager les malheureux qui trouvaient toujours près de lui bons conseils et secours aussi charitables que discrets.

Au cimetière, M. Lamy, maire de Bayeux, interprète du sentiment général, prononça le discours suivant :

« Mon cher Capitaine,

« J'enfreins presque vos recommandations en rompant sur votre tombe, bien qu'avec un agrément que j'ai sollicité et obtenu, un silence que

Digitized by Google

votre modestie avait songé à nous imposer. Il n'eût pas été juste de vous laisser partir, sans vous dire, à vous dont la vie a été un exemple, un dernier et sympathique adieu. D'heureuses circonstances m'avaient approché de vous dans ces dernières années et permis de pénétrer un peu votre vie. J'avais, dans nos petites causeries, conçu pour vous, avec beaucoup d'amitié, beaucoup d'estime. Elles m'autorisent à dire une dernière fois publiquement l'homme de bien que vous avez été.

« Votre éloge, mon Capitaine, n'est pas long à faire ; un court récit de votre existence y suffi. C'est à votre Pays et à votre Famille que vous l'avez donnée. Enfant, c'est vers la vocation militaire que vos goûts vous ont porté. Elle est restée en France la plus séduisante et la plus admirée, parce qu'elle est celle où on se dévoue le plus. Vous l'avez bravement choisie.

« C'est à Coutances que se place votre berceau. Vous y êtes né en 1827 d'un vieux serviteur de la France qui avait pris part à toutes les campagnes de l'Empire, il vous a légué son énergie et son courage. Après avoir fait vos études au Collège de Saint-Lo, vous vous engagez à dix-huit ans comme soldat d'artillerie, puis vous faites plus tard la campagne d'Italie et vous assistez au siège de Rome où vous êtes blessé. A votre retour en France, vous changez de corps, vous entrez dans la gendarmerie et vous vous faites soldat à l'intérieur. Après être passé par les grades de brigadier et de maréchal-des-logis, vous gagnez, après de beaux examens, vos épaulettes de sous-lieutenant. Vous êtes nommé à Ambert (Puy-de-Dôme) et y devenez lieutenant quelques années plus tard. C'est là que vous êtes quand éclate la guerre en 1870. Vous prenez part à la campagne, comme lieutenant-colonel de l'armée provisoire (sur la Loire) et faites vaillamment votre devoir bien qu'ayant laissé derrière vous, à votre foyer, une famille nombreuse qui eût pu désirer vous y retenir. En 1872, vous êtes fait Chevalier de la Légion d'honneur et en 1875 vous êtes nommé capitaine. C'est à Bayeux, parmi nous, que votre belle carrière s'est achevée. En 1880, vous y avez pris votre retraite et êtes rentré dans la vie civile, emportant avec vous l'estime de vos chefs et entouré de sympathies qui ne vous ont jamais abandonné.

« Dans cette vie nouvelle, plus silencieuse que la première, vous restez l'homme du devoir, vous consacrant aux vôtres, aux soins de la famille et continuant là, sans ostentation et sans bruit, votre combat particulier, absorbé dans des occupations que vous vous êtes créées et qui vous laissent peu de loisirs. C'est au milieu d'elles qu'à 74 ans bientôt, la mort est

Digitized by Google

venue vous frapper. Elle a rempli votre maison de tristesse ; son approche vous a désolé vous-même, mais ne vous a point effrayé. Vous aviez été récompensé comme vous pouviez l'être de votre vie de travail et d'honneur ! Vous aviez autour de vous de belles et fidèles amitiés, une estime générale, et, dans votre maison, le charme d'affections délicates, toujours attentives à vous plaire, qui ont embelli vos dernières années et en ont adouci la fin. Le monde ne pouvait pas vous donner plus. Vous aviez mis au-delà de lui votre espérance. Elle vous a consolé et soutenu, comme elle console aujourd'hui tous ceux qui vous pleurent. C'est elle qui fait remonter nos pensées vers vous. Je vous suis jusque dans le monde inconnu, où vous nous écoutez et nous entendez encore, et là je vous rends comme ici le témoignage que vous méritez, que méritent tous ceux qui, comme vous, ont bien servi leur pays, aimé leur famille et fait ici-bas le bien.

« Je vous salue, mon Capitaine, je salue votre vie et j'adresse à tous les vôtres, que je voudrais si bien consoler, l'hommage de mon respect et la publique expression de mes plus vifs regrets. »

E. A.

M. Auguste POITEVIN

Né à Formigny, le 5 mai 1818, y exerça avec considération, de 1846 à 1880, la profession d'huissier. Honoré de l'écharpe de maire pendant 4 ans, conseiller municipal pendant plus d'un demi-siècle, il mit au service de sa commune natale, sa connaissance pratique des affaires et son expérience. D'un abord un peu brusque, âme loyale et généreuse, imprégné au plus haut point de l'esprit de justice, il était tout désigné au choix du gouvernement pour exercer les fonctions éminemment délicates du suppléant de la Justice de Paix.

M. Lenfant, Juge de Paix de Trévières, qui avait été à même d'apprécier les qualités de son vénérable collaborateur, mort octogénaire, lui a adressé l'adieu suivant :

« Malgré son grand âge, je ne m'attendais pas à venir aussi vite, en ma qualité de Juge de Paix du canton de Trévières, dire un dernier adieu à mon premier suppléant, car sa robuste constitution permettait d'espérer qu'il résisterait encore quelques années aux atteintes de la maladie qui l'a emporté.

« Retracer sa carrière et sa vie, c'est en quelque sorte rappeler les souve-

Digitized by Google

nirs de presque tous ceux qui m'écoutent, puisque, né à Formigny, M. Poitevin y a passé, sauf une courte absence, presque tout le cours de son existence.

« Fils d'un huissier en résidence à Formigny, il prit dès son enfance, chez son père, le goût de la profession que plus tard il devait choisir. Après avoir passé quelques années de sa jeunesse au notariat de Trévières, en qualité de clerc, pour se perfectionner dans la connaissance des affaires, il sollicita et obtint le poste d'huissier à Formigny, en remplacement de son père démissionnaire en sa faveur.

« Après une carrière longue et bien remplie, il prenait un repos mérité, lorsque la rectitude de son jugement et sa longue expérience le désignèrent, en 1892, pour les fonctions de suppléant du Juge de Paix du canton de Trévières.

« C'est à ce titre que je viens adresser le dernier adieu au vieillard vigoureux, toujours prêt à partir, malgré le poids des années, quand les intérêts des justiciables le commandaient, au Juge suppléant qui enveloppait souvent sous une brusquerie voulue un jugement droit et sain.

« Que sa famille en deuil me permette de lui adresser l'expression de mes bien sincères sympathies.

« Adieu, M. Poitevin, mon cher suppléant, adieu! »

E. A.

Mademoiselle Adrienne LE SÉNÉCAL

Issue de l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de notre pays, M^lle^ Adrienne Le Sénécal était, quoiqu'à un autre titre que son cousin, feu notre savant et spirituel Président honoraire, M. Villers, une figure bayeusaine très remarquable.

Douée d'un esprit naturel, étincelant et sympathique, auquel s'alliait une distinction native qui se fait de plus en plus rare, M^lle^ Le Sénécal semblait appartenir au XVIII^e^ siècle, dont sa demeure était un vivant reflet. Au milieu de ce charmant mobilier Louis XV et Louis XVI, s'y mouvant à l'aise, et n'y paraissant jamais déplacée, sa conversation, toujours jeune et remplie de traits de l'esprit le plus vif et le plus original, empruntait un charme de plus à cet exquis portrait de sa grand'-tante, la Marquise de Malherbe, qui joua un rôle actif et bienfaisant dans l'Histoire de Bayeux, pendant la Révolution (portrait dû à l'élégant pinceau de Jean Restout), à cette admirable peinture de Boucher : *Le Départ du*

Digitized by Google

Messager, à l'une des meilleures toiles de notre grand peintre bayeusain Pierre Delaunay : *Marie-Antoinette et Louis XVI dans le parc de Versailles.*

La famille Le Sénécal, alliée aux plus grandes familles du pays, les Héron de la Tuillerie, les de Malherbe, les de Blangy, les de Cauvigny, est fort ancienne. Sous le Premier Empire, elle reçut un lustre nouveau en la personne du Général Baron Le Sénécal, commandeur de la Légion d'honneur, que ses actions d'éclat et une vie toute de loyauté et de désintéressement, ne purent préserver des attaques de la plus vile et noire calomnie !

L'Histoire impartiale et éclairée a fait justice de ces imputations mensongères et absurdes, en ce qui touche les généraux Le Sénécal et de Grouchy.

Petite-nièce du général Le Sénécal, et d'un autre général, M. Héron de la Tuillerie, M^lle^ Adrienne Le Sénécal s'est éteinte le 24 décembre 1901, dans sa 77^e^ année, après une vie d'absolu dévouement à tous les siens et en particulier à sa respectable et digne mère, née Aubry de la Noë, femme remarquable, décédée, il y a une quinzaine d'années, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ayant passé sa jeunesse et une partie de son âge mûr dans l'intimité de tout ce que comptait notre pays d'hommes spirituels, lettrés ou artistes, et à l'école de son père, l'un des causeurs les plus charmants et les plus distingués de notre ville, M^lle^ Le Sénécal avait acquis les goûts littéraires et artistiques les plus sûrs, qu'elle avait développés par la lecture et l'étude. Sa correspondance ne le cédait en rien à sa conversation brillante et enjouée.

Aussi fut-elle la première dame qui voulut bien honorer de sa présence les réunions de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Le cœur, chez M^lle^ Le Sénécal, était à la hauteur de l'esprit. Jamais commerce ne fut plus sûr et plus dévoué que le sien et ce nous est à la fois une douleur et une consolation de jeter sur la tombe à peine refermée de notre vieille et fidèle amie ces quelques fleurs, expression bien sincère de notre profond chagrin !

R. G.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Peintres Bayeusains, par M. E. ANQUETIL 1

La Tour du Patriarche, par M. G. VILLERS, revu et publié par M. E. ANQUETIL 11

Le Puits de la Cathédrale, par M. E. ANQUETIL 40

La Tragédienne Georges Weimmer, par M. G. VILLERS, suivi de Notes trouvées dans ses papiers, par M. E. ANQUETIL . . . 49

Le Sous-Sol Bayeusain, par M. G. VILLERS 61

Henry Monnier et Chaix-d'Estange, par M. G. VILLERS, avec Notes de M. E. ANQUETIL 67

Un Abus sous l'ancien Régime (1620 à 1775), par M. A. DÉDOUIT. 79

Boutade. — A un Lapin ami du Progrès, par M. l'Abbé A. LE LIÈVRE 95

PRIX LÉTOT — MÉMOIRE COURONNÉ. — Recherches sur les Artistes originaires de Bayeux et de sa région, depuis le XV^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^, par M. R. DE GOMICOURT 97

Séances de la Société, tant ordinaires, que *Générale*, et Réunions de Bureau. 140

Nécrologies 151

Digitized by Google

COMPOSITION DU BUREAU

Président	MM. GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.
Vice-Présidents	ANQUETIL ET LONDET.
Secrétaire honoraire . . .	ABBÉ LE LIÈVRE.
Secrétaire	GARNIER.
Vice-Secrétaire	DODEMAN.
Archiviste	VALETTE.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire	ROGER DE GOMIECOURT.
Trésorier	LOISEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 7925

Digitized by Google

Digitized by Google